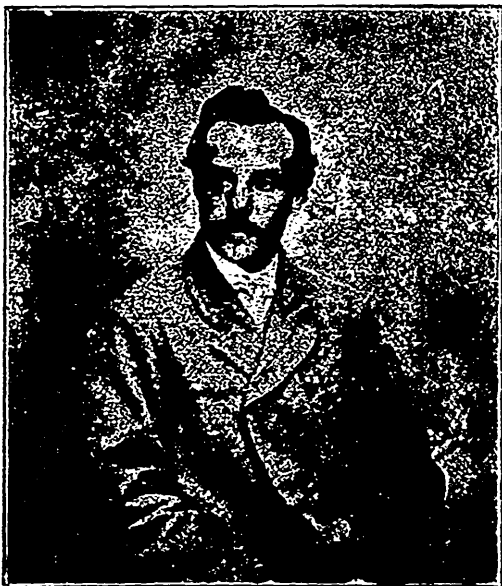


A Madame E. Lortie
avec hommages res-
pectueux du Comité
lateur
Jean du Sol
(Cho. Angers.)

LE Dr HUBERT LaRUE

— ET —

L'Idée Canadienne-française



Le Dr Hubert LaRue, à l'âge de 35 ans.

JEAN Du SOL

Le Docteur
Hubert LaRue

— ET —

L'Idée Canadienne-Française



QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR LA CIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL".

1912

AC 25

L 35

11

Droits réservés, Canada 1912, par Jean du Sol.

PREFACE

A l'occasion du premier Congrès de la Langue française en Canada, nous avons cru utile de rappeler au souvenir, un écrivain trop oublié de nos jours : le Dr Hubert LaRue.

Le moment choisi par les descendants des Francs, disséminés sur la terre d'Amérique, afin d'aviser aux moyens d'y protéger et maintenir l'Idée catholique et française, d'y conserver à l'idiome de nos pères, les droits indéniables qui lui appartiennent de par les meilleurs titres, est particulièrement convenable.

Par son talent, par son œuvre, LaRue fut un type très caractéristique de la race française. Il avait la saveur du terroir, la robuste sève nationale, des ambitions patriotiques débordantes, le souci d'orienter, de stimuler ses compatriotes, afin qu'ils soient le plus heureux peuple de la terre. Il mérite d'être connu, il mérite d'être écouté.

Nous avons donc, faisant appel à notre mémoire, étudiant ses écrits, puisant à d'autres sources, essayé de faire revivre cette figure originale. Avons-nous réussi dans une certaine mesure ? Nous en avons la

VI

confiance, plusieurs qui étaient ses intimes, nous ayant, après lecture des notes biographiques qui vont suivre, exprimé une opinion favorable.

Mis à son choix, il n'eût point demandé pour y jeter les bonnes semences, les semences de l'avenir, terre plus propice aux abondantes et patriotiques moissons, que les foules réunies pour ce Congrès.

Rait qui ajoute à l'â propos de la quasi-résurrection que nous voulons provoquer, et à l'équité de ce témoignage de gratitude : Hubert LaRue fut l'un des pionniers du culte de la Langue française en ce pays : il la parla, il l'écrivit avec force, pureté et couleur.

Puis, convaincu que les humbles causes produisent les résultats les plus fructueux, il croyait aussi que l'un des moyens pratiques d'abriter le parler français au Canada, contre les attaques de l'extérieur, contre notre propre indifférence même, c'est d'enseigner, c'est de populariser le bon langage, plutôt que d'enfanter de gros et savants livres, à mettre sur les rayons des bibliothèques, où ils sont assez rarement parcourus.

Cette pensée : que rendre plus correct, plus précis, plus nerveux, l'idiome d'un peuple, c'est le protéger d'une manière efficace, un journaliste l'exprimait, il y a peu de jours, en disant :

“ S'attache davantage celui qui apprécie les qualités de la chose qu'il possède. Le goût de la beauté est inhérent au cœur de l'homme ; son culte stimule,

VII

fortifie les défenseurs d'une cause. C'est un rempart qui impressionne, qui peut arrêter, désarmer l'ennemi. . . ."

Et malgré certains efforts louables, nous nous demandons si le Dr LaRue n'aurait point le chagrin de constater aujourd'hui, que le français est plus mal parlé que de son temps; s'il se croirait justifiable d'accorder beaucoup de bonnes notes. Acquerrait-il la preuve que même dans les institutions scolaires, est mise en pratique la pittoresque définition que nous lisons dans la minuscule grammaire imprimée pour l'usage de ses enfants et des écoles élémentaires : "La syntaxe est l'art de bien parler dans sa maison et, par là, d'enseigner à ses enfants à construire des phrases et à bien parler."

Pour former la matière de ce volume, pouvions-nous mieux faire que de reproduire de nombreuses pages extraites de l'œuvre de LaRue, assuré qu'elles seront lues avec intérêt, et nous en avons l'espoir, avec profit ?

* *

Et nous ajoutons encore à cette préface, en reproduisant les remarques du journal qui voulut bien donner à ses lecteurs, la primauté de la petite biographie qui va suivre :

"Ainsi l'on eut la pensée délicate de remettre en lumière, une figure remarquable, très en vue à Québec, il y a quelque trente ans.

VIII

“ L’oubli est donc bien inhérent à notre pauvre infirmité humaine, puisque les hommes de la génération actuelle, ceux même qui ont de la lecture, connaissent à peine le num, connaissent encore moins les œuvres scientifiques et littéraires de l’un des nôtres qui fut des mieux doués quant au talent, de l’un des hommes les plus informés qui aient vécu dans notre ville; et ce qui vaut davantage : d’un Canadien à la fibre patriotique et vibrante, d’un Canadien d’ambition nationale c’airvoyante et active : confiant dans les aptitudes, dans les qualités précieuses de ses compatriotes, mais observateur pénétrant aussi de leurs défauts, et d’un zèle allant jusqu’à lui donner le souci de les en avertir.

“ Ces conseils, il est vrai, n’ont guère été suivis : cela n’empêche que de leur mise en pratique eût pourtant résulté dans une large mesure, la transformation de notre Province.

* * *

“ Motif suffisant, à lui seul, pour rattacher le souvenir du Dr LaRue, aux fêtes du Congrès : il sut autant que quiconque en ce pays, tirer de la langue française, la précision, la clarté, la force nerveuse et brève dont elle est susceptible sous l’action “ des fortes mains”.

“ Des extraits abondants de ses écrits, de ses conférences si attrayantes, ajouteront encore à l’intérêt des détails biographiques, en fournissant

IX

l'occasion de faire ou de refaire avec lui plus ample connaissance, d'apprécier ses qualités de penseur et d'écrivain, d'entendre de nouveau ses sages avis, qui méritent d'être lus et réus, médités: qui méritent surtout d'être mis en action.

"Alors, nous croyons être agréable, utile aussi à nos lecteurs, en donnant la primeur des pages où l'on tente de faire revivre une "Individualité" canadienne qu'il convient, sous bien des rapports, de maintenir au rang des plus fortes, des plus françaises, des plus caractéristiques de son temps."

JEAN DU SOL.

Le Dr HUBERT LaRUE

— ET —

L'Idée Canadienne-Française

NOTES BIOGRAPHIQUES

Au tout premier rang des intellectuels de la dernière génération, il fut ici, l'une des figures les plus originales et les plus intéressantes de son temps.

Très Français d'esprit, et cependant d'allure britannique, il semble, par la lucidité et la décision; d'une vigueur de cerveau remarquable; muni de connaissances variées et sérieuses, acquises par son talent, par son travail ardu; excellent professeur, d'une verve à réveiller les endormis, d'une clarté à instruire les plus obtus; écrivain précis, pittoresque, à la phrase, s'il le voulait, ranchante comme une lame: maniant la parole et la plume, non pour se complaire mais à seule fin de communiquer la pensée qu'il croyait pouvoir être utile; n'habillant cette pensée qu'autant que nécessaire le Dr LaRue fut probablement au Canada, l'un des semeurs d'idées patriotiques et pratiques les plus actifs qu'il y ait eu durant les cinquante dernières années.

Il aima ceux de son sang et de sa race, il connut leurs aptitudes et leurs défauts. Le rôle qui leur revint sur cette terre du Nouveau Monde n'échappa point à son oeil pénétrant: puis il eut le souci de signaler leur

mission, ajoutant de judicieux et énergiques conseils afin d'en stimuler l'accomplissement.

Pionnier convaincu des théories nouvelles qui contribuèrent d'une façon efficace au développement de l'industrie nationale, c'est, néanmoins, dans l'agriculture intelligente, progressive qu'il voyait la plus saine, la plus sûre base de prospérité, le meilleur avenir pour la province de Québec.

Il avait comme inné le goût ardent de la vie rurale, l'amour de la terre, pour les généreuses moissons qu'elle réserve à qui la traite bien : pour ses paysages champêtres, attachants et suggestifs de pensées salutaires, pour les impressions poétiques et reposantes qu'elle prodigue à qui sait voir et sentir.

Preuve tangible d'une vue juste des choses, et aussi de sensibilité, de patriotisme, cet homme de science, de pensées viriles et intenses, avait une estime marquée pour le cultivateur canadien, vu a unatural, et si intéressant parfois, dans ses allures franches, même un peu frustres ; il avait encore une affection particulière pour les vieilles et chères coutumes venues des ancêtres ; un désir persistant, caressé comme un beau rêve, de troquer, un jour, les lauriers littéraires, ses succès de professeur, enivrants pour l'orgueil, au degré qu'il les eut, de les troquer, disons-nous, contre cent arpents de bonne terre dans une paroisse rustique et aimée. Mais il se souhaitait n outre, la charge de marguillier, obtenue sans cabale comme témoignage de confiance, se promettant bien : " de ne point faire regretter à ses électeurs le choix qu'ils auraient fait, et de

se mettre en quatre pour leur donner l'exemple de la simplicité, de la modestie, de toutes les vertus chrétiennes et agricoles..."

Sûrement, ces goûts et ces ambitions n'étaient point d'une âme vulgaire, et ce sont des vertus de cette taille qui contribuent à faire admirer plusieurs sages qui vivront à jamais dans l'Histoire.

Sa foi en la dignité, en la royauté de l'agriculteur, vraiment digne de ce nom, n'était point chez lui, simple formule ; et, de cette foi il donna maintes preuves : ainsi, un jour qu'il avait à dîner le célèbre historien Parkman et plusieurs des meilleurs littérateurs de Québec, il reconnaît la voix d'un de ses amis, Joseph Vallée, de Beauport, cultivateur illettré, mais d'une intelligence remarquable ; il se lève aussitôt, et bien que le survenant soit en tenue campagnarde : complet d'étoffe du pays et bottes à l'iroquoise, il le force d'entrer dans la salle où sont ses hôtes, le présente, lui fait prendre place à sa table, puis en quelques phrases précises, comme il les savait tourner, célèbre l'agriculture, et termine en disant : " A mon avis, Messieurs, voici le véritable Seigneur de ce pays " !

Le Dr LaRue était né à St-Jean, Isle d'Orléans, en 1833. Après de brillantes études au Séminaire de Québec, en 1855, peu après la fondation de l'Université Laval, le Séminaire, confiant dans ses talents, l'envoyait à Louvain, pour y étudier la médecine et se préparer au professorat. Dans cette Université célèbre, il se mesura sans désavantage avec les élèves des meilleurs collèges de l'Europe,

et prouva, chose établie auparavant et qui le fut plus souvent depuis, que notre enseignement tant critiqué par d'aucuns, peut suffire à instruire ceux qui veulent cons-



Le Dr LaRue, à 20 ans.

ciencieusement travailler. Car l'on oublie trop souvent qu'un plus grand écueil que l'insuffisance de notre système, c'est la paresse incurable de beaucoup des nôtres, qui les em-

pêche, hélas ! de tirer avantage pour eux et leur pays, des talents dont ils sont assez fréquemment doués.

A son retour à Québec, il subit avec une maîtrise incontestable, l'épreuve du doctorat, ayant choisi " Le Suicide " pour sujet de sa thèse. Ce fut presque un événement, par la nouveauté du fait, par la force, par le brillant de la soutenance. Et Québec, apprit avec joie qu'un de ses fils lui arrivait outillé supérieurement pour lui faire grand honneur ; du coup aux yeux d'un bon nombre, il fut un homme aussi célèbre : le Dr LaRue.

Alors il s'élança dans la carrière de l'enseignement universitaire, aidé de toutes les aptitudes, de toutes les connaissances dont il était si richement pourvu.

Ajoutons quelques traits pour le rappeler au souvenir, pour le faire connaître, dans une certaine mesure, à ceux qui ne furent point ses contemporains. Tête et figure d'intellectuel, méditatives, autoritaires, impressionnantes, taille bien prise ; démarche nerveuse, énergique de l'homme qui, sachant où il va, n'hésite ni ne tatonne, et dont l'on dit : " Voici quelqu'un " ; verbe éclatant, facile, incisif, portant la conviction ; esprit d'un pittoresque et d'une lucidité rares, maniant la synthèse et l'analyse comme un jeu, ce qui lui permettait de condenser, d'animer, d'illuminer les matières les plus arides et les plus abstraites, de les réduire en formules, en axiomes qui intéressaient et pénétraient même les cerveaux les plus rebelles.

Puis, son professorat ne le popularisait pas seulement auprès de ses élèves, il faisait encore accourir à ses cours publics, un auditoire nombreux, attentif, fidèle.

Enfin, pour le résumer sur ce point, en quelques mots : son enseignement avait la vie,



Le Manoir Mauvide où naquit le D LaRue.

et cette vie, il la communiquait, il savait la faire goûter.

Mais en la médecine, sa foi fut toujours faible, hésitante : la chirurgie exceptée, peut-être même n'y croyait-il pas du tout. Sa pré-

cision d'esprit, sa logique impérative, son goût pour les conclusions mathématiques se sentaient à l'aventure, dans les incertitudes, dans les à peu près, dans les déceptions des diagnostics, et les traitements qui s'en suivent.

Peut-être aussi, le sens du ridicule, très développé chez lui, et, qu'à volonté, il eût rendu si redoutable, lui montrait-il trop souvent les membres de la docte faculté dans le rôle de Sangrado ou du Médecin de Molière.

Par contre, la chimie où pour son temps il fut un Maître, faisait ses délices. Les ressources, les combinaisons à l'infini de cette science merveilleuse.—ses résultats certains et si multiples le captivaient au-delà de ce qu'on peut dire. Et, contraste intéressant chez un homme qui ne fut jamais, au sens ordinaire des mots, un homme d'action, il ne l'étudiait, ne l'enseignait et ne la prônait pas en simple théoricien, mais la voulait pratique ; signalant avec conviction et mesure les applications fructueuses qu'en peuvent tirer l'Agriculture et l'Industrie.

C'est à ce point de vue utilitaire aussi qu'il conseillait aux simples fermiers d'apprendre quelques notions de Botanique.

* * *

Le goût et l'aptitude pour ce qui est bref, nerveux, pour le résumé clair, il les eut à un degré très remarquable. Il n'admettait guère l'utilité des gros livres pour le grand nombre ; aussi quelques principes, certains détails essentiels lui paraissaient souvent suffire ;

une charpente rudimentaire, solide, l'emportait à ses yeux, sur une construction prétentieuse, et enjolivée.

A l'opposé des " progressistes " qui, de nos jours, crient si fort : " Faisons des érudits ", en y réussissant si peu, il ne trouvait point désirable d'encombrer certains cerveaux de connaissances, à son avis, futiles : quelques notions générales, élémentaires, appropriées à la carrière poursuivie ; une culture judicieuse du sens commun, de l'esprit public, du patriotisme ; le développement rationnel des forces physiques, pour réaliser le " Mens sana in corpore sano " des Anciens, composaient, suivant lui, un outillage suffisant à la plupart des cultivateurs et des artisans.

Des conditions économiques différentes ont imposé depuis, des études plus amples, mais qui peut affirmer que le programme très sensé du clairvoyant docteur ne suffirait pas encore à un grand nombre ?

Dans la rédaction des manuels remarquables qu'il publia, et dont il se proposait d'augmenter le nombre, si la mort ne fut venue l'arrêter, il visa un double but et l'atteignit : la concision et la clarté.

Pour ses minuscules abrégés, le format in-16 était son favori. Ainsi, en 37 pages il renferma des notions de chimie, de physique agricole fort précieuses pour l'agriculteur ; en 67, un manuel d'agriculture ; en quatre, des éléments de comptabilité agricole ; en trente, ce qu'il croyait devoir être généralement requis pour enseigner le jardinage et l'horticulture. Et nous le croyons, quant à la substance, quant

à la clarté, à dose proportionnée, ces petits traités n'ont pas encore de supérieurs.

Sous la forme attrayante d'un récit de grand'mère à ses petits enfants, il fit raconter par Mme Genest, les principaux faits de notre Histoire ; en vingt-deux pages. celle des Etats-Unis ; et 64 feuillets lui suffirent pour condenser ce qu'il croyait essentiel afin d'élever d'une façon convenable les jeunes enfants.

Pour l'usage de sa famille dont il fut l'instituteur affectionné et habituel, il fit imprimer une arithmétique de 13 pages, et une grammaire française de 36, introductions comprises ; l'un et l'autre volume portant en sous titre : Livre du maître et de l'élève ; et à la grammaire, il donna comme épigraphe : "La grammaire la plus courte est toujours la meilleure."

Il fut donc par son talent, par son sincère désir de se rendre utile, un vulgarisateur de premier ordre. Et l'on se rappelle encore à Québec, le vif intérêt témoigné aux conférences sur la Métallurgie et sur l'Hygiène où il exposa avec sa clarté, avec son originalité habituelles, des idées progressives et fort nouvelles pour le temps. Car si la science de la médecine active, qui s'affirme, qui violente la nature par les remèdes, en voulant trop l'aider, le trouvait incrédule, réfractaire, il n'en fut pas ainsi de la science, de l'Hygiène qu'il prisait et vantait beaucoup, et dont il fut chez nous, l'une des précurseurs.

Mais son souci très louable d'aider l'agriculteur ne se borna pas à l'aimer, à lui donner de judicieux conseils ; il voulut encore prouver

que ses théories agricoles conduisaient à des résultats profitables ; et de concert avec l'un de ses frères, il appliqua ses principes en agriculture, au bien paternel, à St-Jean. Transformée par une culture à base scientifique et pratique, cette propriété fournit bientôt des récoltes étonnantes, qui furent un enseignement pour qui voulut en profiter.

* * *

Les cours qu'il professa durant plus de vingt ans, furent ceux de chimie, de toxicologie, de médecine légale, d'histologie et d'hygiène. Des élèves les mieux outillés, peu accessibles à la peur, à plus forte raison des élèves qui étaient lents à comprendre, insuffisamment préparés, indifférents à l'étude dont il désirait tant voir se développer le goût, son esprit vif et pénétrant, sa précision, l'imprévu des horizons entrouverts par ses questions courtes et pressées ; les remarques, qu'il pouvait très facilement, pour qui se l'attirait, rendre cinglantes et douloureuses, le faisaient sûrement redouter. Mais sa bonté de cœur, dissimulée sous les apparences un peu rudes qu'il affichait volontiers, son sens de la justice, sa largeur de vues, son aptitude à découvrir le vrai mérite, tempéraient quelque peu les craintes. Pour ceux qu'il enseignait, il eut un intérêt intelligent et actif, qui lui fit parfois vider, à leur bénéfice, sa bourse fort peu garnie, pourtant.

Aussi ses élèves joignaient-ils d'ordinaire une affection respectueuse à l'estime qu'on lui accordait d'instinct.

Avec des allures un peu cassantes, avec le désir de paraître plus passionné d'idées claires et fortes, que de sentiments délicats et tendres, sous des dehors froids, énergiques, il savait cacher une bonté de cœur, une sensibilité rares. Et la preuve de ses sentiments patriotiques de sa disposition native à se montrer bon pour les siens, bien que rigide, à se rendre utile et serviable, il la donna de diverses façons : " Par son vif désir, clairement et pratiquement manifesté, de voir les " Canadiens rester fidèles à eux-mêmes ", de leur faire tirer parti du bon lot qu'il voyait à leur disposition, et de les aider efficacement à sa mise en valeur.

Cette preuve, il la fournit aussi par l'accomplissement exact des tâches qu'imposait son professorat, par cette simplicité affectueuse qui, au sortir de sa chaire, où il avait creusé les émouvants mystères de la vie et de la mort, lui faisait expliquer à ses jeunes enfants, les modestes problèmes que présente l'étude des parties du discours ou les quatre règles de l'arithmétique. De même encore, il la donnait par cet effort constant qui tendait à inculquer tout au fond de leur être, l'amour de la Patrie, poussé jusqu'à l'oubli de soi, à leur inspirer le respect et le culte des courageux ancêtres, des glorieuses origines de ce pays, puis du " doux parler de France " qu'il désirait tant voir enseigner, dans la famille et à l'école, comme il convient, pour le maintenir à son rang de langue universelle, de langue idéale chez les modernes.

Mais la meilleure preuve de sa sensibilité profonde, nous la trouvons douloureuse, dans



ce chagrin si vif, si durable, dont il ne put guérir, ressenti à la mort d'un fils plein de promesses, d'une fille tendrement chérie : tous deux enlevés dès leur prime jeunesse, en dépit de son amour paternel, en dépit des prévoyances multiples, des protections anxieuses qu'assurait sa science de médecin et de savant.

Ce chagrin qui l'envahit, qui le pénétra jusqu'au fond de son âme, il n'en fit point parade, mais probablement il en fut la victime. Trop faibles, sa volonté et son organisme y succombèrent : ce fut l'opinion de ses intimes que cette épreuve contribua à abrégier sa vie. Et le 25 septembre 1881, il mourut, à peine âgé de 48 ans.

Ce fut une perte regrettable pour sa Province, à laquelle il avait donné le prestige de sa réputation, le bénéfice de son travail, de ses connaissances, de ses idées lucides, progressives, vulgarisatrices. Toutes les ressources à sa disposition, mises à profit, auraient pu lui fournir encore la matière de manuels précieux. Parvenu au juste point pour mesurer la gloire humaine, que ses deuils cruels lui faisaient percevoir à travers ses beaux espoirs déçus, trompeuse comme un mirage, attristante et vide comme un néant, son attention se tourna de plus en plus vers les questions d'intérêt général ; et il méditait divers plans en ce sens, mais qu'il ne put exécuter.

Sa réputation comme médecin légiste fut grande et sa compétence incontestée.

La substance, la brièveté, l'élégance de ses réponses tranchaient visiblement sur le langage incorrect et flasque, trop souvent en usage au Palais de la basoche. Et, assurés que c'eût

été besogne ardue de trouver sûr abri contre ses mordantes ripostes, messieurs les avocats se gardaient de dépasser les justes limites, réservant à d'autres leurs habituelles taquineries.

* * *

C'est dans des pages peu nombreuses, pleines, souvent par des conférences fort goûtées, mais brèves, comme en courant, qu'il livrait le fruit de ses études et de ses méditations, les sages avis suggérés par ses ambitions pour la patrie canadienne.

A part les opuscules déjà mentionnés, et cette fantaisie d'une note forcée, même macabre : " Voyage sentimental sur la rue St-Jean ", deux volumes intitulés : Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique, contiennent ses écrits imprimés, sauf les articles de journaux non recueillis. Le premier volume fut publié en 1870 ; le deuxième onze ans plus tard.

Cette oeuvre peu volumineuse, est néanmoins caractéristique, substantielle.

Elle a de l'unité, une saveur de terroir ; elle accuse de la pensée, de patriotiques soucis, un bon et persistant désir d'être utile à sa Province, à tous les siens. Car il en revient toujours à la question française au Canada : " Notre langue, nos qualités et nos défauts ; les scènes de moeurs canadiennes ; nos industries possibles ; nos richesses naturelles ; l'Éducation, puis, surtout l'Agriculture, base essentielle, à son avis, de notre prospérité, et " qu'il faut former par des méthodes nouvelles, pour la sortir de la routine où elle croupit ". Suivant lui, c'est la question vitale qui intéresse la race à tous égards ; au point de vue

économique, au point de vue national, même au point de vue religieux. Aussi comme il sait mettre en action les multiples ressources de son esprit vigoureux, original, afin de résumer, de vulgariser, d'éclairer et de convaincre. Comme en un relief frappant, il classifie les abus à corriger, les conseils urgents à mettre en pratique ; et, ouvrant des perspectives séduisantes, il peint, en traits brefs et vifs, l'aisance et le bonheur qui en seront la suite.

Et sur toutes ces pages ou à peu près, sa plume paraît courir, et l'idée se dégage, claire, énergique ; rendue par des phrases métalliques, un peu court-vêtues parfois, mais alertes et nerveuses. Les ornements de luxe, les mots à "couleur romantique", les adjectifs redoublés, qui jouent le rôle de "coussins", et font atteindre la fin des périodes, tout doucement, sans secousse, il ne les cherche ni ne les désire, non pas tant, il nous semble, pour cause de pénurie, mais parce qu'il les juge des additions inutiles.

Sûrement, le Dr LaRue était doué d'un talent littéraire de tout premier ordre, et sa phrase, qui a souvent des qualités maîtresses, ne semble pas avoir requis un travail long, ni ardu.

A la plupart des ambitieux de gloire littéraire, à un Balzac, à un Flaubert, à un Carrère, par exemple, s'il fallut de gigantesques labeurs pour produire les volumes qui leur assurent cette renommée tant poursuivie, est-ce extravagance de croire qu'avec de semblables ambitions, possédant des loisirs, et ce goût de "carrière", cette constance qui fait polir et repolir sans se lasser, LaRue eût atteint lui aussi, de très hauts sommets.

Puisque, tout bonnement, comme s'il n'avait qu'à suivre sa veine, il lui a été possible d'écrire des pages comme celles qui suivent, remarquables de force et d'originalité, même de grâce, les espoirs très vastes, les audaces de haut vol, qui font combattre pour les couronnes immortelles, eussent-elles été des audaces exagérées ?

D'une façon incomplète, l'on a défini le génie : " Une longue patience ". Et cela est vrai dans une large mesure, puisque la patience fit beaucoup pour aider l'Orateur grec à conquérir le premier rang dans l'éloquence profane. Cette conquête, pourtant, il se l'assura, non par beaucoup de métaphores et de ces vives couleurs qui passionnèrent les romantiques, mais par de la charpente, des muscles en abondance, et peu de chair, à proportion ; — disposant ces éléments de vigueur persuasive, avec assez d'art et de mesure, pour former un ensemble parfait.

Beaucoup de Virgiles et de Démosthènes moururent incultes et ignorés, parce que l'occasion propice, la patience tenace, le souci de la gloire ne vinrent point les stimuler.

* * *

Et, s'il nous était permis de prendre une " liberté grande ", disant, non pas : " Le style c'est l'homme ", ce qui est toujours vrai, mais, de moindre façon : " Le style, n'est-ce pas une monture donnée à l'homme pour faire voyager ses idées " ? ce point admis, nous ajouterions, dans cette note baroque peut-être, expressive, pourtant : " Si le style de celui dont nous voulons faire revivre la physionomie captivante, n'a pas la tenue, l'élégance, la grande allure

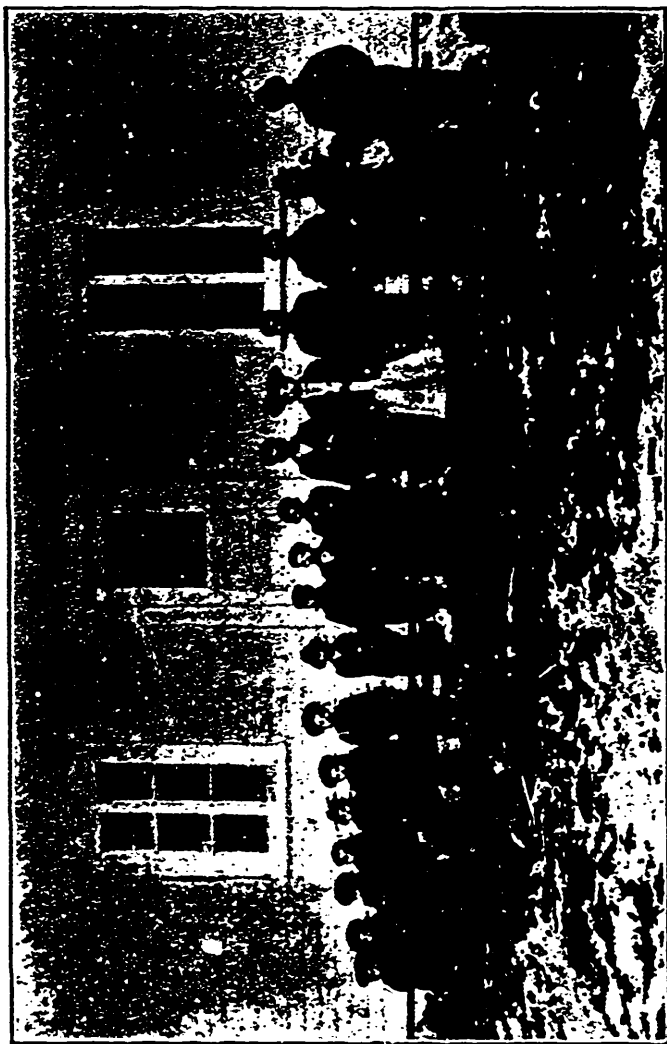
qui recommandent aux connaisseurs le pur-sang anglais, d'ordinaire il n'en est pas moins une monture bien musclée et d'une vigueur remarquable, non dépourvue de charmes, parfois. Sous son apparence un peu maigre et rustre, elle nous fait bien un peu songer, cette monture, au pur-sang canadien ou au brancho de nos Prairies ; mais, à l'épreuve, comme elle est pleine de ressources et de vie,—sûre, solide, et si allègre sous le fardeau.

Qui ne l'admirerait, bien qu'un peu négligée, dans sa posture nette et correcte,—avec son jarret nerveux, son pied si ferme, le sabot d'une trempe à faire jaillir l'étincelle ! Quelle action alerte, caractéristique ! Et comme, sans mollesse, sans biais ni détour, elle pousse droit au but ; capable encore, il semble, si l'envie lui en prend, de disputer au noble coursier, les prix de plus grande, de plus rapide allure. Et pour donner dès maintenant une preuve de la vigueur et du pittoresque de son style, nous croyons bien de reproduire ce portrait, enlevé de mains robustes, de mains expertes, c'est certain :

“ Quarante ans, jeune encore ; dans toute la vigueur de l'âge., dans toute la puissance de sa virilité.

“ Pour épouse, une femme de 35 ans, belle comme toutes les Canadiennes, pleine de force et de santé, toujours de bonne humeur comme son mari. Mère de douze ou de quinze enfants, pas moins de douze : il faut, messieurs, conserver intactes les saines traditions de nos pères.

“ 120 arpents de terre sous les pieds ; pas d'hypothèques, grange de 100 pieds de lon-



Une famille canadienne

gueur, nouveau modèle. Trente bêtes à cornes, 25 moutons, 6 chevaux, 8 cochons berkshire, petite race, 250 voyages de foin, avoine, blé; pois, pommes de terre, laine, beurre, saindoux, oeufs, poulets, dindons, étoffe du pays, toile canadienne ; cela à profusion. Pas de procès, bonne dîme pour le curé de la paroisse, mesure française. Un des meilleurs bancs dans l'église. Marguillier—ancien ou nouveau, ou les deux à la fois. Pas juge de paix, mais conseiller de la municipalité scolaire ou membre de la société d'Agriculture. Pas chef de cabale électorale, électeur seulement, suivant sa conscience. Pour surcroît de bonheur, un des meilleurs lots dans le cimetière. Tel est l'aspect sous lequel se présente à mon esprit, le cultivateur canadien modèle..."

Preuve que l'observation pénétrante et vécue se pouvait rendre par lui, en style d'un autre rythme, mais qui n'en grave pas moins le portrait à demeure, citons encore ce qu'il dit du gourmet :

"Vous avez dû rencontrer, un jour ou l'autre, dans le cours de votre vie, un de ces hommes privilégiés, dont le palais délicat, par une éducation patiente et bien dirigée, est parvenu à acquérir cette sensibilité exquise, cette finesse d'appréciation qui lui donne la prééminence sur tous les autres sens.

"Au seul nom d'un aliment aimé, au souvenir d'un fruit savoureux, le cerveau de ces hommes s'exalte ; une transfiguration complète s'opère dans leur personne. Ils sortent de leurs rêveries : leur teint s'anime, leur gestes se multiplient, ils deviennent loquaces. Un sentiment de satisfaction inexprimable s'é-

panouit sur leur figure ; leurs lèvres se rapprochent instinctivement ; vous entendez sortir de leur bouche, de petits happements produits par le choc de leur langue contre le palais. L'illusion pour eux est complète, ils dégustent de mémoire, par cœur, comme on dit.

“ A ce tableau, vous avez reconnu le gourmet.

“ Eh bien ! Messieurs, je voudrais que chacun de vous portât le même amour à l'arbre de la science, qui n'est autre chose, en ce pays, que l'arbre du bien. Je voudrais que chacun de vous apprit l'art de déguster un beau livre, comme le gourmet apprend à déguster un mets savoureux. Je voudrais que la lecture d'un beau chapitre, que le souvenir d'une belle page, fissent éclater sur vos figures ces rayons de contentement intellectuel, les plus beaux de tous les rayons ; je voudrais que vous fussiez des gourmets de la science ” ?

Puis, pour ceux qui croiraient que le goût du bref, de l'énergique, du style à l'emporte-pièce, lui enlevait l'aptitude à peindre les sentiments délicats et tendres, les gentils tableaux dans une langue proportionnée, en un tour de main rapide, comme on jette une draperie légère qui donne nuance jolie et gracieux contours, voici un portrait de l'enfant, victime précoce de ce vilain défaut, la paresse :

“ Ainsi que je l'ai dit plus haut, Messieurs, la paresse naît avec nous.

“ Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur un de ces berceaux si moelleux, si propres, chefs-d'oeuvre de l'amour maternel, et où reposent un de ces petits anges, qui sourient aux anges, que Dieu a commis à leur

garde, à cet ange terrestre, surtout, qu'on appelle la mère. Certes, le ciel a bien fait sa part ; mais les démons, eux aussi, n'oublient pas qu'ils ont des droits imprescriptibles sur cette proie facile.

" Ils vellent, et en attendant qu'ils puissent tendre les réseaux de leurs embûches, la paresse, préposée en sentinelle jalouse, a sa place auprès de ce berceau parfumé. Et à quelle autre pourrait être confiée une semblable mission ? Aussi, sur les yeux de ces nourrissons, a-t-elle le soin de jeter ses voiles les plus impénétrables, et vous voyez ces jeunes enfants dormir, dormir sans cesse, dormir toujours. Il ne faut rien moins que le sentiment de la souffrance, rien moins que l'aiguillon de la douleur pour disputer à la paresse, la possession de son empire ".

Ces quelques lignes ne donnent-elles pas l'idée de paternelles émotions ressenties à la vue d'un berceau, d'une tendresse profonde et enveloppante pour l'être frêle qu'on y abrite.

Et nous le répétons, maniant une plume capable de tracer, sans beaucoup d'appâts, les lignes qui précèdent, possédant de l'ambition, du temps, ne lui eût-il pas été possible d'écrire de ces oeuvres qui comptent, de ces oeuvres qui vont à la postérité ?

A cette opinion prétentive, peut-être, au goût d'un certain nombre, nous osons ajouter, que de tous nos écrivains canadiens, Larue est celui dont le style rappelle davantage, à notre avis, ce beau vers de Veillot : " O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains."

Puis, nous croyons encore que si nos " avoirs littéraires ", étaient mis en loterie,

d'aucuns, et nous en serions, feraient des vœux pour gagner le patrimoine laissé par le Dr Hubert Larue, tout modeste et oublié qu'il paraît être.

Dans son oeuvre, il y a même des vers qui pourraient paraître bonne capture aux poètes malheureux et exclusifs que la prose intéresse si peu d'ordinaire.

A ces produits de sa Muse, il ne parut guère attacher d'importance, puisqu'il négligea d'arrêter de l'oubli plusieurs jolies pièces de poésie légère, écrites avec grande facilité. Il attribua même à un poète, qu'il dénomme "famélique", rencontré, disait-il, lors de son voyage dans la rue St-Jean, ces vers suggérés par la vue d'une momie, et qui sont loin d'être vulgaires. Et l'on constatera chez Larue, une précaution louable, omise par quelques-uns : prudent c'est qu'il trouve d'abord des idées, puis les habille suivant les règles prescrites, au lieu d'entasser mots et rimes, pour y glisser plus tard quelques bribes dépensées.

A une Momie,

Ne répondras-tu pas, spectre à la face humaine,
Cendre des temps passés, ombre vide, mais
[pleine.

Des échos d'autrefois ?
Ne répondras-tu pas ?... de ton écorce creuse,
Ne peut-il donc sortir que la cendre poudreuse
Qui jaillit sous mes doigts ?

Trois mille ans ont passé, et la poussière
[immense
De tant d'âges éteints garde un muet
[silence :

Rien ne parle, tout dort.
Titres, fortune, honneurs, trône, empire,
Tout est bien confondu... pas un bruit ne
[couronne,
[résonne
Sur ce champ de la mort...

Trois mille ans ont passé, et pourtant sur ta
[face
Il me semble encore voir comme un souffle
[qui passe,
Souffle du Créateur.
Tes yeux sont là, ces yeux qui virent tant de
[choses !
Tes pieds, tes mains sont là ! mais tes lèvres
[sont closes,
Immobile est ton cœur !

De Bel as-tu jamais vanté les artifices ?
As-tu jamais souillé dans d'affreux sacrifices
Ces mains vieilles de trois mille ans ?
Tes pieds ont-ils suivi les pas du boeuf stupide
Que l'Egypte adorait ? Vis-tu d'un oeil avide,
Des premiers-nés Hébreux les cadavres
[sanglants ?
Mais tu ne réponds pas... Ton obstiné silence
.

Mais il est une autre caractéristique du Dr
LaRue que nous nous reprocherions de ne
point signaler : sa foi religieuse. Et dans
un temps où l'incrédulité et l'indifférence
semblent de haut goût ; où les dogmes catho-
liques sont au dire d'un trop grand nombre,
de mesure étroite pour les cerveaux modernes,
c'est une satisfaction précieuse, ce devrait

être un exemple profitable que de rencontrer, conservant intactes les croyances de ses grand-



Maison où vécut le Dr LaRue, à Saint Jean, I. O.

mères, cet homme d'intelligence très-virile, réfractaire aux jougs qui limitaient sa liberté d'examen, d'un goût vif pour les vérités que la raison clairement se démontre. Et pour

ceux qui réfléchissent, la preuve qu'apporte son adhésion humble et entière, s'accroît encore du fait qu'il fut particulièrement exposé à l'incrédulité par le maniement du scalpel, funeste écueil pour la foi d'un grand nombre.

Ses croyances religieuses, il les affirmait sans crainte, de façon, peut-être naïve parfois, de l'avis d'aucuns. C'est ainsi que par un mémoire très-clair, très-probant, avec une satisfaction visible, il combattit le projet de taxer les communautés religieuses de la cité de Québec.

Dans deux discours, dont le dernier surtout, que nous reproduisons plus loin, est remarquable, avec une éloquence sobre, forte, il célébra les grandeurs et les gloires de la Papauté, et stigmatisa la prise de Rome par Garibaldi. Qu'on nous permette de réimprimer ici bien qu'elle doive l'être plus loin, une expression de sa foi religieuse, produit de ses recherches scientifiques :

“ Depuis un quart de siècle, il a été dans mes attributions, messieurs, de suivre pas à pas, l'évolution des sciences contemporaines. Les secrets nouveaux que la nature a révélés au microscope je les ai scrutés ; les phénomènes troublants, que les réactifs chimiques ont fait naître, je les ai constatés. Et après tout cela, je me demande où en sommes-nous ? La réponse est facile : à une démonstration de plus en plus évidente de l'existence d'un principe immatériel, d'une force première, source et origine des autres forces, à l'existence d'un souffle créateur qui doit être éternel, puisqu'il a le don de créer.

“ Avec le secours des sciences naturelles, messieurs, on ne peut sortir de là aujourd'hui, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, si ce n'est pour tourner dans un cercle vicieux. On peut bien jouer sur les mots, substituer un vocable nouveau à un autre déjà vieilli ; mais le fait dominant reste : Dieu.”

L'expression de cette foi, nous la retrouvons, chez lui, encore, plus humble, plus touchante, indice certain que dans son âme, la souffrance avait travaillé. Ce cri de la douleur croyante et soumise révèle, d'autre part, un côté complexe de sa nature, une disposition aux sentiments rêveurs, attendris, même mystiques. Il n'est pas ordinaire que dans la force de l'âge, dans la maturité du talent, quand la vie semble tenir beaucoup en réserve pour les ambitions robustes et terrestres, un homme s'attarde aux pensées contenues dans les vers suivants :

“ J'y rêve bien souvent à mon bon cimetière,
J'y rêve aussi souvent à cette bonne bière,
Où blanchiront mes os.

J'aurai pour me pleurer les larmes d'une mère,
D'un enfant bien-aimé, l'efficace prière,
Et l'éternel repos.

Ils sont là trois des miens, sous la terre durcie,
Ils sont là trois des miens, sous la bise adoucie,
Je revois leurs cercueils.

Je les revois souvent ; toujours dans ma
[pensée,

Leur souvenir me vient, bienfaisante rosée.
Souvenir de linceul.

Au ciel nous irons tous ! au ciel, notre patrie,
Ce qu'en voit en ce monde est peu digne d'envie ;

Au ciel nous irons tous !

Nous y vivrons en paix, sans crainte et sans
[alarmes,

Là, jamais de chagrins, jamais non plus de

[alarmes.

Et nous prierons pour vous ! *

* * *

De ce champ de la mort où reposaient les
chers débris de son coeur, jamais plus il ne
réussit à se distraire.

" Il m'y entraîna, par une soirée de lune,
écrivait Faucher de St-Maurice, et agenouillé,
durant plus d'une heure, il sanglota comme
un enfant."

C'est à ce lieu du repos attendu, désiré, qu'il
songeait lorsqu'il donna cette définition pitto-
resque, pleine de pensée et de sentiment :
" La maison natale, l'église, le cimetière, c'est
la patrie."

* * *

Dans une courte notice écrite peu de jours
après sa mort, l'un de ses collègues à l'Uni-
versité, lui donnait les témoignages suivants :
" Son talent comme professeur était incontes-
table... Nous avons rencontré en Europe et en
Amérique, bien des professeurs ; mais nous en
avons rarement rencontré réunissant au même
degré toutes les qualités qui font le succès
dans l'enseignement... Le Dr LaRue, malgré

* Coïncidence étrange, au moment où l'on im-
primait ces beaux vers, en face de l'atelier, dé-
filait le cortège qui reconduisait les restes du
Dr LaRue, à sa dernière demeure.

sa sévérité aux examens était très-populaire parmi ses élèves...Aucun professeur, n'a exercé une plus grande influence sur la jeunesse universitaire de Québec...Si le Dr LaRue n'avait point de supérieur comme professeur, il était sans rival comme conférencier.

"Il avait une manière de dire aussi originale qu'inimitable. Qui oubliera jamais, par exemple, son récit d'une élection de marguilliers dans sa paroisse natale : sa description de la lutte du bas contre le haut de la paroisse, puis du combat entre le bas du haut et le haut du haut, et entre le bas du bas et le haut du bas.

"C'était un petit chef-d'oeuvre d'observation et d'esprit ; et avec quel art infini tout ce petit tableau de moeurs rurales était groupé. Puis, il fallait voir comme il disait cela : cette parole nette, cette diction hachée qui faisait ressortir les moindres détails ; et son sérieux imperturbable, son air de mauvaise humeur, pendant qu'il nous lisait des passages qui faisaient rire son auditoire aux larmes...

... "Comme causeur, le Dr LaRue n'avait pas de supérieur à Québec et il n'y eut presque pas d'égaux. Mais pour qu'il parût dans tout son avantage, il fallait qu'il fût avec quelques amis, que l'on mit la conversation sur un sujet quelconque, médecine, sciences exactes, philosophie, littérature ; qu'on réussît (ce qui n'était pas difficile) à lui faire prendre la parole, c'est alors qu'il lançait les pensées élevées, les remarques sérieuses ou plaisantes, les idées neuves et originales. en véritable feu d'artifice, le tout dans un langage bref, saccadé, d'une concision, d'une netteté et d'une vigueur remarquables..."

Et d'une autre notice biographique écrite

par l'un de nos littérateurs les plus en vue, nous extrayons encore ces appréciations :

“ Il est resté un de nos écrivains les plus lus, grâce surtout à un trait de son talent. On reproche souvent à nos littérateurs de marcher trop servilement sur les traces de tel ou tel écrivain français, et de n'avoir que très peu la physionomie canadienne. Ce n'est pas un reproche que l'on pourra adresser au Dr LaRue.

“ Toutes ses oeuvres portent un cachet spécial : elles ont l'accent de son pays, l'odeur du terroir, dans le bon sens de l'expression. Toujours il a une note personnelle qui en fait un écrivain plein d'originalité...

“ Il débutait et il était déjà célèbre. C'est une sérieuse épreuve qu'une entrée aussi brillante dans la carrière. C'est une terrible tâche que de réaliser les espérances qu'on fait naître et de se tenir à la hauteur de la réputation où vous place la renommée.

“ Le Dr LaRue en sortit vainqueur...”

“ Ses vastes connaissances, son esprit original, très prime-sautier, en faisaient un causeur charmant...”

Le Dr LaRue avait épousé Mademoiselle Alphonsine Panet, fille du juge Panet.

Il en eut dix enfants, dont quatre lui survivent.

Et l'un de ses rêves s'est accompli. ce rêve de retour définitif dans sa paroisse natale, ce désir de “ dormir son dernier sommeil ” dans son vieux cimetière, tout au bord du St-Laurent qu'il aimait : depuis trente

ans bientôt, il repose "au bruit de ce mugissement vague, sourd, indéfinissable dans sa



Eglise et cimetière de Saint-Jean, I. O

grandiose splendeur, qui s'élève du grand fleuve".

JEAN DU SOL

Mélanges Historiques et Littéraires

NOS QUALITÉS ET NOS DÉFAUTS

I

La langue française en Canada

Conférence faite à l'École Normale-Laval, (1867)

Notre langue ! Est-il bien vrai que nous l'ayons conservée jusqu'ici, en dépit d'obstacles de toute nature, dans sa pureté primitive ? Parlons-nous le français comme le parlaient nos aïeux ? A ces deux questions on peut répondre : oui et non. Voyons donc quelles sont nos qualités sur ce point, quels sont nos défauts.

Pour apporter plus d'exactitude dans l'examen que nous allons faire, je crois qu'il est convenable de diviser notre population en quatre classes : 1^o la classe des cultivateurs ; 2^o celle des artisans, gens de métiers ; 3^o celle des marchands, négociants ; 4^o celle des hommes qui appartiennent aux professions libérales.

Classe des cultivateurs. Nos cultivateurs ont-ils conservé dans sa pureté primitive, je dirai même dans son originalité, la belle langue de leurs ancêtres ? Oui ; et nous avons droit de nous en féliciter.

Sur un des drapeaux que l'on promène dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec, on lit les mots suivants : "La campagne,

c'est le pays ! ” Si ces mots sont vrais, appliqués à tous les pays du monde, à combien plus forte raison sont-ils vrais lorsqu'on les applique au Canada !

En effet, c'est à la campagne—on ne saurait trop le répéter—qu'existe toute la moelle, toute la sève de notre nationalité canadienne-française. C'est là que se forment aujourd'hui, à l'école de la sobriété et du travail, nos futurs ministres, nos hommes d'état en perspective, nos hommes de profession les plus distingués, la grande masse de notre clergé, nos plus riches marchands. Et nos futurs lieutenants-gouverneurs, et nos évêques, et nos archevêques, savez-vous où il faut aller les chercher ? Parmi ces petits babouins, habillés d'étoffe du pays, chaussés de bottes sauvages, qui fréquentent aujourd'hui, bien à regret souvent, les modestes écoles de leurs paroisses. Ceci n'est pas du paradoxe ; nous en avons des exemples frappants sous les yeux... Le premier gouverneur français qui, après un siècle d'interruption, a hérité de la belle succession de Vaudreuil, celui qui préside, aujourd'hui, avec tant de grâce et de talent, aux destinées de la Province de Québec, est le digne fils d'un digne cultivateur de Sainte-Foye. L'éminent prélat dont la science et les vertus honorent le siège archiépiscopal de cette ville, est fils d'un modeste cultivateur de l'Île-aux-Grues.

Aussi, et ce fait est consolant, lors même que la population de nos villes troquerait sa langue contre un idiome étranger, tant que nos cultivateurs parleront le français, nous aurons le droit d'appeler cette partie de la Puissance de Canada-Français. Voyons jusqu'à quel point nos cultivateurs ont conservé leur langue.

Ici, mesdames et messieurs, au risque de me lancer dans un hors-d'œuvre, dans le dessein de créer un peu de diversité, nous allons faire ensemble un petit voyage à la campagne.

Le temps est beau, quoiqu'un peu sec ; cela n'est pas un inconvénient. Nous allons prendre le premier cocher venu, sur le marché de la Haute-Ville. Ces messieurs sont d'une prévenance extrême, et vous offrent volontiers leurs services ; puis, c'est reconnu, le " charretier " de Québec mène bien et vite. Quant à la direction à prendre, c'est à votre choix. Cependant, si vous voulez me permettre de glisser un mot à votre oreille, je vous dirai que le pont de l'île est pris depuis longtemps, et que moi, j'ai un faible pour l'île. Bien ! y êtes-vous ?—Alors, en route, et fouette, cocher.

Le pont de glace est franchi ; nous foulons le sol de mon pays ; je perçois la douce senteur du terroir natal.

A droite et à gauche s'étaient de longues lignes de maisons blanches à moitié enfouies sous la neige ; toutes, avec leurs petits rideaux blancs aux fenêtres, respirent le plus grand air de propreté, d'aisance. Sur un des pans de chaque maison, nous voyons de gros amas de bois, au pied desquels reposent la scie et le chevalet.

" Les chemins sont " bouillants ", dit le cocher. Il y a longtemps que nous l'avions constaté à l'allure ralentie de son cheval ; de fortes contusions des reins nous ont avertis, en outre, que ces chemins sont fortement coupés de cahots. Un instant nous sommes tentés de pester contre la municipalité ; mais nous nous rappelons que le soin de veiller à l'entretien des chemins est dévolu à ce personnage hors ligne qu'on appelle

le sous-voyer. Or [par parenthèse], n'est pas sous-voyer qui veut ; et parbleu ! quand on a aussi bien débuté sur la voie des honneurs, ce n'est pas pour s'arrêter en si beau chemin. Un sous-voyer est ordinairement un homme à larges aspirations. Si, un jour, mes occupations me le permettent, je ferai un in-folio avec ce titre : "Les ambitions d'un sous-voyer." Je ferai voir par quelle suite de gradations imperceptibles un sous-voyer est amené à aspirer à tous les vains honneurs de ce bas-monde ; je montrerai comment il cherche à devenir membre de la municipalité, commissaire d'école, marguillier, maire de sa paroisse, préfet de son comté ; comment, après avoir ainsi tondû, dans le champ des honneurs, la largeur de sa langue, il se trouve tout à coup sur les rangs des candidats pour les prochaines élections à la Chambre Locale ou à celle des Communes. Certes, on en a vu bien d'autres, même chez des gens qui n'avaient pas été sous-voyers. Pour le présent, je me contente d'établir le fait que ce zélé fonctionnaire, aspirant à de nouveaux honneurs, a tous les intérêts du monde à ne pas forcer les gens à faire disparaître les cahots ; il ménage, par là même, la susceptibilité des électeurs, grossit le flot naissant de sa popularité. Bienheureux, hélas ! serions-nous, si l'ambition des sous-voyers et des candidats ne laissait jamais d'autres cahots sur la voie publique !

Cà et là, devant les maisons, apparaissent de joyeuses bandes d'enfants, bottés et emmitonnés jusqu'aux oreilles, à cheval sur les bancs de neige. Ces petits lurons ont les joues toutes rouges et saignantes ; ils se pelotonnent dans la neige avec une joie sans pareille ; ils semblent être là dans leur élément, comme de petits marsouins dans l'eau.

A notre approche, ils portent la main à leurs casquettes de fourrures, et nous saluent respectueusement. Ce faisant, ils obéissent aux recommandations de leurs mères, aux enseignements de leurs instituteurs, qui leur ont appris à saluer tout le monde, même l'étranger qui ne rend pas leur salut ; dans ce dernier cas, c'est au bon ange de cet étranger que s'adresse leur civilité.

De distance en distance, de grandes croix blanches, placées au bord du chemin, nous annoncent que nous sommes en plein pays catholique. Devant chacune d'elles portez la main à votre chapeau, et saluez ; si vous ne le faites pas, l'exemple du cocher vous fera rougir.

Cependant, il se fait tard, et il n'y a pas d'auberge dans cette paroisse. En revanche,

1 ½

chacune de ces maisons est une excellente auberge, prête à offrir cordialement le repos aux voyageurs.

Généreuse hospitalité ! belle vertu de nos pères, tu n'es pas encore éteinte au milieu de nous ; cependant, tu as reçu çà et là de graves échecs. Qu'est-elle devenue en France ? Je ne puis le dire. Tout ce que je sais, c'est que, il y a quelques années, un maestro, voulant glorifier, dans un opéra devenu célèbre, cette belle vertu chrétienne, s'est cru obligé d'aller chercher le motif de son oeuvre chez les Montagnards écossais, où, paraît-il, " l'hospitalité se donne, et ne se vend jamais, jamais ! "

Nous frappons à la porte, nous franchissons le seuil de cette demeure heureuse. Le maître de céans, vieillard aux cheveux blancs, père de quatorze enfants tout grouillants de vie, vient de dire le " Bénédicité " ; la famille va se mettre à table.

A notre arrivée, le vieux patriarche vient au-devant de nous, nous aide à nous "décapoter", et nous dit : "Si vous voulez faire comme nous, ces messieurs, pas de gêne ; venez prendre une bouchée, il y en a pour tout le monde." — "Ce n'est pas de refus", que nous disons ; et nous partageons le frugal repas de l'heureuse famille. En même temps, les deux aînés se munissent d'une lanterne, et vont prêter main-forte au cocher pour dételer sa "guévale".

Maintenant, causons avec ces braves gens, notons bien chaque mot qu'ils vont nous dire ; et nous allons nous convaincre qu'ils parlent le plus pur français de la vieille Normandie, avec, par-ci par-là, des mots, des expressions étranges que nous nous rappellerons avoir vues quelque part, pourvu que nous ayons étudié notre langue aux sources mêmes de notre littérature ; ce sont ces mots que certains esprits superficiels prennent pour du patois.

Demandez-leur si la récolte a été bonne cette année ; ils vous répondront qu'il y a eu de l'avoine "à plein". Cette expression "à plein", vous la retrouvez dans vingt endroits de Pascal, avec la même signification que celle que lui donnent nos cultivateurs. Demandez à un enfant de vous passer un joujou qu'il tient à la main, il vous répondra : je vous le "barrai" tantôt, pour ballerai, vieux verbe français peu usité aujourd'hui. Insistez ; le gamin va s'impatienter, et dire que vous le "tannez" ; encore une expression parfaitement française, qui est vieille, mais qui mériterait d'être rajeunie.

Exprimez le désir d'aller faire une promenade après souper, ils vous diront de les "espérer" un peu, et qu'ils iront "quant et vous". "Espérer", pour "attendre", est du meilleur français,

du français recherché même, et qui date de loin; "quant et vous" se retrouve souvent dans nos vieux auteurs français, à chaque page dans Amyot. Si vous désirez quelque chose, un des enfants s'offrira d'aller le "qu'ri" pour "quérir", vieux verbe français peu employé en France aujourd'hui. Enfin, ce serait à n'en plus finir que de faire le catalogue de ces vieilles expressions françaises encore usitées dans nos campagnes; il y aurait un travail précieux à faire sur ce sujet.

De temps en temps, vous entendez, de la bouche de ces braves gens, des tournures de phrases tout à fait extraordinaire, expressions de marine, expressions militaires, qu'ils tiennent de leurs ancêtres, et qui trahissent bien l'origine de ces derniers. Ainsi, ils "embarquent" et "débarquent" de voiture, ils "virent" de bord à tout propos, même dans les églises, et quand ils vont s'habiller, ils disent qu'ils vont se "gréer". La mère de famille ne lave pas son linge, mais son "butin"; cette expression est encore en vogue en Normandie, et explique bien les habitudes de ces vieux Normands avec lesquels Guillaume-le-Conquérant fit tant de butin, un jour, dans l'opulente Angleterre. Enfin ils vous disent qu'il fait "frette" à "soir", et qu'il fait "noir", avec l'"i" très fermé, absolument comme on le dit en Normandie. Mais, disons adieu à ces braves gens, revenons de notre voyage, voyons ce qui se passe dans nos villes.

Le langage de nos artisans, charpentiers, menuisiers, journaliers, manoeuvres, de toute espèce, n'est pas, certes, des plus châtiés. A tout instant, ils émaillent leurs discours d'expressions anglaises qu'ils francisent souvent de la manière la plus bizarre. En voici un exem-

ple frais éolos que j'ai recueilli, ces jours derniers, de la bouche d'un homme de police. Parlant d'un mécréant qui avait fait du tapage dans les rues de la ville, et avait offert quelque résistance aux ordres de Sa Majesté, notre homme disait à un sien camarade : " J'ai fini par le prendre et le mettre dedans ; mais X. le magistrat est venu le "bailer". ("to bail", admettre à caution.)

Ces gens vous parlent à tout instant de leur "foreman", de leur "boss", de leur "strike", et de mille choses incompréhensibles pour tous autres que pour eux et pour nous. Le lundi, ils ne manquent pas de vous raconter tous les incidents d'une "trip" qu'ils ont faite au lac Beauport, ou à Lorette, et de vous donner une idée de la "gang" qui s'y trouvait, du "spre" qu'ils y ont fait, et du "fun" qu'ils y ont eu.

Ils ignorent les noms français d'un grand nombre des instruments qu'ils manient tous les jours, de même que les mots propres appliqués aux diverses pièces des arts ou métiers qu'ils exercent. Cela s'explique.

La plupart de nos industries—la construction des navires entre autres—n'ont pris naissance au milieu de nous que depuis la cession du Canada à l'Angleterre. Nos ouvriers, nos charpentiers, ont donc emprunté, tout naturellement, à leurs patrons anglais les noms de leurs outils et ceux des diverses opérations de leurs travaux. A force de se répéter les uns aux autres ces noms et ces mots, ils ont fini par croire qu'ils n'appartiennent pas à un idiome étranger, mais bien à leur langue ; et c'est comme cela que grand nombre d'entre eux parlent anglais sans le savoir. Ceci me rappelle une anecdote.

Le défunt évêque anglican, le très-révérénd Mountain, voyageait, un jour en bateau à vapeur. L'équipage était canadien-français. Rendu vis-à-vis les Piliers, il s'adresse à un matelot, et lui demande quel est le nom français de cette construction particulière qu'on aperçoit sur l'île.—"Çà, dit le matelot, c'est une "Litousse" (light house.)—"Litousse, reprend l'évêque, mais je croyais que le mot français était "phare".—"C'est là ce qui vous trompe, riposte le matelot, "litousse" est le mot français, et "phare" le mot anglais."

Cependant, je suis assez disposé à excuser nos artisans. En effet, il ne faut pas s'attendre que ces braves gens vont traîner avec eux, aux lieux de leurs travaux, un Fleming et Tibbins, ou un Dictionnaire de l'Académie. C'est à nous, messieurs, de les instruire, c'est à nous de leur donner, surtout, le puissant enseignement de l'exemple. Or, cet exemple, les classes instruites peuvent-elles se vanter de le propager autour d'elles ? c'est ce que nous verrons tout-à-l'heure.

Si, de la classe de nos artisans, nous passons à celle des marchands, négociants, gens de commerce, nous constatons avec chagrin que la langue française, dans leur bouche, n'est guère mieux traitée. Ainsi, les marchands tailleurs vous demandent si vous désirez que votre pantalon soit "tight" ou "loose" ; les marchands de nouveautés proclament qu'ils débitent des "marchandises sèches" (dry goods) : ce qui fait supposer tout naturellement que leurs voisins vendent des marchandises mouillées. Les commis-marchands vous présentent des gants de "kid", et s'offrent à les "stretch". Ils veulent vous vendre une "scarf", un "cloud",

des "hoops", au plus bas prix, pour du "cash", parce qu'il "chairent" leurs magasins et vident leur "stock". Ils affichent parfois dans leurs vitrages des placards impayables ; tout le monde a vu celui-ci : "Grande vente pour vider !" Les marchands de farine exposent à vos yeux des "simples" (pour "samples" échantillons,) de leurs produits. Les épiciers s'annoncent comme des "grocers", et vous vendent du "corned beef", du "corn starch", du "black born", du "barley". Les cordonniers mettent à votre disposition des "pumps", des "gaiters", des "slippers" dans le dernier "style".

Passons aux hommes instruits, à ceux qui appartiennent aux professions dites libérales.

J'ai l'honneur d'appartenir à cette classe ; mieux que n'importe qui, je sens que j'ai une très-large part à prendre dans les reproches que je vais lui adresser ; on ne devra donc pas être surpris de m'entendre user largement de la particule "Nous" !

Avec nous, donc, hommes instruits ou censés l'être, nous avons le droit de nous montrer difficiles. Placés à la tête de notre société, nous en sommes les premiers gardiens ; et si notre langage n'est pas épuré, s'il n'est pas parfaitement français, nous n'avons aucune excuse valable à donner. Cependant, si l'on veut se faire une idée des tortures inouïes que nous faisons subir tous les jours à notre langue, nous n'avons qu'à assister à certaines plaidoiries de nos Palais de Justice, ou bien encore, à certaines séances de la Chambre des Communes ou de la Chambre locale.

Il est, entre bien d'autres, une tournure de phrase dont les avocats abusent singulièrement, et qu'ils devraient bien, une fois pour toutes,

bannir de leurs locutions judiciaires. A tous moments, vous les entendez s'écrier : " Vos honneurs "savez", vos honneurs "comprenez !" La construction grammaticale exigerait certainement : " Vos honneurs savent, vos honneurs comprennent." Je sais quelles excuses l'on donne pour légitimer l'emploi de cette tournure barbare et de bien d'autres. En premier lieu, on se targue de ne s'occuper que fort peu de la forme et de tenir, avant tout, à la pratique. Or, je prétends que la pratique des barbarismes et des solécismes est chose abominable et damnable, et ne doit pas être tolérée. En second lieu, qui le croirait ! c'est par pruderie que plusieurs de nos avocats persistent à employer cette tournure de phrase. Le verbe "voir", paraît-il, à la troisième personne du singulier du futur présent, accolé au mot "Votre Honneur", aurait une consonnance désagréable pour l'oreille !

Je n'en dirai pas plus à l'adresse de nos avocats, je sens que je suis sur un terrain glissant. Ces messieurs ont plusieurs cordes à leur arc ; et, lorsque vous avez le malheur de leur déplaire, rien ne les embarrasse moins que de vous "caplasser". Or, je déteste la chicane, je hais les procès, autant que j'aime les avocats. Aussi, je me hâte d'adoucir par un correctif— par un "émollient", comme disent les médecins —l'aigreur des reproches que je viens d'adresser.

Je dirai donc que parmi nos hommes de loi il en est quelques-uns, au nombre des anciens, qui ont su se faire une juste renommée par la pureté de leur langage, et le soin qu'ils apportent dans le choix de leurs expressions. Je dirai de plus que, grâce à l'infusion d'un sang

jeune et vigoureux, il me semblerait que le langage du barreau a fait des progrès réels depuis quelques années. Aux jeunes avocats, il appartient de pousser à la roue, et d'introduire dans nos palais de justice un langage à l'abri de tout reproche.

Avec nos députés, avec ceux de notre Chambre locale surtout, je me sens à l'aise. Je n'ai pas l'honneur, il est vrai, de veiller avec eux au mouvement du char de l'Etat ; mais, cependant, si je n'ai pas le droit de les appeler "mes Honorables Collègues," j'ai, au moins, l'honneur de donner à un grand nombre d'entre eux le nom de "Confrères". En effet, il paraît qu'il n'y a pas moins de douze médecins dans notre Chambre locale : c'est beaucoup, ce n'est pas trop peut-être. La Confédération vient de naître. Bonne fille, au demeurant, elle est, cependant, exposée comme tous les nouveau-nés à ces graves maladies qu'on appelle les maladies de l'enfance, et dont la moins redoutable est la coqueluche. Aussi, je conseillerai à mes confrères, en passant, de ne pas exercer leur art d'une manière trop héroïque : qu'ils ménagent la lancette, l'émétique, le calomel ; qu'ils s'en tiennent, autant que possible, à la médecine dite "expectante" ! Les remèdes violents vont mal à une constitution naissante.

Si l'on en croit nos journaux—et qui ne les croirait pas !—tout est couleur de rose aujourd'hui dans notre Chambre des Communes et dans notre Chambre locale ; et les discours qu'on y entend, ne fournissent qu'exceptionnellement matière à la critique. C'est un résultat dont nous avons grandement raison de nous féliciter ; le bon exemple exerce d'autant mieux sa bénigne influence, qu'il part de plus haut.

Lorsque je reproche aux membres des professions libérales de ne pas soigner leur langage, il ne faut pas croire que j'aie simplement en vue l'abus de termes anglais, l'emploi des anglicismes. Non ; on peut très-bien n'employer que des expressions parfaitement françaises, et, cependant, parler très-incorrectement encore. Ainsi, ils sont bien rares ceux d'entre nous qui, dans la conversation ordinaire, n'hésitent pas, ne bégaiant pas à tout instant, pour attendre le mot propre, ou la tournure de phrase qui leur fait défaut. D'une phrase que nous n'avons pas complétée, nous passons à une autre que nous ne complétons pas ; et, à la fin, nous suppléons à ce que nous voudrions dire par ces mots : " Vous savez, vous savez."

Quant aux vices de prononciation, nous avons certainement peu de chose à corriger. Si nous donnions à l'"a" qui termine un grand nombre de nos mots français, une longueur moins démesurée, si nous prononcions, par exemple, Canada, au lieu de Canad"à", nous aurions fait déjà un immense progrès. Chose singulière ! nous faisons souvent bref l'"a" qui doit être long, et long, l'"a" qui doit être bref. Ainsi, nous disons baz"à"r ; on doit dire b"à"zar. Nous prononçons maçon, les Français prononcent m"à"çon.

Il en est de même de la particule "oi", que nous prononçons très-fermée, à la mode normande. Ainsi, nous prononçons "soer, voer, noer", au lieu de "soar, voar, noar". Ici, cependant, il faut éviter l'excès dans lequel tombent certaines personnes qui affectent le beau langage, et prononcent ces mots à l'anglaise : "voâr, soâr, noâr".

Quant à vous, mesdames et mesdemoiselles, qui avez bien voulu honorer cette réunion de votre présence, je n'ai qu'un mot à vous adresser.

Si quelqu'un, mesdames, avait jamais l'audace de vous parler de vos "babies", de votre "nurse", de votre "nursery", de la magnificence de votre "turn out", de l'éclat de vos "at home", faites la sourde oreille.

Vous, mesdemoiselles, lorsqu'à un repas quelconque, un galant viendra vous offrir du "kidney", du "black pudding", un verre de "port", ou de "sherry", du "sponge", du "cake", du "wedding cake", des "ladies fingers", des "kisses"... , appelez au secours. Au bal, ayez en horreur les "fast dances" ; et si quelqu'un prie une de vos amies de vouloir bien chanter une romance, conseillez-lui de ne pas s'excuser, en disant que son piano n'a pas été "tuné".

Pour conserver notre langue, mesdames et messieurs, pour obvier à tous les défauts que je viens de signaler, que faut-il ? D'abord, une bonne direction imprimée dans nos écoles normales, dans nos collèges, dans nos couvents ; ensuite, un grain de patriotisme.

On vous l'a dit bien des fois, mesdames, et on ne saurait trop le répéter, votre mission, en ce pays, est immense ; la garde des trois-quarts, au moins, de notre nationalité est commise à vos soins. Or, sait-on bien ce que c'est que la nationalité canadienne-française ?

C'est un arbre aux proportions colossales, aux dimensions gigantesques, dont les branches s'étendent depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à Ottawa et même au-delà. Cet arbre prête le doux ombrage de ses rameaux et de ses feuilles à un million d'individus. Il puise les sucs nécessaires

à sa nutrition au moyen de deux racines puissantes : la langue et la religion. Coupez une de ces racines : les feuilles se flétrissent, les fruits se dessèchent, l'arbre est mort !

II

PARESSE ET TRAVAIL

Conférence faite à la demande de la Société
Casault, 1866

Je viens vous parler ce soir de luttes, de combats; et cependant, je vous l'avouerai sans feintise, mon âme est veuve de tout instinct belliqueux. de toute ardeur militaire; à ce point que l'idée de recevoir en pleine poitrine un boulet de trente-six fait sur mes nerfs l'impression la plus désagréable.

Tout le monde n'est pas de mon avis, je le sais; je sais aussi qu'il en est plus d'un parmi vous qui affectionne tout particulièrement ce genre d'exercice; mais, là-dessus, chacun son goût. Professeur d'Hygiène dans cette université, je suis conséquent avec moi-même; et, en fait d'exercices, je n'admets que ceux qui ne violent pas les saines lois de l'hygiène.

Ainsi, je le répète, je ne suis pas du bois dont on fait les héros; et, chaque fois qu'il m'est donné de contempler un de ces sinistres tableaux où sont représentés ces effroyables massacres auxquels on donne le nom de batailles alors, comme cet excellent homme que vous connaissez tous, et dont je partage amplement l'avis sur ce point, alors je me dis tout piteusement à moi-même: "Encore s'il y avait moyen de se sauver!"

Cette timidité excessive (donnez-lui un autre nom si vous le voulez) explique suffisamment pourquoi le grade que j'occupe dans la hiérar-

chie militaire de mon pays, est si modeste. Je ne suis qu'assistant-chirurgien dans mon bataillon, le treizième de milice—et de milice "sédentaire",—lequel obéit aux ordres paternels du plus belliqueux colonel qui fût jamais.

Or, en cette qualité d'assistant-chirurgien du treizième, j'aime à me répéter à moi-même ces paroles de Desgenettes à Bonaparte : " Mon devoir à moi est de guérir les hommes, non de les tuer." Chaque fois que je me rappelle ces mots, j'éprouve une grande consolation intérieure ; et quand, par hasard, il m'arrive de rencontrer mon bouillant colonel, je le prie instamment de ne m'appeler sous les armes que le plus tard possible ; je m'efforce même de le convaincre que je lui aurai infiniment de reconnaissance s'il ne m'y appelle point du tout.

Mais, messieurs, il est d'autres combats que ceux dont les péripéties se déroulent en rase campagne, d'autres ennemis que ceux qui nous attendent sur les champs de bataille : ennemis qui n'ont ni canons rayés, ni vaisseaux blindés ; ennemis qui dédaignent les blocus, les sièges, les coups d'épée, et qui, pourtant, nous font subir des défaites mille fois plus désastreuses encore que celles que pourraient nous infliger des ennemis armés jusqu'aux dents. C'est dans le dessein d'opposer une digue aux empiètements d'un de ces forbans, que je viens, ce soir, faire un appel aux armes, susciter, s'il est possible, une ligue nombreuse et puissante.

Vous vous rappelez tous ce que disait à ses soldats un guerrier français, au moment de livrer bataille : " Soldats, vous êtes français, voilà l'ennemi ! " Je pourrais, à la rigueur, me contenter de répéter ces mêmes paroles, si élo-

quentes dans leur extrême simplicité ; mais, messieurs, si vous êtes soldats, je ne suis pas général et n'ai nulle envie de l'être ; en conséquence, j'irai plus loin, je vous dirai : Cet ennemi contre lequel je viens vous engager à lutter, il est partout : sur la terre que nous foulons à nos pieds, et dans l'air que nous respirons. Il naît avec nous, nous accompagne sans cesse, dans notre travail comme dans notre repos, à l'étude comme à la table. Il est le chef de ces lions rugissants qui, suivant le langage énergique de l'Écriture, rôdent sans cesse autour de nous pour nous dévorer ; et c'est sur lui que les autres lions se reposent du soin de veiller à leur place, lorsque, pour une raison ou pour une autre, ils croient devoir prendre un instant congé de nous : tant ils sont sûrs que leur besogne n'en souffrira pas. Enfin, cet ennemi puissant dont le drapeau flotte partout et est partout triomphant, sans jamais avoir besoin, pour le protéger, ni des murs des forteresses, ni des remparts des citadelles, cet ennemi, vous l'avez deviné, c'est le Haut et Puissant Démon de la Paresse.

En venant vous engager à lutter de toutes forces contre ce belligérant, je me sens d'autant plus à l'aise, qu'ayant encore toutes fraîches à la mémoire les éclatantes défaites que tant de fois il m'a fait subir, je suis plus au fait de ses ruses, de sa tactique, de sa stratégie ; d'autant plus à l'aise encore, que je trouve dans cette brillante jeunesse qui m'entoure,—parmi vous, surtout, messieurs de la Société Casault,—une petite armée déjà toute prête, toute disciplinée, tout aguerrie, et habituée depuis longtemps à compter ses victoires par le nombre de ses combats.

Qu'est-ce que la Paresse ?

J'ai cherché à peu près partout une réponse à cette question. J'ai interrogé les dictionnaires ; et, parmi ces derniers, Bescherelle, Bescherelle, l'ami de tout le monde, de ceux, spécialement, qui tiennent à avoir une autorité complaisante, toujours prête à sanctionner leurs négligences. Je m'attendais à trouver dans Bescherelle une définition comme toutes les autres, définition qui aurait été conçue en ces termes, par exemple, ou à peu près : "La paresse est un sentiment... un penchant... un vice... une passion... qui nous engage... nous porte... ou nous pousse... à être paresseux !

Grand a été mon désappointement !

En effet, Bescherelle commence par nous dire que la paresse est un substantif féminin ; ensuite, que son origine vient du grec ; ce qui indiquerait que la chose, comme le mot, n'était pas inconnue des anciens ; enfin, arrivé à la définition, il nous dit tout bonnement : "La Paresse est un des sept péchés capitaux !"

Le petit catéchisme l'avait dit avant lui. Sachons gré, cependant, à M. Bescherelle, qui a fait deux si gros volumes, d'avoir, au moins dans cet endroit, apprécié à leur juste valeur les définitions de ce petit livre.

Soit donc, la paresse est un des sept péchés capitaux ; mais ce n'est pas tout.

Si l'on veut bien se donner la peine de faire l'énumération des sept péchés capitaux, l'on ne tardera pas à s'apercevoir que la paresse n'est nommée qu'en dernier lieu, qu'elle vient après tous les autres.

Pourquoi cela ? La paresse n'est-elle pas la

mère de tous les vices, suivant le proverbe banal que tout le monde connaît ? Or, à tout seigneur, tout honneur, dit un autre proverbe ; et pourquoi donc ne pas donner au chef la première place ?

Cette découverte inattendue m'intriguait fortement, lorsqu'un ami, aussi fort sur le cérémonial que sur l'école politique, est venu me donner la solution de cette difficulté. Il n'y a pas de chef, m'a-t-il dit, parmi les sept péchés capitaux ; chacun d'eux est à la fois chef et sujet. Tout se fait en commun dans cette société : dès que l'un a gagné un empire, tous les autres partagent également avec le vainqueur, en bons amis, en vrais communistes. Si la douce fraternité, si la bienheureuse égalité existe quelque part, là elle existe ; là est la république démocratique, une et indivisible par excellence.—Ma démocratie a bien été forcée de se rendre à l'évidence de ce raisonnement.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, messieurs, la paresse naît avec nous. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur un de ces berceaux si moelleux, si propres, chefs-d'œuvre de l'amour maternel, et où repose un de ces petits anges, qui sourient aux anges, que Dieu a commis à la garde de ses anges, de cet ange terrestre surtout qu'on appelle la mère. Certes, le ciel a bien fait sa part ; mais les démons, eux aussi, n'oublient pas qu'ils ont des droits imprescriptibles sur cette proie facile. Ils veillent ; et, en attendant qu'ils puissent tendre le réseau de leurs embûches, la paresse, préposée en sentinelle jalouse, a sa place auprès de ce berceau parfumé. Et à quel autre pourrait être confiée une semblable

mission ! Aussi, sur les yeux de ces nourrissons, a-t-elle le soin de jeter ses voiles les plus impénétrables, et vous voyez ces jeunes enfants dormir, dormir sans cesse, dormir toujours. Il ne faut rien moins que le sentiment de la souffrance, rien moins que l'aiguillon de la douleur pour discuter à la paresse la possession de son empire.

Souvent les poètes, les littérateurs, nous représentant ce sommeil des jeunes enfants comme un sommeil léger, si léger que le moindre bruit, un rien peut l'interrompre. Pure fantaisie ! Le sommeil de l'enfant, d'ordinaire, est très profond. La paresse ne fait pas les choses à demi, surtout lorsqu'elle a ses coudées franches ; aussi, sont-ce toujours les sucs les plus concentrés de ses pavots qu'elle a soin de répandre sur les yeux de ces petits. Parfois, vous voyez un sourire effleurer leurs lèvres roses, un léger tressaillement rider leur front si pur ; mais ne craignez pas que vos paroles, ne craignez pas qu'un baiser les éveillent.

Nous naissons donc essentiellement paresseux ; l'aveu est humiliant, mais qu'y faire ? C'est tellement le cas, que le langage maternel, toujours si éloquent, ne croirait pouvoir mieux terminer l'énumération de toutes les bonnes qualités d'un petit enfant que par ces mots, qui sont dans la bouche de toutes les mères : " Mon enfant est bien bon, il dort toujours ! "

Cependant, messieurs, ce petit enfant va grandir, ses organes vont se développer, ses membres, acquérir de l'ampleur et de la force. Quelques mois auront à peine glissé sur cette petite tête blonde, qu'un surcroît de vie va faire naître de nouveaux instincts, faire éclore une nouvelle

existence. A cette torpeur invincible, à cette paresse innée, succèdent un besoin impérieux de mouvements, une activité et une vigueur qui étonnent. Tout entier à ses jeux, tout entier à ses ébats, l'enfant déploie alors dans tous ses actes une telle énergie, une telle âpreté, qu'on en est réduit à se demander comment des organes si frêles et si délicats en apparence peuvent résister à tant d'agitations, à tant de chocs répétés. Evidemment la paresse ne peut s'accommoder d'un tel dévergondage de mouvements, évidemment elle est détrônée. Détrompons-nous, elle ne fait que changer de siège ; elle quitte le corps où elle a régné quelques mois, pour l'esprit sur lequel elle se propose de régner toujours ; et nous allons voir naître la pire de toutes les paresse, qui est la paresse de l'esprit, la paresse intellectuelle.

En effet, voyons-le à l'oeuvre ce jeune enfant si agité, si fringant, et pour qui vient de sonner l'heure impitoyable de la leçon. Avec quelles peines infinies il se résigne à suivre ces caractères que sa mère, — cette première des institutrices, — lui indique du bout de son doigt. A peine a-t-il répété la deuxième lettre de son alphabet, que déjà son esprit, ennemi de toute contrainte, dominé par la paresse, voltige ailleurs. Le besoin d'activité corporelle ne le quitte pas. Oh non ! tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, vingt fois déjà il a porté les yeux loin de son livre, dont il froisse les pages par un instinct tout mécanique. Il est prêt à tout, il fera tout, hormis ces efforts de l'intelligence que la paresse lui interdit.

Hélas ! le pauvre enfant ? il est loin de se douter que ce n'est là que le prélude de ce com-

bat acharné, de cette lutte sans fin qu'il lui faudra continuer toute sa vie.

Pendant, la porte du collège va bientôt se refermer sur cet enfant si insoucieux, si distrait, et que quelques années de plus n'ont pas, il s'en faut, dépouillé de ce fonds de légèreté si caractéristique du jeune âge. Le collège ! avec ses murs massifs et imposants, avec ses corridors sans fin ! Le collège ! avec ses salles immenses, et presque toujours silencieuses, avec sa règle austère, ses maîtres aux regards sévères et inflexibles ; il ne faut rien moins que le collège pour continuer avec succès cette lutte héroïque contre le plus grand ennemi de nous-mêmes, la paresse !

Certes, malgré tout ce qu'on peut dire, il est bien rud' le combat qui se livre entre les quatre murs du collège ! Pendant huit années entières, confier à des précepteurs sages et dévoués le dépôt précieux de sa liberté ; pendant huit années, forcer la paresse indocile à ployer et à s'enfuir au choc du bataillon redoutable des grammairres, des dictionnaires, des auteurs grecs et latins,—chrétiens et payens !—des auteurs de toute espèce : avouons-le pour s'astreindre à tout cela, il faut beaucoup d'abnégation. Il serait si doux de n'être jamais astreint au silence, si agréable de n'avoir pour règle que sa volonté, si amusant de jouer et de gambader à loisir ! Il est si pénible d'avoir à marteler sans cesse un cerveau rebelle, qui ne reçoit que malgré lui les empreintes de sciences aussi difficiles que variées ! Je le demande, où est l'écolier, même parmi les plus laborieux, qui cent fois au moins, durant sa vie de collège, ne s'est pas laissé aller à ces nombreuses défaillances

que la paresse est si ingénieuse à infiltrer dans ces âmes délicates ? Quel est celui qui n'a pas désiré de tout son coeur le jour mille fois béni où quelque généreux bienfaiteur de l'humanité ferait jaillir de son cerveau la douce invention des vacances éternelles ? Heureusement que pour soutenir les courages sans cesse chance-lants, il y a les récompenses, les prix, les grades universitaires ; et, lorsque tout cela ne suffit pas, il y a... comment dirai-je ?... il y a ces remèdes violents, héroïques, que ne connaissent pas sans doute les collégiens de 1866, mais dont, plus d'une fois,—je le confesse très humblement,—j'ai savouré toute l'amertume... Et cela m'a fait un très grand bien !

A vingt ans,—terme moyen en ce pays,—on sort du collège. Voilà donc vingt années entières, et les plus belles, toutes consommées dans une lutte incessante et désespérée contre le lourd démon de la paresse.

Encore, si après cette lutte acharnée, il pouvait nous être donné de crier victoire ! Encore, si de nombreux trophées remportés sur l'ennemi pouvaient nous assurer à l'avenir un champ libre de tout obstacle ! Mais, hélas ! combien, à cette heureuse époque de la vie, se laissent amollir par ces énervantes délices de Capoue, que l'occasion semble faire naître à dessein sous leurs pas ! combien prêtent encore, avec plus de docilité que jamais, le cou au joug de la paresse ! C'est alors qu'on voit celle-ci, pour triompher plus sûrement, appeler à son aide les illusions toutes-puissantes de son fidèle Achate, l'orgueil. Tous deux, réunissant désormais leurs efforts, ne manquent pas de trouver bien vite le défaut de la cuirasse ; et que de jeunes

gens ne voit-on pas alors s'imaginer qu'ils ont tout appris, qu'ils savent tout, et qu'il n'y a plus pour eux qu'un seul souci en ce monde, celui de désapprendre au plus vite ! Ils se regardent complaisamment comme des puits de science, des trésors de sagesse ; quelques-uns même, doués d'une sensibilité nerveuse exagérée, vont jusqu'à concevoir de vives inquiétudes sur l'état de leur santé ; ils craignent de succomber à une pléthore scientifique !

On a inventé une phrase en ce pays pour exprimer tout cela, et l'on dit : " C'est un homme instruit, il a fait toutes ses études ! " tout comme si l'on disait : " C'est un Arago, un Faraday, un Liébig ou un abbé Moigno."

Heureux ceux qui ne s'appliquent pas à se faire croire de pareilles lubies ! Heureux les jeunes gens qui sortent du collège bien persuadés qu'ils n'ont fait que de défricher un petit recoin du vaste domaine de leur intelligence, bien convaincus que sans des efforts persévérants, l'ivraie ne tardera pas à étouffer les germes précieux qu'ils ont ensemencés avec tant de soins et de fatigues ! Heureux ceux qui savent qu'ils ne savent rien !

Au sortir du collège, le jeune homme, s'il n'embrasse l'état ecclésiastique, voit s'ouvrir devant lui trois carrières, toutes aussi encombrées, toutes aussi ingrates l'une que l'autre. Trois carrières ! voilà le cercle étroit dans lequel tournent toutes les ambitions du jeune Canadien instruit. Il faut qu'il se résigne à se faire ou notaire, ou médecin, ou avocat ; hormis qu'il se destine à devenir d'emblée membre du Parlement Provincial.

Quoiqu'il en soit, jetons un coup d'oeil rapide

sur cette belle vie d'étudiant, fraîche oasis déposée au milieu du désert brûlant de la vie, halte bienfaisante, où l'homme a besoin de se retremper avant de s'élancer dans une carrière toute semée de ronces et d'épines, et dont le terme est l'inconnu.

Ah ! messieurs, que n'ai-je, ici, le pinceau d'un Raphaël pour dépeindre à vos yeux, dans toute sa splendeur, cette belle vie d'étudiant, telle qu'elle se pratique par toute l'étendue de ce pays privilégié !

Levés avant le jour, hiver comme été, nos étudiants canadiens n'ont qu'une seule ambition, celle d'acquérir les connaissances de leur état, qu'une soif, celle d'apprendre. Leurs compagnons, leurs amis, ce sont leurs livres. Qui pourrait ne pas leur payer un ample tribut d'admiration, lorsqu'on les voit renoncer, avec une abnégation au-dessus de tout éloge, à toutes ces distractions, à toutes ces fêtes, à tous ces plaisirs vers lesquels les entraîne si puissamment la faiblesse humaine, si faible à cet âge ? Si l'on me reprochait de charger le tableau, j'en appellerais au témoignage des étudiants eux-mêmes, sûr que leurs puissantes voix ne manqueraient pas de soutenir ces grandes vérités, toutes paradoxales qu'elles paraissent au premier abord.

Malheureusement, messieurs, le Canada n'est pas d'univers ; et combien n'est-il pas de pays où les choses sont loin de présenter un aspect aussi consolant ! Transportons-nous donc, par un effort d'imagination, dans une de ces tristes contrées ; voyons ce qui s'y passe.

Là, comme ici, il y a bien des disciples de Cujas, des disciples d'Hippocrate, bien d'autres

disciples. Nous prendrons comme exemple un des premiers. Sur les dix heures du matin, on le voit se rendre à pas comptés, vers le bureau de ce personnage toujours si original qu'on appelle le " patron ". Ici, au milieu des in-folio, des codes civils, des codes criminels, de bien d'autres codes, s'étale avec nonchalance une chaise ample, soigneusement rembourrée, et qui, avec ses vastes bras tout poussiéreux et son allure narcotique, invite puissamment au sommeil. C'est là que s'intronise notre étudiant. Un parfum de gazettes fraîches écloses attire d'abord son attention ; comme il n'a qu'à tendre la main pour s'en emparer, et qu'en outre, il est de strict devoir pour tout bon citoyen de suivre les événements de son pays, c'est par cette lecture qu'il commence tout naturellement sa journée. Cela le mène jusqu'à midi.

Il y a une heure pour tout, et l'heure de midi est, de temps immémorial, l'heure du dîner ; d'ailleurs, on sait que le travail est un puissant stomachique, et que rien n'aiguise l'appétit comme la lecture d'une gazette nouvelle. Notre étudiant va donc dîner. Sur les deux heures il retourne au bureau... hormis que quelque affaire importante l'en empêche ; or, les affaires importantes qui empêchent d'aller au bureau ne sont pas rares. Mettons qu'il y aille. Il continuera l'ouvrage commencé le matin...

Et c'est ainsi, messieurs, que, de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, s'écoulent gaiement, mais sans beaucoup de profit, les quatre ou cinq années de cléricature imposées par les règlements. Après des études aussi bien remplies, on subit des examens que quelque " communiqué " complaisant fait mous-

ser sur les journaux, à grand renfort d'adjectifs, avec mille souhaits de bonheur au nouvel initié, à la confrérie. Muni de ces souhaits, notre homme n'a plus qu'à se mettre à l'affût de la veuve et de l'orpheïn, sans oublier les veufs et les pères et mères.

Le tableau que j'é viens de tracer, messieurs, est fidèle ; je puis en garantir la parfaite ressemblance. On aura peine à y croire, je le sais : tout cela est si loin de nous ! si différent de ce qui se passe journellement sous nos yeux !

Cependant, on peut étayer toutes choses, même les plus mauvaises, avec ces appuis plus ou moins chancelants qu'on appelle des excuses ; voyons quelles excuses on donne pour légitimer cette paresse coupable. L'étude, dit-on, n'est rien ; les cours universitaires encore moins. Pour être bon avocat, excellent médecin une seule chose suffit, la pratique, l'expérience !

La pratique de quoi ?.. La pratique de la paresse évidemment.

Cependant, trois heures vont sonner bientôt. Le temps est si beau ! tant d'élégant, tant d'élégantes sont occupés, à cette heure, à promener leur paresse sur les trottoirs ou dans les jardins de la ville ! Adieu donc gazettes, patron, codes et bureau !

La paresse est ingénieuse à s'abriter sous certains mots ; et, parmi ces derniers, il n'en est pas dont elle fasse un plus mauvais usage que des mots " pratique " et " expérience ".

Mais, messieurs, autant il faut s'incliner respectueusement devant l'expérience de bon aloi, et se soumettre aveuglément à ses décrets, autant aussi il faut se défier de cette expérience mensongère à l'aide de laquelle tant de gens cherchent à dissimuler leur ignorance.

Il ne faut pas s'y tromper ; si l'expérience accompagne souvent les cheveux blancs, les cheveux blancs seuls ne peuvent pas la donner. L'expérience ne s'acquiert que par beaucoup d'étude unie à beaucoup d'observation. L'étude, ou, comme on dit encore, la théorie, qu'est-ce ? sinon l'expérience ou la pratique des autres. Et l'expérience seule, ou la pratique sans étude, qu'est-ce, surtout dans l'exercice de certaines professions ? sinon, presque toujours, une routine aussi invétérée que dangereuse. Voir et observer sont deux choses différentes : que de gens qui regardent et ne voient point ! que de gens qui voient et n'observent point ! " Oculos habent et non videbunt ".

Une autre excuse que l'on invoque souvent pour ne pas s'infliger le travail de l'étude, est la suivante : " Je suis trop vieux pour apprendre ! "

Trop vieux pour apprendre ! Jamais ! car la dernière fin de l'homme est d'apprendre, c'est-à-dire, de connaître tout, de savoir tout, de saisir tout, " apprehendere ", c'est-à-dire, de savoir l'infini, de savoir Dieu !..

Veut-on des preuves comme quoi l'on n'est jamais trop vieux pour apprendre, comme quoi aussi l'âge et l'expérience ne suffisent pas pour inculquer à l'homme les connaissances qu'il n'a pas ? Voici des exemples.

Socrate, à un âge très avancé, apprit la musique. Caton, à quatre-vingts ans, se mit en frais d'apprendre le grec. Plutarque, entre soixante-dix et quatre-vingts ans, commença l'étude du latin. Boccace avait trente-cinq ans lorsqu'il lui prit fantaisie de cultiver les lettres. Que de jeunes gens, beaucoup plus jeunes que Boc-

face, qui se meurent d'ennui, et se croient trop vieux pour commencer des études littéraires ! A soixante ans, Colbert se mit à étudier le latin. Il me serait facile de multiplier ces exemples ; je me hâte d'en citer un qui appartient à l'histoire toute moderne, et, qui plus est, à l'histoire de notre pays.

N'avez-vous pas vu, messieurs, il n'y a encore que quelques mois, dans les salles de cet édifice, n'avez-vous pas vu de graves personnages, s'il en fût jamais, de dignes représentants de nos deux chambres, se mettre hardiment à l'étude des manoeuvres militaires ? Ces messieurs ont compris que leurs connaissances professionnelles et politiques, que leur âge et leur expérience, n'avaient pu leur enseigner ce qu'ils n'avaient jamais appris. Je les ai vus à l'oeuvre ; plus d'un avait les cheveux gris. J'ai admiré l'habileté avec laquelle ils apprenaient à mouvoir leurs pieds et leurs mains ; j'ai applaudi sans réserve. Sans compter les importants services que plusieurs d'entre eux pourraient rendre sur les champs de bataille, si l'occasion s'en présentait, ils ont donné là un exemple excellent à la jeunesse de leur pays ; et l'on n'entendra plus désormais, il faut l'espérer, des jeunes gens de vingt-cinq à trente ans, s'écrier avec suffisance : " Je suis trop vieux pour apprendre ! "

Mais ce n'est pas le travail, ajoute-t-on encore, ce n'est pas l'étude qui donne des clients, fait gagner son pain quotidien ; et l'on cite des exemples.

Cette dernière raison, malheureusement, n'a, en apparence, que trop de fondement. Que de jeunes gens instruits, capables, aimant l'étude, et qui, malgré les meilleures dispositions, végè-

tent inconnus, sans clients, sans renommée pauvres et délaissés. Combien, au contraire, qui, sans éducation, sans talent, sans capacité, fleurissent et cueillent des roses là où d'autres ne trouvent que des épines. Pourtant, soyons bien convaincus d'une chose : tôt ou tard le mérite vient à se faire jour. Si l'ignorance, si l'incapacité réussissent pendant quelque temps, à force de hableries, d'intrigues, de charlatanisme, à tenir le haut bout du pavé, tôt ou tard elles viennent à se démasquer ; et la dégringolade est d'autant plus rapide, qu'elle se fait de plus haut.

C'est le privilège des gouvernements représentatifs comme le nôtre, de passionner beaucoup les jeunes gens pour ce qu'on est convenu d'appeler "la politique" ; et c'est là, pour plusieurs, la cause d'une grande perte de temps.

A Dieu ne plaise que je veuille rabaisser le mérite de ceux qui tiennent en mains les rênes de l'Etat, et dirigent les destinées de leur pays. Si beaucoup de reconnaissance peut alléger un peu le lourd fardeau qui pèse sur leurs épaules, la miègne leur est acquise d'avance. Néanmoins, laissez-moi vous dire toute ma pensée sur cette question si brûlante de la politique. Si c'est la recherche de la gloire qui anime vos démarches, inspire vos efforts, détrompez-vous : sur mille qui recherchent la gloire dans ces sentiers raboteux et difficiles, à peine un la trouve-t-il. En effet, la plupart de ces questions politiques qui émeuvent tant les contemporains, laissent à peine derrière elles une petite trace dans les annales de l'histoire. Cependant, si c'est là votre ambition, si vos goûts et vos aptitudes vous portent à embrasser cette carrière ingraté,

croyez-moi, la meilleure préparation que vous puissiez apporter à ce genre d'étude, c'est, messieurs les Etudiants de toutes classes, de bien faire vos cours de littérature, d'arts, de droit, de médecine. Par ces études fortes, vous développez votre intelligence, vous mûrissez votre jugement, bien mieux que vous ne le pourriez faire avec toute la "politiquaillerie" du monde.

Il est une chose entre toutes qu'il est urgent de développer en ce jeune pays : c'est le goût, c'est la passion de l'étude. Or, cette passion ne peut naître et se développer que par l'étude. Quel travail pénible n'est-ce pas que d'étudier, pour celui qui le fait sans goût, avec répugnance ! au contraire, quelle source de jouissances infinies n'est pas l'étude, pour celui qui est parvenu une fois à cultiver ce goût jusqu'à la passion ! De toutes les passions il n'en est pas de plus fortes, ni de plus tenaces, une fois qu'on est parvenu, par des soins intelligents, à lui donner son plein développement. Que sont pour l'amant de la science tous les plaisirs du monde, comparés aux sereines jouissances que lui donnent ses livres et ses bouquins ?

Vous avez dû rencontrer, un jour ou l'autre, dans le cours de votre vie un de ces hommes privilégiés dont le palais délicat, par une éducation patiente et bien dirigée, est parvenu à acquérir cette sensibilité exquise, cette finesse d'appréciation qui lui donne la prééminence sur tous les autres sens.

Au seul nom d'un aliment aimé, au souvenir seul d'un fruit savoureux, le cerveau de ces hommes s'exalte, une transfiguration complète s'opère dans leur personne. Ils sortent de leurs rêveries : leur teint s'anime, leurs gestes se

multiplient, ils deviennent loquaces. Un sentiment de satisfaction inexprimable s'épanouit sur leur figure, leurs lèvres se rapprochent instinctivement, vous entendez sortir de leur bouche de petits happements produits par le choc de leur langue contre le palais. L'illusion pour eux est complète ; ils dégustent de mémoire, par coeur, comme on dit.

A ce tableau, vous avez reconnu le gourmet.

Eh bien ! messieurs, je voudrais que chacun de nous portât le même amour à ce fruit de l'arbre de la science qui, Dieu merci ! n'est autre chose, en ce pays, que l'arbre du bien. Je voudrais que chacun de nous apprit l'art de déguster un beau livre, comme le gourmet apprend à déguster un mets savoureux. Je voudrais que la lecture d'un beau chapitre, que le souvenir d'une belle page, fissent éclater sur vos figures ces rayons de contentement intellectuel, les plus beaux de tous les rayons ; je voudrais que vous fussiez des gourmets de la science.

Cependant, avouons-le, il faut à ceux qui cultivent les lettres, les sciences ou les beaux-arts, en Canada, une dose plus qu'ordinaire de patience, d'énergie, de patriotisme.

Ailleurs, la culture des oeuvres de l'esprit mène souvent au chemin de la fortune, ou, ce qui vaut mieux encore, conduit souvent au sentier des honneurs et des distinctions. Ainsi, en France, la seule perspective de pouvoir attacher, dans un avenir même éloigné, un petit ruban rouge à sa boutonnière, fait faire des prodiges. Ici, le seul mobile qui puisse soutenir les courageux pionniers de la pensée, c'est l'espoir de contribuer un peu, peut-être, à relever la

gloire de leur pays, et de laisser derrière eux un petit sillon de lumière qui puisse éclairer le sentier où mancherà la postérité !

Parvenu à cette période de mon discours, je sens, messieurs, plus que personne, toute l'inutilité de mes paroles : on a beau dire, on a beau faire, la paresse a des charmes incomparables et rien ne saurait la dépouiller de ses séduisants attraits. La paresse tient enchainés à son char doré tous les hommes, non-seulement avec leurs vices, mais un grand nombre même avec leurs vertus.

Le travail lui-même n'est bien souvent que l'esclave de la paresse ; disons le mot, le travail n'est parfois que la paresse déguisée. Pourquoi cet homme dont vous ne cessez d'admirer le bouillant esprit d'entreprise, l'inépuisable énergie, pourquoi, tout entier à ses travaux, ne donne-t-il à son corps non plus qu'à son esprit ni trêve, ni relâche ? Ah ! c'est que dans le lointain, là-bas, au bout de la carrière, il voit poindre le mirage enchanteur de la paresse, avec sa brillante escorte de jouissances et de plaisirs. Il travaille aujourd'hui, afin d'être paresseux demain ; et plus la soif de la paresse le tourmente, plus il travaille, plus il s'agite.

Puis donc que l'on ne peut éviter les filets de cette enchanteresse, puisqu'on ne saurait résister à ces puissantes fascinations, tâchons, au moins, de tirer le meilleur parti possible de notre position critique ; et du mal même, s'il se peut, faisons sortir le bien.

La paresse a ses genres, elle a ses variétés ; et de même qu'elle se déguise souvent sous les apparences du travail, de même le travail peut endosser les livrées de la paresse, et avec profit ; je m'explique.

Il n'est rien de plus fatigant pour l'intelligence qu'une application constante, assidue à un même genre de travaux, de recherches. La variété en toutes choses est un véritable besoin pour l'homme ; et celui qui ne sait pas varier ses études, qui roule toujours dans le même cercle d'idées, finit nécessairement par "s'abêtir", comme a dit un ancien. Non ! la mission de l'homme en ce monde n'est pas de remplir, jusqu'à ce qu'il éclate, un seul de ces nombreux tiroirs qui, suivant la pittoresque expression de Bonaparte, partagent l'organisation du cerveau, et de laisser tous les autres vides. "Il faut s'astreindre à la loi d'intermittence cérébrale," a dit Réveillé-Parise, même lorsqu'il en coûte beaucoup de s'arracher à une science que l'on aime, et que l'on aime d'autant mieux qu'on l'a plus approfondie. Le cerveau est comme l'estomac : tous deux s'accoutument mal d'un seul genre d'aliment ; et, avec un peu de vouloir et de prudence, on réussit facilement à faire supporter à l'un et à l'autre une nourriture pour laquelle ils ne sentaient d'abord que de l'inappétence.

À l'homme de science donc, au Physicien, au Botaniste, au Chimiste, à l'Astronome, au Mathématicien, au Médecin, je conseillerais, à titre de variété, comme délassement, la lecture de l'histoire, l'étude de la philosophie, de la théologie, celle des lettres. L'étude des lettres ! voilà bien, pour celui qui cultive les sciences, la plus belle, la plus douce, la plus charmante de toutes les paresseuses ! Comme le cerveau se repose agréablement, lorsqu'après quelques heures consacrées à la solution d'un problème scientifique, il lui est donné de savourer à son aise

quelques pages littéraires ! Ah oui ! il est bien vrai de dire que les muses sont les soeurs du dieu de la médecine ; et malheur aux disciples d'Esculape qui, tout en invoquant les secours de ses lumières, négligent de courtiser ses chastes soeurs !

Je l'ai souvent entendu dire, messieurs, et je n'ai nulle raison d'en douter, Justinien, Pothier, Domat, et "tutti quanti", sans oublier les Statuts refondus, ont des attraits irrésistibles. Mais l'amabilité elle-même devient fastidieuse, si elle est monotone. L'homme de loi, le notaire, l'avocat, le juge, doivent donc, eux aussi, varier leurs études, et ne pas moissonner exclusivement pour un seul tiroir. Les lettres leur conviennent infiniment ; mais, à part les lettres, ils ne doivent pas négliger les sciences. Parmi ces dernières, il n'y a que l'embarras du choix. L'Astronomie est là avec ses horizons immenses ; la Botanique les attend avec ses plantes et ses fleurs variées ; la Géologie, avec ses déductions qui étonnent l'esprit humain ; puis il y a la Physique, la Chimie, etc. Il n'est qu'une seule science à laquelle il ne leur est pas permis, non plus qu'aux autres profanes, de toucher ; et cette science, c'est celle de la médecine.

Comme on pourrait me faire le reproche que je prêche pour ma paroisse, je vais donner quelques explications.

La médecine est non-seulement une science, elle est un art, le premier de tous les arts. Les peintres, les musiciens, en disent autant de leur côté ; ce qui ne nous empêche pas, nous médecins, d'avoir raison.

Autant cet art est utile, exercé par des hommes experts, autant il est dangereux entre les

moins des ignorants ou des demi-savants. Or, l'art tient de trop près à la science pour qu'une étude légère de cette dernière n'induisse pas fortement en tentation, et ne porte à l'exercice du premier. Le même danger n'existe pas pour l'étude du droit ; car, à part les avocats, on ne rencontre que peu de gens qui tiennent à courtiser la déesse aux yeux bandés. Il est bien vrai que, par-ci par-là, on voit quelques gros Jean se faire avocats de village et porter une main profane sur la balance de Thémis, mais c'est par exception. Quant à la médecine, tout le monde tient à honneur de l'exercer ; et, pour un avocat de village, vous trouvez cent charlatans des deux sexes et de tous états, qui ne craignent nullement de frapper d'estoc et de taille avec cette épée à deux tranchants, qui est l'art d'Esculape. Ainsi donc, messieurs, l'étude de la médecine, de même que l'exercice de cette profession, doit être laissée aux médecins.

Quant à l'étude des sciences que j'ai mentionnées plus haut à savoir, l'Astronomie, la Géologie, etc., il y a aujourd'hui, à l'usage des gens du monde, des livres admirablement bien faits sur chacune d'elles, livres dépouillés autant que possible d'expressions techniques, de calculs difficiles, et tellement clairs, qu'il suffit d'un peu de bonne volonté pour les comprendre sans nul effort.

Parmi tous les moyens qui s'offrent à nous de pratiquer une paresse agréable en même temps qu'utile, il ne faut pas oublier les associations : associations littéraires, associations scientifiques, vastes systèmes d'éducation mutuelle qu'on ne saurait trop encourager.

Mais, pour que ces associations soient bien

pour l'homme d'étude un véritable délassément, et pour qu'elles portent tous les fruits qu'on doit en attendre, il faut qu'elles remplissent certaines conditions. Ainsi, dans un pays jeune comme le nôtre, et où les sociétés ne peuvent compter qu'un nombre de membres fort restreint, les séances de ces réunions ne doivent pas, en général, être trop rapprochées. Pour suffire aux exigences de ces assemblées trop fréquentes, il faut que les membres s'imposent de véritables tâches. Dès lors, ils n'y trouvent plus le délassément qu'ils y cherchaient, mais bien une véritable fatigue ; de là naît la lassitude, le dégoût, et l'association meurt d'un excès de zèle quelques mois seulement après sa naissance. Un autre inconvénient très-grave de ces réunions multipliées, c'est que les essais qu'on y vient lire se ressentent de la précipitation avec laquelle ils ont été écrits : de là, des compositions sans style, remplies de fautes grossières de grammaire et d'orthographe ; de là, des amplifications faites à coups de ciseaux, des replâtrages sur des sujets rebattus, épuisés, où l'on voit reproduites, en un très-mauvais style, des idées, des figures dérobées aux grands maîtres, et dans lesquelles on cherche, mais en vain, une idée propre à l'auteur, un trait original.

Quant aux "sociétés de discussion", si elles peuvent rendre quelques services, ce ne peut être qu'à la condition expresse qu'on veille soigneusement à ce que les débats qu'on y suscite, ne dégèrent pas en personnalités. En général, ces sociétés conviennent peu à des jeunes gens. Leur moindre inconvénient, c'est qu'après le premier jet donné, il faut nécessairement, pour

la réplique; parler, comme on dit, par improvisation.

Or, les jeunes gens ne doivent pas improviser : car, pour apprendre à parler, il faut apprendre à penser ; et l'on n'apprend à penser qu'avec de l'étude, de la réflexion et de l'expérience.

Et pourtant, l'"ex-abrupto", voilà le grand point de mire auquel visent la plupart des jeunes gens, ceux surtout qui, nouvellement sortis du collège, ont encore toute fraîche à la mémoire la fameuse improvisation de Cicéron, qui n'en fut probablement jamais une : "Quousquè tandem Catilina" !

Il est un mot bien vieux déjà dans la langue française, mais auquel on a donné, il y a quelques années, une signification nouvelle et des plus heureuses. Quand quelqu'un vient vous importuner, vous harceler, vous ennuyer, on ne dit plus comme autrefois : c'est un fâcheux, un importun ; mais on dit : c'est un "scieur", c'est une "scie". Malgré sa vulgarité, ce mot restera dans la langue française avec cette signification ; car cette signification est juste, et le mot fait une image parfaite. Eh bien ! de tous ces scieurs qui semblent avoir pour mission de scier ce pauvre monde, il n'en est pas de plus sciants, à mon avis, que les personnages qui se donnent comme des "improvisateurs". Hélas ! j'en ai vu..... j'en ai entendu..... et vous aussi, sans doute ; que Dieu ait pitié de leurs âmes !

Un livre que tout le monde connaît, dit : " Le sage doit tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant que de parler." C'est le supplice auquel on devrait condamner ces parleurs, non-

seulement avant chacun de leurs discours, mais avant chaque mot de leurs discours. Aux seuls hommes mûris par l'âge, nourris d'idées, et qui ont vieilli dans l'étude, il devrait être permis, suivant Plutarque, de parler sans préparation, et encore bien rarement, et surtout peu longuement. C'est ainsi que le comprenaient Démosthènes, Périclès, qui s'y entendaient, eux, en éloquence ; et à plusieurs reprises, on les a vus s'excuser devant les Athéniens de ne point prendre part aux délibérations, vu qu'ils n'étaient pas préparés. "Les oraisons faites à l'impourvu, dit Plutarque, sont pleines de grande nonchalance, et y a beaucoup de légèreté ; car ceux qui parlent ainsi à l'étourdie ne savent là où il faut commencer ni là où ils doivent arrêter." Plutarque ajoute qu'on ne doit faire usage de ces improvisations que malgré soi, et qu'on ne doit en user que comme d'une médecine. Enfin les improvisations n'apprennent qu'une seule chose, la pire de toutes, qui est non pas "l'art de parler", mais "le parlage".

Je suis heureux, messieurs, de pouvoir dire toutes ces vérités devant vous ; d'autant plus heureux que, m'adressant à une société littéraire, je sais par oui-dire que vous avez su éviter, avec une sagesse peu commune, tous les défauts que je signale en ce moment. Vos séances, me dit-on, sont remplies par des travaux écrits ; de plus, vous vous épargnez à vous-mêmes et à vos auditeurs le travail pénible d'apprendre et de débiter par coeur. Bien rarement vous vous permettez des improvisations, et encore ce n'est qu'à propos du procès-verbal. Or, il faut concéder quelque chose à la faiblesse humaine. Tout le monde sait que rien n'excite

autant la verve et ne rend aussi verbeux, qu'un procès ; qu'est-ce donc quand il s'agit d'un procès-verbal ?

A ces conditions, messieurs, les associations, en même temps qu'elles seront un puissant moyen de reposer d'esprit, deviendront une source féconde d'enseignements.

On pourrait m'objecter que tous ces délassements de l'intelligence, faciles au sein de nos villes, où l'on trouve des bibliothèques publiques, des salles de lecture, ne sont guère possibles dans nos campagnes, où tout cela n'existe pas. Et pourtant, si ces récréations sont nécessaires dans nos villes, combien plus ne le sont-elles pas dans nos campagnes, où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les maladies, la maladie de l'ennui ! Mais pourquoi donc les médecins, pourquoi les avocats, les notaires de nos campagnes, ne consacraient-ils pas, chaque année, une petite part de leurs revenus à l'acquisition de quelques volumes de leur goût ? "Timeo hominem unius libri" ; aussi, n'est-ce pas tant à la quantité qu'il faut viser qu'à la qualité.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher encore les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques, composées de livres à la fois instructifs et amusants ? Objectera-t-on les frais que ferait encourir une telle acquisition ? Mais que de dépenses inutiles ne font pas, tous les jours, même les plus économes ? Que les habitants de nos campagnes mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe sur leurs voitures, et il leur sera bientôt permis de créer des bibliothèques paroissiales, qui ne manque-

ront pas d'avoir les meilleurs effets sur l'esprit et le coeur de leurs enfants.

— Pourquoi encore ne formerait-on pas des associations dans nos campagnes ? associations dont les membres se réuniraient, de temps à autre, pour entendre une lecture sur l'histoire du Canada, par exemple, sur les beaux-arts ou les arts industriels, sur la science agricole, avant tout. Remarquez bien, je dis sur la science agricole, "avant tout" : en effet, dans les pays constitutionnels comme le nôtre, chacun est tenu d'avoir sa marotte politique. Celui-ci tient pour la Confédération, celui-là, pour l'annexion ; l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité, l'autre, je ne sais quoi... Toutes ces grandes questions politiques ne m'occupent l'esprit que fort peu, d'autant que je n'y vois goutte. Aussi, tous ces problèmes n'ont-ils à mes yeux qu'une importance secondaire ; et, à cent coudées au-dessus d'eux, je place ma marotte à moi, qui est l'art agricole et la colonisation.

— Ainsi donc, messieurs, je voudrais avant tout qu'il y eût dans ces réunions de nos campagnes des conférences sur l'agriculture. Des explications claires et lucides sur la germination des plantes, sur leur croissance, sur l'action de l'air, de l'eau, de la terre, des engrais, apprendraient bien vite à nos cultivateurs à voir autre chose dans leur art qu'un concours fortuit de sécheresse, de pluie, de beau ou de mauvais temps.

— Avant de clore cet entretien, sera-t-il permis à l'assistant-chirurgien du treizième d'effleurer, en passant, une question des plus importantes, et qui entre plus spécialement dans ses attributions ?

— Tout en nourrissant l'esprit, messieurs, n'ou-

blions pas les soins que réclame le corps. Il faut que l'enveloppe soit solide, si l'on veut que le contenu se conserve intact. Aussi des soins hygiéniques convenables, un régime bien entendu, sont-ils de rigoureuse nécessité pour celui qui s'adonne aux travaux de l'esprit.

Combien de génies moissonnés avant le temps, parce qu'ils ont méconnu cette règle qu'on ne peut enfreindre sans impunité ! Parmi ces pertes douloureuses que notre pays a éprouvées depuis quelques années, il en est plus d'une que l'on peut attribuer entièrement à l'oubli complet des règles les plus élémentaires d'une saine hygiène.

Donc, régularité dans les repas et dans le sommeil, modération dans le boire et dans le manger, et surtout de l'exercice corporel, et encore de l'exercice.

On se fait une fausse idée, généralement, de la signification que l'on doit attacher à ce mot "exercice corporel". Combien de jeunes gens de vingt à trente ans qui s'imaginent avoir pris un exercice suffisant, avoir fait beaucoup dans l'intérêt de leur santé, lorsqu'ils ont parcouru deux ou trois fois la distance qui sépare l'église cathédrale de la porte Saint-Jean. Cet exercice peut être suffisant pour les femmes, pour celles qui sont malades surtout, ou encore pour les vieillards, mais pour les jeunes gens, pour les adultes, il faut plus, beaucoup plus.

Nulle part encore dans cette province, on ne voit établie sur des bases solides une seule de ces institutions si en honneur dans les autres pays, et dont le but est d'enseigner la science raisonnée des mouvements : je veux parler des gymnases. La force corporelle était tellement

en honneur chez les anciens, qu'ils l'avaient divinisée ; nous modernes, nous tombons dans l'excès contraire. Espérons qu'avant peu il y aura des gymnases dans tous nos collèges, et qu'ils se multiplieront dans nos villes.

Tout cela n'empêche pas, pourtant, qu'on ne puisse se livrer, lorsque le goût y porte, à d'autres amusements moins fatigants pour le corps, et par cela même beaucoup plus en vogue. Ainsi, pour plusieurs, le jeu de cartes a des attrait irrésistibles ; pour d'autres, c'est le jeu d'échecs qui les enivre, ou bien les promenades en voiture, etc. Mais ce qu'il faut éviter soigneusement, c'est de faire de l'accessoire le principal.

Messieurs, depuis le jour où le Créateur a fait entendre aux oreilles du premier homme cette sentence irrévocable : " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front," depuis ce jour à jamais mémorable, le travail nous a été imposé à tous en punition de la première révolte de l'humanité.

Mais Dieu, dont l'infinie bonté égale la justice infinie, Dieu, qui, d'une main, abaisse la tête du coupable, et de l'autre, la relève, Dieu a voulu que ce châtiment nécessaire devint pour ceux qui s'y soumettraient de bonne grâce, pour les hommes de bonne volonté, le plus grand des bienfaits, la plus douce des jouissances.

En effet, quels sont les heureux de ce monde ? — Ce sont ceux qui travaillent. Sans le travail, quel fardeau insupportable que le fardeau de la vie !

Le travailleur est toujours content de son sort. Pour lui, la vie est toujours trop courte, "vita brevis", la mort trop hâtive, "ars longa".

Pour lui, jamais d'ennui, jamais de dégoût, jamais cette "haine du vivre", cette grande plaie de notre époque, qui pousse tant de malheureux à abrégér leur existence, à ravir à la Divinité ce privilège dont elle est si jalouse, celui de nous retirer, quand il lui plaît, ce don inestimable de la vie qu'elle seule peut donner.

Il est un mot, il est un nom qui, sous tous les climats, sous toutes les latitudes, a le privilège d'enflammer les esprits des jeunes gens, de réchauffer les cœurs de vingt ans ; ce mot mille fois vénéré, ce nom mille fois béni, c'est le doux nom de la **Patrie** !

La Patrie est une mère.

Parfois, vieillé, décrépité, infirme, boiteuse, elle se présente avec des rides au front, avec tous les tristes attributs de la deuxième enfance. Trop souvent alors, ses fils ingrats, dénaturés, n'écoulant que les instincts d'un sauvage égoïsme, l'abandonnent à son pénible sort ; et la Patrie, mourante et délaissée, traîne, appuyée sur de faibles béquilles, la plus triste des existences, au milieu des pleurs et des déboires de toute nature.

Ailleurs, la Patrie est forte, puissante, dans toute la vigueur de l'âge adulte. Ses enfants, nombreux comme les sables du rivage, forts comme les lions du désert, se persuadent facilement que leur mère peut se passer de leurs services. Imbus de cette croyance, ils abandonnent à quelques esprits privilégiés le soin de pourvoir à son salut, l'honneur de veiller aux intérêts de sa gloire.

Ici, messieurs, en Canada, la Patrie s'offre à nos yeux avec tous les attraits d'une mère encore brillante de jeunesse et de beauté, d'une mère

dont la couronne de fleurs d'oranger a subi à peine une légère flétrissure. Orpheline depuis hier, la face recouverte d'un crêpe funèbre, elle n'a pour tout appui que les bras de ses enfants ! — Qu'un seul lui fasse défaut, et la Patrie souffre, elle pleure !

Pressons-la donc sur notre sein cette mère chérie, réchauffons-la de notre haleine ; apportons tous à ses pieds le salaire de la journée. En retour du "talent" qu'elle nous a donné en héritage, rapportons-lui dix talents. Que nos neveux et nos arrière-neveux ne puissent jamais nous reprocher notre insouciance, notre paresse !

Notre honneur est engagé, messieurs ; veillons à ce que la patrie ne soit jamais obligée d'aller

".....crier famine

"Chez la fourmi, sa voisine,

"La priant de lui prêter

"Quelque grain pour subsister !..."

Faisons de notre mieux, pour que nos descendants ne nous fassent pas le reproche que

"Quand la bise fut venue,"

la Patrie n'a pas même trouvé

"...un seul petit morceau"

"De mouche ou de vermisseau !..."

III

LUXE ET VANITE

1869

Le dernier dimanche de l'Avent étant arrivé, M. le curé annonce au prône de sa paroisse qu'immédiatement après les vêpres il y aura, à la sacristie, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux.

A maintes reprises, dans le cours de l'année, pareille annonce a été faite du haut de la chaire,

sans, cependant, créer aucun émoi : tout le monde sachant bien qu'à ces réunions périodiques, messieurs les marguilliers n'ont à s'occuper que d'affaires de routine ou d'autres : telles que la vente d'un banc, l'achat des objets nécessaires au culte, la liquidation de certaines dettes contractées par leurs prédécesseurs, etc. Mais l'assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, au dernier dimanche de l'Avent, a bien une autre importance. En effet, c'est alors que le marguillier en charge constate que le terme de ses fonctions est expiré, et que le fardeau des honneurs qu'il a porté avec autant de distinction pour lui-même que de profit pour les autres, pendant une année entière, doit passer à d'autres épaules.

La messe finie, des groupes se forment à la porte de l'église ; et, à l'animation qui règne dans les divers cercles, on pressent quel est le sujet de la conversation.

D'ordinaire, cette élection de marguillier se fait de la manière la plus paisible du monde ; c'est une affaire de famille qui se règle à l'amiable sans la moindre anicroche. Mais une raison majeure se présente aujourd'hui pour troubler la paix et l'harmonie de la paroisse, et pour faire éclore une lutte ardente et passionnée.

En effet, trois mois se sont à peine écoulés depuis les élections générales, et il s'en faut que les partis soient réconciliés ; en outre il y a là, à l'affût, les cabaleux de professions, qui trouvent toujours leur compte dans un brouhaha bien conditionné, et qui ne manquent pas d'attiser le feu encore mal éteint des passions. Bref, en aussi peu de temps qu'il en faut pour le dire, voilà que la paroisse se trouve divisée en quatre partis.

Il y a d'abord le haut de la paroisse, qui se pose contre le bas ; le bas, contre le haut. Le haut se scinde en deux camps : le haut du haut, le bas du haut. Le bas de la paroisse en fait autant : et il y a le bas du bas, et le haut du bas.

Le haut prétend que, le bas ayant déjà dans le banc de l'oeuvre deux marguilliers de son arrondissement, c'est à lui qu'appartient le droit de faire la nouvelle élection. Le bas, au contraire, soutient que le tour du candidat du haut n'est pas encore venu, et qu'il existe dans son quartier des gens fort respectables, déjà même sur l'âge, à qui il ne faut pas faire de passe-droits. D'un autre côté, le haut du haut affirme qu'il y a trois ans le bas du haut a fait l'élection, et qu'en justice son tour doit être venu ; sur quoi, le bas du haut ne veut pas entendre raison. Enfin, le bas du bas prétend que le candidat du haut du bas est déjà maire de la paroisse, et qu'il n'est pas juste que le même ait tous les honneurs.

Dans cet état d'esprits, l'élection ne peut manquer d'être chaude : aussi, le candidat du bas du haut ne l'emporte-t-il à la fin que par deux voix de majorité.

Deux semaines de répit sont accordées au marguillier en exercice, après l'élection de son remplaçant ; et ce n'est qu'au jour de l'an que se fait l'installation du nouvel élu.

Il y a presque toujours chez ceux qui débudent dans l'exercice des fonctions imposées par une charge d'honneur, une certaine gêne dans les allures, une certaine raideur dans les mouvements, qu'on ne remarque pas chez ceux qu'une longue habitude a familiarisés avec toutes ces entraves. Chez une femme—si elle est jolie—ce petit air pudibond est plein de charmes ;

mais chez l'homme, pour peu qu'elle dépasse certaines limites, la timidité donne un air gauche et guindé qui, pour le moins, frise le ridicule.

Toutes ces causes et quelques autres encore se réunissaient pour rendre pleine d'embarras, et même cruelle la position du nouveau marguillier, lors de sa première apparition dans le banc de l'oeuvre.

En effet, depuis le jour de l'élection, on n'était pas resté inactif à la maison de France Guérard,—puisqu'il faut décliner son nom—l'élu du bas du haut. Plus d'une emplette, dans cet intervalle, avait été faite chez le marchand de la paroisse, plus d'un compte avait été enregistré au débit du dignitaire. Femmes et filles avaient été constamment occupées durant tout ce temps, et l'aiguille n'avait eu jour et nuit, ni cesse ni repos. Cela explique suffisamment comment il advint que France Guérard, l'homme simple et modeste jusque-là, le cultivateur modèle qui n'avait encore jamais porté d'autres habillements que ceux d'étoffe ou de toile de son pays, cela explique suffisamment comment il advint que France Guérard fit son entrée au banc-d'honneur, emmaillotté dans des vêtements de drap fin, depuis les pieds jusqu'à la tête, au grand ébahissement de toute la paroisse.

Ce n'est pas tout. Madame la "marguillière", qui ne s'en serait jamais aperçue dans d'autres temps, a cru constater que sa mantille, qu'elle trouvait pourtant bien de son goût auparavant, était un peu râpée, passée de mode, nullement convenable. Les trois grandes filles de la maison se sont imaginé que des robes neuves, des chapeaux neufs, ne contribuerait pas peu à les

mettre au niveau de leur position nouvelle, et à les rehausser dans l'estime des gens; enfin l'aîné des garçons s'est persuadé facilement que, pour mener son père à l'église désormais, il fallait un harnais argenté et un "sleigh" à la dernière mode.

Total des dépenses occasionnées par la nouvelle dignité et dûment entrées dans les livres du marchand de la paroisse, au débit du marguillier : 42 louis, 3 schellings, 6 deniers. O Vanité ! voilà de tes coups ! ô luxe ! voilà de tes excès !

Si j'étais marguillier !

Si j'étais marguillier, et que je vécusse à la campagne, en bon et honnête paysan,—ce qui arrivera un jour, j'en ai le ferme espoir—et si, au dernier dimanche de l'Avent, la commune voix de ma paroisse venait à m'élever à ce poste de confiance, là, franchement, je me croirais grandement honoré.

Lorsqu'un semblable choix se fait d'une manière spontanée et sans cabale, c'est un brevet d'honnêteté, d'intégrité, d'intelligence, décerné par toute une paroisse à un de ses membres dont elle proclame, par là même, le mérite et les vertus. Aussi, ferais-je de mon mieux pour ne pas faire regretter à mes électeurs le choix qu'ils auraient fait ; je me mettrais en quatre pour leur donner l'exemple de la simplicité, de la modestie, de toutes les vertus chrétiennes et agricoles.

L'une foule d'ambitions naîtraient alors dans mon esprit.

Je voudrais que mes labours, que mes hersages, l'entretien de ma terre, en général, fissent crever d'envie tous mes voisins à six lieues à la

ronde. Je ferais en sorte que mes prairies, que mes pièces de froment, d'orge, d'avoine, de légumes, grâce à une culture sans reproche, me rapportassent un revenu quadruple de ce que des pièces de même étendue rapporteraient à mes voisins.

J'introduirais sur ma terre, et par là même dans ma paroisse, autant d'instruments agricoles perfectionnés que mes moyens pécuniaires me permettraient de le faire.

Je voudrais que tous les produits de ma ferme remportassent constamment les premiers prix aux expositions de mon comté. Mon plus grand plaisir serait de voir bondir autour de moi mes agneaux et mes brebis d'espèces nouvelles ou améliorées ; ma grande ambition, de montrer à mes électeurs mes belles vaches bien grasses et bien dodues.

Ala tombée du jour, après une journée de sueurs et de fatigues, avec quelle jouissance je respirerais la douce senteur du foin fraîchement coupé ! avec quel orgueil je contemplerais les belles gerbes qu'aurait moissonnées la faucille de mes serviteurs ! Plus tard, nonchalamment étendu sur l'herbe d'un petit promontoire—comme j'en connais un—d'où la vue se perdrait à l'horizon, avec quelles délices inexprimables je verrais se dérouler à mes pieds les grandes eaux du Saint-Laurent ! comme mon oeil suivrait attentivement les navires aux blanches voiles, se croisant en tous sens dans le sillage de lumière tracé par la lune ! comme je prêteraï une oreille jalouse au chant des matelots, aux mille bruits de leurs manoeuvres, au frémissement de la brise, enfin à toutes ces belles grandes voix de la nature, dont l'admirable

musique que nous venons d'entendre nous donne une si juste idée ! Ah ! si j'étais marguillier !

Comme témoignage de reconnaissance pour tout le bien que pourrait faire mon exemple, je demanderais à mes co-paroissiens une faveur, une seule : de ne jamais songer à moi pour remplir les postes de maire de la paroisse, ou de préfet du comté, et de passer à d'autres qu'à moi le calice amer de sous-voyer.

L'amour du luxe et des vaines parures, la recherche dans les habits, le désir de " paraître ", sont des traits qui nous distinguent. Qu'on n'aille pas croire que c'est un mal acquis, qui ne date que d'hier ; oh non ! c'est un mal dont l'origine est très éloignée, un mal héréditaire. Écoutez le tableau que traçait Charlevoix de la société française de Québec en 1720.

" On ne oit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage : car on y aime à s'y faire honneur de son bien, et presque personne ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si, avec cela, on peut avoir de quoi se bien mettre ; sinon, on se retranche sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles (c'était le nom qu'on nous donnai alors). Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes."

Plus loin Charlevoix ajoute : " Il n'en est pas de même des Anglais nos voisins : et qui ne connaîtrait les deux colonies que par la manière de vivre, d'agir et de parler des colons, ne balancerait pas à juger que la nôtre est la plus florissante. Il règne dans la Nouvelle-Angleterre une opulence dont il semblerait qu'on ne sache point profiter ; et dans la Nouvelle-France, une

pauvreté cachée par un air d'aisance qui ne paraît point étudié... Le colon amasse du bien et ne fait aucune dépense ; le Français jouit de ce qu'il a et souvent fait parade de ce qu'il n'a point."

Dans une lettre en date du 12 juin 1756, adressée de Montréal par M. de Montreuil à un de ses amis, on lit la phrase suivante : " Il est incomparable combien le luxe règne dans ce pays-ci !.. "

Que le luxe, que la vanité soit une des grandes plaies de ce pays, cela ne fait doute pour personne. Partout nos prédicateurs tonnent contre cet abus ; et, de temps à autre, il paraît à ce sujet dans nos journaux les articles les plus sensés. Mais il est, à mon avis, un côté de la question qu'on paraît rejeter dans l'ombre, et qu'on feint d'ignorer.

Du moment qu'il s'agit du luxe, de la vanité, vite on s'attaque aux femmes ; c'est elles que l'on accuse, sur elles retombe tout le blâme. Je ne nie pas qu'on n'ait raison quelquefois. Mais, messieurs, la vanité des hommes, le luxe des hommes, c'est quelque chose aussi !

Qu'une fraîche paysanne de 18 ans attache un petit ruban à sa chevelure, une aigrette à son chapeau, je ne vois là rien de répréhensible. La femme doit plaire, c'est son état ; elle le sait... nous le savons ! Si cette aigrette, si ce bout de ruban sont ajustés avec goût ; s'ils font ressortir l'éclat de son teint, l'ébène de sa chevelure, quel mal y a-t-il ? Il y a des gens que cela scandalise ; moi, je trouve cela très joli. Et il en faut bien de ces aigrettes, il en faut bien de ces bouts de ruban pour grossir la note du marchand ! Mais qu'un faraud campagnard,

qu'un jobard de 25 ans se mette en tête de singer les modes des villes, qu'il s'affuble de vêtements élégants, dispendieux, alors c'est pire que mal, c'est ridicule. C'est un luxe non seulement déplacé, mais mal placé. Et si l'esprit de vanité le porte, comme cela arrive très souvent, à faire de folles dépenses pour l'achat de chevaux de luxe, de voitures de promenade, alors soyez sûrs que la ruine est près d'entrer dans cette maison : ces objets de parade coûtent cher, trop cher pour que nos cultivateurs s'en paient la fantaisie.

Ce qui est luxe, excès pour l'un, peut très bien n'être que simplicité, modestie chez un autre ; le tout est subordonné au degré de fortunes, à la position sociale, etc. Mais, aujourd'hui, tous les rangs sont confondus ; et l'esprit d'imitation fait de tels ravages, que si, par hasard, un pauvre diable se met à imiter un grand personnage, il y en aura bientôt dix qui imiteront et le grand personnage et le pauvre diable. C'est ce qu'on voit tous les jours. La servante s'habille aussi bien, souvent mieux que sa maîtresse ; vous croyez parler au maître, et vous adressez la parole au domestique, au palefrenier.

Parmi les innombrables mauvaises choses qui sont au dedans de nous et au dehors de nous, il en est peu qui soient si mauvaises dans leur essence, si ingrates par leur nature, qu'elles n'offrent au moins quelque bon côté. Les poisons les subtils sont bien souvent les médicaments les plus précieux, et il n'est guère de bêtes si féroces qui ne présentent quelque bonne qualité qui les distingue. Il en est de même des passions de l'homme : presque toutes, avec une bonne direction, peuvent conduire à bien. Mais,

de quelque façon que l'on tourne et retourne la vanité, on ne lui trouve jamais que des dehors détestables. L'orgueil, cousin germain de la vanité, a un meilleur partage. Au mot orgueil on accole souvent des épithètes excellentes ; ainsi, l'on dit : noble orgueil, orgueil du bien, orgueil de la vertu. Il y a même un orgueil sublime, l'orgueil de la croix ! Le Tout-Puisant s'est proclamé un Dieu jaloux ! or, la jalousie ne va pas sans orgueil.

Il y a bien des espèces de vanité ; la mieux connue est la plus sottise, c'est celle qui s'affiche, qui s'impose ; cette vanité court les rues. Une autre espèce, moins apparente parce qu'elle est pleine de ruses et de fourberies, est la vanité qui se cache, qui se dissimule ; on pourrait donner à cette dernière le nom de "vanité modeste". En voici un exemple : Un homme fait une bonne oeuvre, une belle action qui, nécessairement, s'accompagne d'un certain éclat ; vous l'en félicitez cordialement, que doit-il faire ? Vous remercier de votre bienveillance, se féliciter lui-même et franchement de ce que cette action a pu contribuer au bien-être de ses semblables ? Tel n'est pas le rôle du vaniteux modeste. Au premier mot d'éloge il vous arrête, il rougit, paraît confus, dissimule enfin le contentement qu'il éprouve, parce qu'à la vanité de la bonne action il en veut joindre une autre, la vanité de la modestie.

Le luxe est mieux partagé que la vanité, et, comme l'orgueil, il présente plus d'un bon aspect. Que de pauvres gens à qui le luxe des riches et des puissants distribue le pain de chaque jour ! Le millionnaire qui vit sans luxe doit être extrêmement vertueux, si sa modestie n'est

pas de l'avarice. Il faut que sa main droite soit bien largement ouverte, pour que la gauche ne l'accuse pas de lésinerie. Ne pas vivre dans le faste, lorsqu'on commande à des millions, est le comble de l'héroïsme ; et le comble de la vertu, c'est de commander à des millions et de faire partager sans bruit ce que l'on a avec ceux qui n'ont pas.

Le luxe des grands, bien que très légitime, offre cependant plus d'un danger, surtout le danger de l'exemple.

Mais il est d'autres genres de luxe qui non seulement sont tolérables et permis, mais même commandés par la bienséance et qui sont de rigueur absolue : je veux parler du luxe que déploie la Patrie aux jours de ses grandes fêtes, du faste et de l'éclat dont s'entoure la religion lorsqu'elle célèbre ses grandes solennités.

J'aime, aux jours de nos fêtes nationales,— que ces fêtes s'appelle la Saint-Patrice, la Saint-George ou la Saint-Jean-Baptiste—j'aime à voir ces belles et longues processions qui défilent par nos rues toutes pavoisées, avec dépoliement d'étendards ornés de belles devises, au son de ces musiques guerrières qui répètent les chants populaires et nationaux. Le peuple alors revêt ses habits de fête, le peuple se fait beau. Encourageons de toutes nos forces ces belles démonstrations : les fêtes nationales sont les fêtes du peuple, et le peuple n'a pas trop de fêtes.

J'aime encore le faste et le luxe dont s'entoure la Patrie, lorsqu'à l'ouverture de nos Parlements, une double haie de soldats sous les armes borde nos rues, pendant que le canon tonne et que la musique militaire fait entendre ses jayouses fanfares. J'aime alors l'éclat des bril-

lants uniformes, le luxe déployé dans l'ornementation des voitures de gala. Cette fête est encore une fête de la Patrie ; ce luxe, le luxe de la Patrie. Or, ma Patrie,—ne fût-elle qu'une petite paysanne—comme elle est belle dans ses brillants atours ! comme elle relève fièrement son front coquet, sur lequel je vois briller ces deux étoiles qui ont noms : Foi et Espérance !

J'aime le luxe, lorsqu'aux grandes solennités religieuses, je vois notre vieille cathédrale de Québec revêtir ses ornements pompeux. Alors, rien n'est de trop : l'or brille de tous côtés, les pierres précieuses jettent mille feux éblouissants, pendant que l'encens s'élève vers la voûte, en spirales odoriférantes, et que l'orgue, avec ses torrents d'harmonie, dilate l'âme, l'élève, l'agrandit. J'aime ce luxe, parce que ce luxe est celui de ma religion, et qu'il me donne un avant-goût des splendeurs du ciel. . . . le ciel ! qui n'est autre chose que le luxe de Dieu !

J'ai donné, plus haut, un exemple de la manière dont le luxe naît et se propage dans nos campagnes ; il n'est que juste que nous fassions à présent un petit retour sur nous-mêmes, citoyens fort peccables, et que nous voyions si, par hasard, notre conscience est bien à l'abri de tout reproche, si notre conduite ne prête absolument aucune prise à la censure.

Si quelqu'un de mes auditeurs veut bien se donner la peine d'aller faire un petit tour dans la paroisse de St. Régis, comté de Bonaventure, il pourra lire à la page trente-deuxième, du vingtième volume des registres de baptême, l'acte de naissance suivant :

“ Ce jour, 15 septembre, nous avons baptisé

Jean-Baptiste, enfant légitime de François-Xavier Brindavoine et de Dame Angélique Brisson."

Au bas de l'acte se voient la signature du curé et les marques du parrain et de la marraine, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Aucun événement extraordinaire ne vint troubler l'enfance et la jeunesse de Jean-Baptiste. Vacciné à six mois, jusqu'à l'âge de sept ans il eut à lutter contre la pousse des dents, la coqueluche, la scarlatine, la rougeole ; toutes maladies que le jeune Brindavoine surmonta bravement, grâce à une constitution hors ligne ; grâce aussi, il faut bien le dire, à l'éloignement du docteur de l'endroit, qui, fixé à plus de trois lieues du domicile de M. Brindavoine, père, ne put faire parvenir au jeune malade qu'une seule de ses poudres. De 7 à 15 ans, le martinet du maître d'école eut à peu près le seul privilège de jeter un grain de variété dans la monotonie de l'existence du jeune homme, et vint lui donner de temps à autre des preuves palpables comme quoi les libertés—surtout celle de ne pas apprendre ses leçons—ne sont pas toujours absolument libres. A 20 ans, pour une cause ou pour une autre, Jean-Baptiste fut pris d'un souverain dégoût pour la vie des champs, et vint s'engager comme garçon de peine chez un riche marchand de Québec.

Devenu, d'un seul bond, un monsieur de la ville, notre héros comprit que son premier soin devait être d'échanger sa toilette toute campagne pour une autre plus conforme à sa nouvelle position. L'acquisition de ces divers objets se fit à l'enseigne " Second hand clothing bought and sold here." Somme ronde pour cette première dépense : six mois de salaire.

Les affaires de Jean-Baptiste se mirent à prospérer, à tel point que, lorsqu'il fut parvenu à l'âge de pleine maturité et de raison, c'est-à-dire à 25 ans, il résolut de se marier : c'était une idée comme une autre. L'objet de sa convoitise était la cuisinière du coin. Il y eut des pourparlers, de petites façons, de petites moues suivies de réconciliation, enfin tout le chapitre ordinaire de péripéties en pareille occurrence. Mais tout va bien qui finit bien ; le mariage fut décidé, et la noce fixée au 20 de juillet.

Ce jour-là, Phébus se leva brillant et radieux, et n'eut rien à envier au soleil d'Austerlitz.

Les carrosses de louage, retenus longtemps d'avance, arrivent quelques minutes avant l'heure prescrite. Des pompons blancs sont attachés aux oreilles des chevaux, aux fouets des cochers, et à chacun de ces derniers on fait largesse d'une paire de gants blancs. Mais les gueux de cochers, habitués à ce genre de spéculation, glissent sournoisement dans leurs poches ces gants tout "flambant" neufs, et les remplacent par d'autres déjà salis et usés, et qui ont servi à une demi-douzaine et plus de mariages vulgaires.

Il y a trois garçons d'honneur, trois filles d'honneur. Un certain nombre de spectateurs et de spectatrices se pressent, aux abords de l'église, pour jouir du spectacle. Enfin, pour piquer au plus court, le "oui" sacramentel est prononcé, et, la cérémonie conclue, on se rend chez M. Phelipeaux, oncle de la mariée, où a lieu le déjeuner. On y mange maintes choses, on y boit un petit coup. M. Phelipeaux fait un discours ; Madame Phelipeaux, vieille dame sur le retour, chante une complainte, la même qu'elle avait chantée le jour de ses noces. Ce qu'entendant,

M. Phelipeaux, chauffé par trois petits verres d'absinthe, ne peut s'empêcher de prendre un air mélancolique. Après le déjeuner, on part de nouveau en carrosse pour se promener par les rues de la ville, et à 4 heures P. M. l'heureux couple, pour suivre l'usage du grand monde, s'embarque dans le "Québec", en route pour l'Ouest.

Ils s'arrêtèrent aux Trois-Rivières, où ils passèrent huit jours à admirer les monuments de cette grande ville. (M. Brindavoine m'a avoué depuis qu'il, même à cette époque reculée, il avait pressenti qu'un jour viendrait où l'on construirait le chemin de fer des Piles.)

Le lendemain, les journaux annonçaient le mariage de Jean-Baptiste Brindavoine, écuyer, et de demoiselle Josephite Grillarde.

Total des dépenses pour toute la cérémonie : 25 louis, c'est-à-dire un an de revenus du pauvre hère. Compensation : il a brillé pendant un jour ; pendant un jour, il a fait parler de lui.

Que de pauvres gens, même parmi ceux qui ne sont pas domestiques, se livrent à de pareilles extravagances que ne justifient ni leurs moyens, ni leur état social !

QUELQUES NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE AU CANADA.

Les renseignements qui suivent ont été obtenus trop tard pour que je puisse les insérer dans mon rapport sur le "Concours d'Agriculture" de l'Institut Canadien de Québec. Ces renseignements pourront avoir plus tard quelque valeur.

Il serait à désirer que quelque jeune écrivain

de talent consacra ses heures de loisir à écrire cette histoire de l'agriculture. Il trouverait : un champ vaste, plein d'intérêt, encore non étudié.

Il faudrait qu'il commençât par l'étude de nos anciennes annales.

Comme exemple, il constaterait qu'à la date du premier octobre 1608, Champlain (trois mois après son arrivée à Québec,) fit semer autour de son " habitation " du blé, le 15 du même mois du seigle, et le 24 des vignes du pays.

Voici en quels termes Champlain s'exprime dans ses " Mémoires ".

" Le premier octobre je fis semer du bled, et au 15 du seigle.

" Le 3 du mois, il fit quelques gelées blanches, et les feuilles des arbres commencèrent à tomber au 15.

" Le 24 du mois, je fis planter des vignes du pays qui vinrent fort belles. Mais après que je fus parti de l'habitation pour revenir en France, on les gâta toutes, sans en avoir eu soin, qui m'affligea beaucoup à mon retour "

Champlain ne dit pas qu'une moisson de bled et de seigle il récolta dans l'automne de 1609 ; il est à présumer que cette moisson ne consista qu'en quelques épis rares et clairsemés.

Louis Hébert, apothicaire de profession, a été le premier chef de famille de la Nouvelle-France, et aussi le premier cultivateur du pays. Sa terre était située sur les remparts. Il arriva à Québec en 1617. " Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait." Ferland le proclame et avec raison comme étant l'homme qui, après Champlain, a pris la plus grande part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France.

Avant Hébert, les Français qui venaient à Québec ne s'occupaient que de traite, de chasse et de pêche ; aucun n'avait songé à s'y fixer d'une manière permanente. Louis Hébert a été le premier propriétaire et le premier concessionnaire du Canada ; et, en cette qualité, il est désigné par tous les historiens comme le premier citoyen du " Dominion " et le premier " Canadien ".

Le premier habitant de Beauport a été Robert Giffard, seigneur de cette paroisse. Giffard a été le premier habitant des paroisses du Canada.

Talon et Colbert prêtèrent particulièrement attention au développement de l'agriculture.

Sous l'administration du marquis de Tracy, arriva à Québec une escadre emmenant des boeufs, des moutons et douze chevaux ; ces chevaux étaient les premiers qu'on eût vus dans le pays, à l'exception de celui qui avait été donné au gouverneur Montmagny vingt ans auparavant. La docilité de ces chevaux qui se laissaient conduire avec tant d'aisance étonna beaucoup les sauvages : ils ne pouvaient se lasser d'admirer ces " originaux de France " qui se montraient si soumis à la volonté de l'homme.

Les officiers du régiment de Carignan, intrépides soldats, furent de grands colonisateurs et de braves cultivateurs.

La mère Marie de l'Incarnation, dans une de ses lettres, donne une excellente idée des ressources qu'offrait alors la Nouvelle-France aux colons qui venaient s'y établir. Cette lettre, vieille de deux cents ans, a autant d'à-propos aujourd'hui qu'elle en avait à l'époque éloignée où elle fut écrite.

" Ici, écrivait cette sainte femme, les bleds, les légumes et toutes sortes de grains croissent

en abondance. La terre est une terre à froment, qui, plus on la découvre des bois, plus elle est fertile et abondante. Sa fertilité a beaucoup paru cette année, parce que les farines de l'armée s'étant gâtées sur la mer, il s'est trouvé ici des bleds pour fournir à sa subsistance, sans faire tort à la provision des habitants.

“ Quand une famille commence une habitation, “ il lui faut deux ou trois années avant que “ d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites “ choses nécessaires. Mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à “ leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps “. Au commencement, ils vivent de leurs graines, de leurs légumes et de leur chasse qui est abondante en hiver. Pour leur vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic, et de la sorte ils s'avancent peu à peu. Cette petite économie, ajoute-t-elle, “ a tellement touché ces messieurs les officiers (du régiment de Carignan) qu'ils ont obtenu des terres pour y faire travailler.”

Dans la même lettre, parlant encore du régiment de Carignan, elle lui rend ce beau témoignage : “ ce que l'on recherche le plus est la gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est à cela que l'on travaille, comme aussi à faire régner la dévotion dans l'armée, faisant entendre qu'il s'agit ici d'une guerre sainte. Il y en a bien cinq cents (du régiment de Carignan) qui ont pris le scapulaire de la Sainte Vierge, et beaucoup d'autres qui récitent le chapelet de la Sainte Famille tous les jours.”

La plus grande partie de ce fameux régiment se fixa dans le pays, et plusieurs des officiers, nobles d'origine, firent du Canada leur patrie adoptive ; de sorte, dit Laverdière, que la Nouvelle-France peut se glorifier d'avoir à elle seule plus de noblesse ancienne, peut-être, que toutes les autres colonies françaises ensemble.

Pour se faire une idée complète de l'état de prospérité du Canada au commencement de cette période, il suffit d'ajouter que cette même année, (1665), il arriva dans la colonie un nombre d'émigrants plus considérable que celui des habitants qui y étaient déjà établis.

En 1659 (le 16 juin), arrivait à Québec Mgr de Laval, Evêque de Pôtrée, qui fut sacré plus tard (1674) Evêque de l'Amérique du Nord. Son immense diocèse a été subdivisé depuis en soixante-et-douze.

Après avoir fondé le séminaire de Québec en 1663, Mgr de Laval fonda la première école normale et la première école d'agriculture du Canada. Ces deux écoles étaient désignées sous le nom de "Petit séminaire de Saint-Joachim."

"Dès l'origine du Petit Séminaire de Québec, 1668), disent les annales du temps, lorsque les élèves donnaient quelques marques certaines qu'ils n'étaient pas appelés à l'état ecclésiastique, on les renvoyait à leurs parents, ou, si les parents y consentaient, on les appliquait à l'étude de quelque métier, comme de couvreur, de maçon, de cordonnier, de couturier, de charpentier, de sculpteur, de serrurier, de menuisier et autres qu'on leur montrait gratuitement." On voit même (lettre de Mgr de St-Vaïer, page 12,) qu'un certain nombre d'élèves du "Petit Séminaire" apprenaient un métier par divertissement entre leurs études. Ce

furent les élèves eux-mêmes qui sculptèrent les ornements de la Chapelle du Séminaire.

“ Au Petit Séminaire de Saint-Joachim, quoi qu’aucun acte ne parle de l’agriculture d’une manière précise, on trouve des élèves appliqués à ces travaux ; d’autres, dès l’année 1675, étaient envoyés au cap Tourmente, où il y avait une “ ferme modèle ”. Là, les jeunes gens qui paraissaient moins propres aux études classiques apprenaient à lire, à écrire et à chiffrer tout en s’appliquant aux travaux de la terre et à différents métiers, (“Abelle”, vol. 1. Nos 41 et 42.)”

En 1685, l’école de Saint-Joachim comptait 31 élèves.

L’abbé de Soumande, assisté de M. de St-Denys, était le directeur de l’établissement.

Leurs jours s’écoulaient paisiblement, partagés entre de pieux exercices et les travaux des champs ou les différents métiers les plus nécessaires au pays.

En 1690, ces jeunes gens montrèrent une ardeur et une intrépidité dignes des plus grands éloges pour repousser l’invasion de Phipps.

En 1691, Mgr Laval se retira à Saint-Joachim pour se reposer. Il y suivit avec intérêt les travaux et les progrès des jeunes gens qu’on y formait par ses soins. Ce fut pendant ce séjour qu’il s’occupa de faire construire de nouveaux logements et des bâtiments en pierre d’une admirable grandeur et d’une étonnante solidité. (Voir M. de la Potherie, tom. 1, page 112).

En 1693, Mgr de Laval fonda six bourses au petit séminaire du cap Tourmente. La même année, M. Soumande en fonda trois autres, à la condition que tous les élèves du cap Tourmente ou de Saint-Joachim diraient chaque jour

en commun le petit office de l'Immaculée Conception.

En 1701, M. Soumande fonda une bourse pour un instituteur, afin de faire instruire dans un commencement d'humanités quelques élèves de l'école d'agriculture, avec la condition que ces élèves se dévoueraient plus tard à la carrière de l'enseignement, et deviendraient maîtres d'école.

"Ce fut là la première école Normale du Canada."

L'incendie du séminaire de Québec qui eut lieu la même année (1701), obligea de réduire à 6 le nombre des élèves de Saint-Joachim. (On avait besoin de toutes les ressources pour rebâtir le Séminaire.)

Le Séminaire rétabli, Mgr de Laval songea à élever au Château-Richer deux vastes maisons dont l'une, destinée aux Soeurs de la Congrégation, pouvait contenir 40 personnes ; et l'autre, qui devait avoir 150 pieds de longueur, devait devenir le séjour des élèves du cap Tourmente, qui auraient été plus près de la ville et dans un endroit plus salubre. Ces travaux furent interrompus par le deuxième incendie du séminaire en 1705 ; et, à la mort de Mgr de Laval, en 1708, ils furent abandonnés sans retour.

Le pensionnat du cap Tourmente, privé de l'appui de Mgr Laval, ne fit plus que languir jusqu'en 1714 ; à cette époque les directeurs du séminaire de Québec furent obligés de le fermer, faute de ressources pécuniaires.

"Ce pensionnat agricole, industriel et d'école Normale a duré près de 40 ans."

A partir de cette époque toute l'histoire de l'agriculture au Canada se résume dans les mots suivants, à savoir : les hommes toujours en

expéditions guerrières, les femmes et les enfants obligés de labourer et d'ensemencer les champs.

De 1800 à 1830 encore des guerres, et peu ou pas d'écoles.

Mais en 1830 apparaît un homme dont on ne prononce guère le nom dans nos histoires du Canada, et qui a été un des plus grands bienfaiteurs du pays : Joseph-François Perreault.

Voici en peu de mots l'énumération des oeuvres de patriotisme et de bienfaisance de ce grand citoyen :

1o. Fondation d'une ferme modèle à Lorette avant 1830, sous la direction d'un suisse, Girod, tué durant la rébellion ;

2o. Divers traités d'agriculture et d'horticulture pour les écoles élémentaires ;

3o. Fondation d'une école de garçons dans la rue d'Artillerie, faubourg Saint-Louis, où on enseignait l'agriculture. Perreault avait écrit des livres exprès pour les enfants de cette école, même des abécédaires, lesquels n'existaient pas alors dans le pays ;

4o. Ecole d'industrie pour les filles, rue Saint-Michel, faubourg Saint-Louis. Là étaient des métiers, des filatures, différents appareils pour l'industrie.

M. Perreault payait les enfants pour les engager à venir à l'école ; et il était convenu entre lui et les parents que ces derniers seraient passibles d'une amende quand les enfants n'assisteraient pas régulièrement à l'école. Il avait sept arpents de terre sur la côte connue encore aujourd'hui sous le nom de côte à Perreault, à quelques arpents de l'ancienne porte Saint-Louis ; il avait converti ces sept arpents en jardin et en verger modèles.

Ça été à une de ces écoles primaires que l'historien Garneau a appris à lire et à écrire.

De 1844 à 1848, l'abbé Holmes a fait réciter à ses élèves du séminaire de Québec plusieurs dissertations sur les industries, sur l'agriculture, sur le libre échange et la protection.

Ces manuscrits ont été détruits lors de l'incendie d'une aile du séminaire de Québec, il y a quelques années.

Dans une note au bas d'une page d'une des premières éditions de sa géographie moderne, l'abbé Holmes a consigné une dizaine de lignes au sujet de l'agriculture ; ces dix lignes, qui résumaient toute la situation politique à cette époque reculée, la résumant également pour la nôtre.

Tout est là.

Dans les exemplaires de la Littérature canadienne, publiés par la collaboration du " Foyer canadien ", on peut lire plusieurs articles remarquables de Etienne Parant sur notre agriculture et nos industries.

Depuis, ont surgi des écoles d'agriculture, notamment celle de Sainte-Anne, des professeurs d'agriculture, des journalistes qui ont compris ce que devait être l'agriculture en ce pays.

En 1869 (dix ans passés) j'écrivais dans l'"Événement" l'article suivant reproduit plus tard dans un volume intitulé : " Mélanges," etc.

" L'agriculture, ses besoins, ses améliorations, ses progrès " : voilà ce qui doit, avant tout, occuper l'attention de nos hommes d'Etat, de ceux spécialement qui sont chargés d'administrer la Province de Québec. C'est la première de toutes nos questions politiques ; c'est plus qu'une question politique, c'est une question religieuse. La colonisation de nos terres incultes a bien son importance, mais elle ne vient qu'en deuxième lieu. En effet, s'il importe de prêter secours à ceux qui veulent

“ s'établir sur des terres nouvelles, il importe
“ encore plus d'indiquer, à ceux qui sont établis
“ sur des terres anciennes, la meilleure manière
“ de les conserver.

“ Je viens de dire que d'agriculture est une
“ question religieuse, et voici comment.

“ L'émigration de notre population aux Etats-
“ Unis est due à trois causes principales : 1o
“ amour du changement chez un certain nombre ;
“ 2o misère et pauvreté dues au défaut d'établis-
“ sements industriels et manufacturiers dans nos
“ villes ; 3o misère et pauvreté occasionnées par
“ un système de culture des plus vicieux dans
“ nos campagnes. Or, on se plaint, et cela n'est
“ que trop prouvé, que les émigrants de notre
“ race vont perdre leur foi et leurs mœurs dans
“ la république voisine. L'unique moyen d'em-
“ pêcher l'émigration de nos campagnes est d'en-
“ seigner à nos cultivateurs comment ils peuvent
“ trouver l'aisance, la richesse et le bonheur
“ chez eux. Pour cela que faut-il ? Leur ensei-
“ gner à cultiver. De cette manière, l'agricul-
“ ture prend toutes les proportions d'une ques-
“ tion éminemment religieuse et qui mérite toute
“ l'attention de notre clergé, celle de nos curés
“ de la campagne en particulier.

“ Le Canada est et doit être, avant tout, un
“ pays agricole. Les arguments mêmes que l'on
“ invoque pour combattre cette proposition ser-
“ vent à la démontrer.

“ On dit : “ l'hiver est trop long !—Tant
“ mieux si l'hiver est long. Cela oblige nos cul-
“ tivateurs à tenir leurs animaux plus long-
“ temps à l'étable ; cela les contraint de faire
“ des engrais sans lesquels il n'y a pas d'agri-
“ culture possible. Ne sait-on pas que les agri-
“ culteurs modèles recommandent la stabulation
“ permanente, l'été comme l'hiver ? Il y a long-

“ temps que nos terres, avec le système de culture suivi jusqu'à ce jour seraient complètement épuisées, si la rigueur de notre climat n'eût forcé nos gens à établir une stabulation de six ou sept mois.

“ On dit encore: La belle saison est si courte!”
“ C'est vrai; mais la main d'oeuvre est à bas prix, et notre population est d'une vigueur, d'une force sans pareille. Quelle somme énorme de travail ne peuvent pas faire des hommes taillés comme nos habitants! et la végétation, dès qu'elle commence avec quelle rapidité estivale ne se développe-t-elle pas? Notre sol est d'une fertilité sans pareille, tous les grains, tous les légumes parviennent facilement à maturité.

“ Les objections à la thèse que je soutiens, à savoir: que le Canada est, et doit rester un pays essentiellement agricole, n'ont aucune valeur.

“ Et cependant notre classe agricole souffre, elle est pauvre, par quels moyens peut-on la relever de cet état de souffrances?—Par l'instruction agricole.”

Discours prononcé à l'Université Laval en séance solennelle à l'occasion du cinquième anniversaire du pontificat de Pie IX.

Excellences, (1) Messieurs, (2)

Mesdames et Messieurs,

En l'an 67 de l'ère chrétienne régnait à Rome un des plus puissants monarques que l'univers ait jamais connus: c'était Néron.

Maître du monde, plus que cela, dieu,—car il s'était fait dieu!—à peine parvenu à l'âge de

(1) Le Lieutenant Gouverneur et Mgr Conroy.

(2) Tous les Evêques de la Province de Québec.

vingt ans, Néron, ayant épuisé jusqu'à la lie la coupe de toutes les jouissances humaines, était à la recherche de quelque mode nouveau pour satisfaire ses goûts blasés.

L'incendie de Troie, récemment décrit en si beaux vers par Virgile, devait tenter l'imagination puissante de Néron ; Néron renouvela l'incendie de Troie.

Le procédé qu'il imagina fut d'exécution facile. Il fit mettre le feu aux quatre coins de la ville de Rome, "urbs Roma" ; et pendant neuf jours, Rome brûla. Assis dans la tour de Mécène, vêtu en habits de tragédien, applaudi par ses courtisans. Néron se mit à chanter des vers de son cri avec accompagnement de sa lyre ; car le magnifique empereur était non seulement maître, souverain du monde, dieu ! mais encore poète, artiste, musicien, baladin, histrion, tout ce qu'on voudra.

Au dire de l'histoire, ce fut un grandiose spectacle. Des quatorze régions dont Rome se composait, dix furent consumées.

Néron jubilait. Désormais il aurait un espace suffisant pour l'agrandissement de son palais misérablement confiné jusque-là sur deux collines ; il pourrait reconstruire sa ville impériale administrativement, municipalement, aligner ses rues, faire une Rome vraiment néronienne. "Neropolis" !

Cependant, ce feu de joie ne fut pas du goût de tout le monde ; du goût des contribuables surtout, dont l'incendie des maisons avait grossi le brasier.

Le citoyen romain, "civis romanus", commença à murmurer ; des murmures il passait aux menaces, et finalement, il ne parlait de rien moins que de faire un mauvais parti à son

seigneur et maître, dont le goût exagéré pour les spectacles gigantesques prenait des proportions onéreuses pour ses sujets bien aimés.

Mais, par bonheur pour Néron, il y avait alors dans Rome une secte religieuse nouvelle, dont les adeptes abhorrés par leurs infamies,—dit l'histoire profane du temps—s'appelaient vulgairement "chrétiens". "Vulgus christianos vocat..." dit Tacite, "per flagitia invisos"... odium generis humani". Sur cette secte nouvelle Néron parvint à détourner la colère du peuple romain, en l'accusant d'avoir été elle-même, l'auteur de ce criminel incendiat.

Ce fut là, vous le savez, messieurs, la cause et l'origine de cet épouvantable massacre d'êtres humains qui est désigné dans l'histoire sous le nom de "Première persécution des Chrétiens."

Les détails de cette sanglante orgie sont frais à la mémoire de tous : Néron se promenant en char de triomphe dans ses jardins du Vatican illuminés par la combustion des corps des martyrs ; flambeaux vivants, torches humaines enduites de résine, de cire et de papyrus ; Néron faisant la chasse aux chrétiens déguisés en bêtes fauves, lançant contre eux des chiens furieux !... "le pal qui traversait la gorge, dit Tacite, le fer, le feu, les chevalets ;" "les pompes du supplice !" dit Sénèque.

Quant aux victimes, elles étaient calmes, ajoute le même écrivain Sénèque, "et souriant de bon cœur, regardant leurs entrailles à découvert et contemplant leurs souffrances de haut."

Or, parmi ces victimes qui souriaient ainsi de bon cœur, et contemplaient leurs souffrances de haut, se trouva un juif, homme d'une condition obscure, peu connu des grands, mais en grande estime auprès de la secte des chrétiens dont il

était le chef. Ce juif était pêcheur de profession, et s'appelait Simon.

Le maître qu'il adorait l'avait rencontré un jour sur les bords d'un petit lac de la Judée, et lui avait dit ces mots : " Suis-moi " ; et ce pêcheur ignorant et crédule avait tout quitté là, parents et amis, et avait suivi le maître.

Un autre jour, le maître avait changé le nom de Simon en celui de Pierre.

Pierre fut donc incarcéré dans la prison Mamertine.

Bientôt, un gentil—Paul ou Saul—fut confiné dans la même prison.

Par un entêtement difficile à expliquer pour un grand nombre alors, ces deux hommes, bien loin de renoncer à leurs errements, résolurent de continuer leur oeuvre de prédication sous les verroux de leur cachot ; et ils réussirent si bien dans leur entreprise qu'ils parvinrent à convertir à leur doctrine presque tous leurs compagnons de prison au nombre de quarante et plus, y compris leurs deux geôliers. " Processus " et " Martinianus ".

Pour ce méfait, et pour bien d'autres du même genre, Simon-Pierre et Paul subirent le dernier supplice à la date du 29 juin de l'an 67. Paul—citoyen romain—eut la tête tranchée ; Pierre—juif seulement—fut crucifié mais la tête en bas, à sa demande, ne voulant pas être crucifié la tête en haut comme son maître.

Ainsi mourut Pierre, le premier successeur du Christ, le premier pape de la chrétienté.

Néron était satisfait de son oeuvre et le massacre avait été conduit avec tant d'ordre, tant de zèle et de diligence qu'il se vantait d'avoir anéanti le secte abhorrée des chrétiens. Néron se trompait.

Simon-Pierre mort, un autre Pierre le remplaçait : c'était Lin. A Lin succéda Clet ; à Clet, Clément ; à Clément, Evariste, papes des Catacombes ; et ainsi de suite, de siècle en siècle, pendant deux mille ans, jusqu'à ces jours mémorables de mai 1877, où, en communion avec l'univers entier, nous célébrons dans cette enceinte, le cinquième anniversaire du glorieux pontificat de Pie IX. Pape, successeur de Simon-Pierre.

Depuis Pierre jusqu'à Pie IX, il y a eu 258 papes. Sur ce nombre on compte 36 martyrs, en tout 83 canonisés.

Or, au point de vue purement humain, cette succession non interrompue de 258 papes ne tient-elle pas du prodige ?

Quelle doctrine enchanteuse, quelle morale facile ou complaisante prêchaient donc ces papes de la primitive église et leurs disciples, pour que, dans l'espace d'un demi siècle seulement, ils aient pu envahir l'empire romain, et compter leurs adeptes jusque sur les marches du trône des Césars !

Sans or ni argent, suivant l'ordre de leur maître "qui est aux Cieux", disaient-ils, dénués de tout, en haine au genre humain, méprisés, torturés, martyrisés, ils ne prétendaient rien moins, ces papes,—sublimes audacieux !—rien moins que de détrôner Jupiter et les dieux de l'Olympe, l'eussent-ils, pour cela, faire couler le trône même des empereurs.

Pour l'accomplissement d'une oeuvre aussi gigantesque, ils avaient l'ordre de leur maître qui leur avait dit : "Allez, enseignez ;" pour arme une prière : "Pater noster qui es in cœlis."

La doctrine nouvelle que ce maître avait an-

noncée, et qu'il avait ordonné à ses disciples de propager à leur tour, devait paraître naturellement, à cette époque, d'une singulière excentricité : le renoncement à soi-même, la fuite des plaisirs, la mortification des sens, le pardon des injures, l'amour de son prochain, plus que cela, l'amour de ses ennemis !... Le royaume des cieux, avait-il dit, n'appartiendra qu'aux doux et humbles de coeur ; tous les hommes sont égaux ; l'esclave est l'égal de son maître, la femme, l'égale de l'homme, sa compagne, chose étrange ! non son esclave.

Ce maître, "placé en signe de contradiction", était désigné sous le nom de "Christ" ; et en deux circonstances différentes il s'était donné à lui-même deux étranges qualifications ; une fois, il s'était appelé le "Fils de Dieu", une autre fois, le "Fils de l'homme".

Tout cela se passait, il ne faut pas l'oublier, aux temps de Tibère, de Caligula, de Néron.

A la même époque, cependant, on menait joyeuse vie à Rome, à Naples, sur les rives de Baïa, partout. En fait de jouissances, de plaisirs, on ne visait qu'à une chose, à l'impossible, au monstrueux, "monstruosum", a dit un écrivain païen.

Ce fut donc pour le renversement de cet état de choses, qui paraissait si solidement établi, que le Christ, Pierre, Paul, les papes, leurs disciples—juifs et gentils,—souffrirent les tourments du martyre. Quelle aberration de l'esprit humain ! disait-on alors, et avec, au moins, un semblant de raison ! Folie de la croix ! dit le langage chrétien de nos jours : honte nécessaire de la foi : "petitesses de Dieu," disant l'africain Tertullien, "necessarium dedecus fidel."

Que si des premiers temps de la papauté et de la primitive église, nous traversons les âges, et descendons le cours des siècles ; si nous contemplons le résultat des oeuvres du Christ et des 258 papes, ses successeurs, quel spectacle se présente à nos regards ! L'histoire de l'humanité est là... Mais, grâce à Dieu, je n'ai pas besoin de franchir les bornes de mon pays pour voir les fruits abondants de tant d'oeuvres immortelles.

Récollets Dolbeau, Jamay, Le Caron, Du Plessis, qui, les premiers,—il y a deux siècles et demi—avez apporté aux sauvages tribus du Canada la bonne nouvelle de l'Évangile ; jésuites Lallemand, Massé, de Brébeuf, Jogues, Daniel, Garnier, de Noue ; saint évêque Laval, et tant d'autres qui avez arrosé de vos sueurs et de votre sang le sol de la Nouvelle France ; saintes femmes de la Peltrie, Marie de l'Incarnation, Saint-Bernard, Saint-Ignace, Saint-Bonaventure, Marguerite Bourgeois, Mance..... vos oeuvres sont là, témoins impérissables des bienfaits de l'Église en ce pays, et de la paternelle sollicitude des Souverains Pontifes pour la Nouvelle France !

Après deux mille ans de lutttes, de combats, de persécutions, marqués par autant de triomphes glorieux, n'y avait-il pas lieu d'espérer que la paix, si chèrement acquise, était désormais assurée à l'Église ? Cependant, que voyons-nous ?

Pierre, Pie IX, encore prisonnier, non dans la prison Mammertine, cette fois, mais à quelques pas de là, dans le Vatican ; Pierre, toujours assisté de Paul, conviant et convertissant à la foi catholique, non pas quarante personnes seulement et deux géôliers, mais des milliers de personnes, des peuples entiers : et cela comme

autrefois, au milieu des luttes, des combats, des persécutions, du sein d'une prison...

Seulement, avec la succession des temps, les "pompes du supplice" ont changé. Les tenailles, le fer, le feu, le pal qui traverse la gorge, le crucifiement ne sont de mise aujourd'hui que dans des circonstances exceptionnelles ; une longue expérience a démontré l'inutilité de ces moyens de répression. Il a donc fallu faire choix d'autres armes, en inventer de nouvelles.

Parmi ces dernières, il en est d'un genre spécial avec lesquelles mon état de vie, mon professorat, m'ont rendu familier ; je veux parler de ces armes que des ennemis nombreux, puissants, — pas assez combattus avec "les mêmes armes," à mon avis, — prétendent emprunter aux progrès de la science moderne, aux découvertes, aux lumières du XIXe siècle.

Depuis un quart de siècle, il a été dans mes attributions, Messieurs, de suivre, pas à pas, l'évolution des sciences contemporaines. Les secrets nouveaux que la nature a révélés au microscope, je les ai scrutés ; les phénomènes nouveaux que les réactifs chimiques ont fait naître, je les ai constatés. Et, après tout cela, je me demande, ou en sommes-nous ? — La réponse est facile : à une démonstration de plus en plus évidente de l'existence d'un principe immatériel, d'une force première, source et origine des autres forces, à l'existence d'un souffle créateur qui doit être éternel, puisqu'il a le don de créer.

Avec le seul secours des sciences naturelles, Messieurs, on ne peut sortir de là aujourd'hui. quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, si ce n'est pour tourner dans un cercle vicieux. On peut bien jouer sur les mots, substituer un vocable

nouveau à un autre déjà vieilli ; mais le fait dominant reste . DIEU !

Dans cet heureux pays,—par une Providence toute spéciale—cette foule de dangereuses théories, de systèmes nouveaux ou rajeunis qui font tant de mal dans l'ancien monde, n'ont pu, jusqu'à ce jour, trouver un sol favorable à leur croissance, encore moins à leur dissémination. Le doute, la négation ne comptent pas d'adeptes au milieu de nous.

Mais pouvons-nous espérer que, sans miracle, nous serons toujours à l'abri du danger ?

Pour éviter un pareil malheur, je me permettrai de donner un conseil à cette brillante jeunesse universitaire qui m'entoure, la gloire du Canada aujourd'hui, sa force et son appui dans un avenir prochain.

Jeunes lévites, qui vous préparez, à l'ombre du sanctuaire, à desservir les autels du Christ, ceignez vos reins pour des combats futurs—mais éloignés, je l'espère.—combats réels, ceux-là !... Que les annales du monde vous révèlent tous leurs secrets ; que les sciences naturelles, que les brillantes découvertes de l'érudition profane vous ouvrent tous leurs trésors ; soyez prêts à rencontrer les ennemis de la foi sur le terrain même qu'il leur plaira de choisir ; et alors, quand le moment de la lutte sera venu, ne craignez pas d'entrer dans la lice, ne craignez pas de mettre à l'épreuve le fil de votre épée, la solidité de votre armure ; jusque-là, prenez patience, soyez sur le qui vive, préparez-vous.

Vous, messieurs, qui devez lutter sur un théâtre plus exposé, par là même plus dangereux—le théâtre du monde,—votre poste n'est pas dans le sanctuaire du temple, il est à la porte,

sur le parvis ; soyez des sentinelles vigilantes, et, pour cela, vous avez un devoir impérieux à remplir : étudier, ne jamais vous endormir dans une molle nonchalance.

Ainsi munis de l'armure de toutes les sciences qui font aujourd'hui l'objet de vos études, et avec le secours d'en haut, vous arriverez inévitablement à cette conclusion qui s'impose d'elle-même, forcément, à tout esprit non prévenu : " Dieu est ; Christ règne ; Pierre est son vicaire ! Et fallût-il de nouveaux miracles pour affermir dans la foi ceux qui auraient le malheur de chanceler, l'auguste chef de l'Eglise, dont la cinquantième année de pontificat est l'objet de cette imposante silénité, Pie IX, n'est-il pas un miracle actuel de la stabilité de l'Eglise, un miracle vivant de l'origine céleste de la papauté !

Qui jamais plus que Pie IX fut en butte aux déboires, aux persécutions de tous genres ! en quels temps les dogmes du catholicisme, les enseignements de la morale chrétienne—cette arche de salut du genre humain—furent-ils plus exposés ! Mais en quels temps, aussi Pierre remporta-t-il de plus nombreux et éclatants triomphes !

Au milieu des tumultueux éclats dont nous sommes journellement les témoins depuis tant d'années, Pie IX, calme et serein, tout-puissant dans sa faiblesse, ne s'est jamais démenti. Depuis trente ans et plus, il commande en père ou en maître, suivant les circonstances.

Au pauvre dans sa chaumière, la voix du pape apporte consolation, encouragement, espoir ; aux oreilles des monarques et des puissants, cette même voix, lorsqu'il le faut, pleine d'éclats et de

foudre, retentit comme un tonnerre. Aussi, à la vue d'un pareil spectacle se sent-on naturellement porté à s'écrier avec Pascal : " Il est beau d'être sur un navire battu de la tempête, lorsqu'on est sûr qu'il ne peut sombrer."

Ce genre d'éducation " élémentaire " devrait être banni de toutes les anciennes paroisses, excepté, cela va sans dire, lorsque ces écoles élémentaires ne sont destinées qu'à préparer les enfants à entrer dans les écoles " modèles ".

EDUCATION MOYENNE

Ce genre d'éducation se donne dans des écoles dites " modèles ", " académiques ", commerciales.

Les élèves y sont divisés en un plus ou moins grand nombre de classes. Les classes inférieures sont composées d'enfants qui apprennent à lire et à écrire ; les classes supérieures, de jeunes gens qui étudient la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc.

Le programme de ces écoles me paraît assez bon, moins quelques lacunes regrettables sur lesquelles je reviendrai. Mais, les méthodes employées pour infuser ces connaissances diverses dans l'esprit des jeunes gens ne sont, à mon avis, nullement satisfaisantes.

En premier lieu, un grand nombre des abrégés et des manuels qui sont entre les mains des enfants, sont mal faits ; plusieurs, même, sont détestables.

Pour ne rien citer qu'un exemple, je signalerai un petit ouvrage qui contient, à la fois, des abrégés de l'Histoire sainte, de l'Histoire du Canada et de l'Histoire de France. Ce manuel est très répandu.

C'est un recueil de dates inutiles à retenir, un répertoire de faits insignifiants présentés sous la forme la plus insipide : un salmigondis de divisions, de subdivisions fastidieuses qui ne peuvent que fatiguer la mémoire des enfants, les ennuyer énormément, et, en définitive, ne leur apprendre qu'une chose : le dégoût de l'étude.

Comme exemple, je donne, au hasard, quelques-unes des questions et des réponses que je trouve dans cet opuscule, (page II).

20. " Comment peut-on diviser l'histoire de l'ancien testament."

Réponse.—" En huit époques principales, savoir : la première, depuis la création jusqu'au déluge ; la seconde, depuis le déluge jusqu'à Abraham ; la troisième, depuis Abraham jusqu'à Moïse ; la quatrième depuis Moïse jusqu'à l'établissement de la monarchie ; la cinquième, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la division en deux royaumes ; la sixième, depuis la division de la monarchie jusqu'à la captivité ; la septième, depuis la captivité jusqu'à la persécution d'Antiochus et le gouvernement des Machabées ; et la huitième comprend le gouvernement des Machabées jusqu'à l'avènement de J.-C."

Tout cela s'apprend par coeur ; et l'élève qui peut réciter cette tirade—et nombre d'autres—sans broncher, a le prix d'histoire !

Je le demande, quel adulte pourrait se soumettre, pendant un mois, à un semblable régime, sans se vouer, d'avance, à l'abrutissement ? Et comment veut-on qu'un pauvre enfant sorte de là sans un commencement d'idiotisme ?

A la page 6, on trouve la question et la réponse suivantes :

“ Q. Quels furent les descendants de Seth jusqu'à Noé ?

“ R. Enos, Caïnan, Malaléel, Jared, Enoch, Mathusalem et Lamech, père de Noé.”

Tout commentaire est inutile. Passons à l'histoire de France.

Cette histoire est divisée par siècles ; et chaque siècle renferme à peu près le même nombre de pages. Les Mérovée, les Chilpéric, les Childebart, les Clothaire, ont un espace égal à celui qui est réservé à Louis XIV. Les dates de naissance, d'avènements au trône, de décès, de tous les rois chevelus et non chevelus ; les noms et prénoms de leurs femmes, oncles et tantes, cousins et cousines à trois degrés ; tout est donné dans cet impitoyable manuel, avec une fidélité historique désespérante que je me garderai bien de vérifier.

Grand Dieu ! quand un pauvre enfant a eu la cervelle bourrée de tous ces noms d'hommes, de femmes, de rois, de reines, de conquérants, de conquis, avec toutes ces dates de naissances, de baptêmes, de mariages, de décès ; et quand tout ce bourrage a été pratiqué sur un ton aussi mortellement ennuyeux, le pauvre enfant est-il beaucoup plus avancé ?

La meilleure méthode à suivre pour la composition de ces livres d'écoles, serait, à mon avis, la suivante :

Livres d'Histoire.—Pour certaines branches de l'enseignement, il importe que les enfants apprennent par cœur la lettre des abrégés qu'on met en leurs mains. L'histoire, cependant, devrait faire exception. Je ne puis concevoir comment on peut apprendre l'histoire par cœur. Mon expérience personnelle me dit que toutes

les histoires que j'ai apprises de cette manière ont été bien vite oubliées. L'enseignement de l'histoire, dans nos écoles modèles, académiques et commerciales, devrait donc se faire comme suit :

Il devrait y avoir deux abrégés, l'un pour les commençants, c'est-à-dire, pour les enfants de huit ou dix ans ; l'autre, pour les enfants plus avancés, c'est-à-dire, pour ceux de douze à quinze ans.

Ces deux abrégés ne contiendraient que le récit des périodes les plus mémorables de chaque histoire ; ils ne différeraient l'un de l'autre que par le plus ou moins de développement.

Tous deux seraient ornés de gravures. Il n'y a rien comme ces gravures pour frapper l'esprit des adultes, à plus forte raison, celui des enfants.

Ces abrégés seraient divisés par chapitres et par paragraphes. A la fin de chaque chapitre, un petit questionnaire " bien fait " faciliterait la tâche du maître, lorsqu'il s'agirait de faire rendre compte de ce qu'ils ont lu.

Les enfants auraient pour tâche de lire à la maison quelques paragraphes de ces abrégés. A l'école, lecture serait faite des mêmes paragraphes, à haute voix, par un des élèves. Ensuite les élèves seraient tenus de répondre de vive voix aux questions du maître, ou de donner par écrit un résumé de ce qu'ils auraient lu ou entendu lire. Dans les réponses que ces élèves seraient appelés à faire de vive voix, il faudrait veiller avec un soin scrupuleux à la diction ; et dans les analyses écrites, il faudrait corriger le style et l'orthographe. Enfin, on comprend que cette méthode peut être variée de diverses manières.

Pour préciser davantage, venons-en aux exemples.

Histoire du Canada.—Je voudrais qu'il y eût deux abrégés : un pour les commençants, l'autre pour les élèves plus avancés.

Premier abrégé.—Quatre ou cinq lignes seraient consacrées à la découverte du Canada par Jacques-Cartier.

Sans autre transition que l'espace d'un aligné, ce manuel rendrait compte de l'arrivée de Champlain à Québec en 1608. Description du rocher de Québec et de ses environs. Premiers travaux d'établissement. Gravure représentant l'"abitation" à la Basse-Ville. Conspiration contre Champlain, et quelques-uns de ces détails si piquants d'intérêt que tout le monde a lus dans les "Mémoires". Guerres contre les Iroquois, avec reproduction des gravures contenues dans les "Mémoires." Siège de Québec par les Kertk. Arrivée des premiers colons : leurs travaux ; Hébert et Couillard.

De cette première époque, je passerais à Frontenac et au deuxième siège de Québec.

Les hauts faits d'Iberville et de quelques héros canadiens formeraient autant de chapitres ou de paragraphes différents ; de même que les martyres des Pères Jogues et Bréboeuf.

Viendraient ensuite les périodes émouvantes de 1750 à 1760 avec leurs glorieux faits d'armes.

Sans dire un mot des diverses formes de gouvernement par lesquelles le Canada a passé à la fin du dernier siècle, je consacrerai un chapitre au siège de 1775, et ferais un tableau de l'état de la population canadienne-française à cette époque : l'émigration de la noblesse, le

rôle si bienfaisant du clergé, les services rendus par nos institutions religieuses.

De là, je passerais à la guerre de 1812, et aux événements de 1837. Un mot sur l'union des Provinces et sur l'établissement de la Confédération compléterait ce premier abrégé. Comme on le voit, ces diverses périodes de notre histoire seraient présentées à l'élève sous la forme de tableaux.

Avec un manuel ainsi fait et ainsi étudié, les enfants n'éprouveraient aucune peine à graver dans leur esprit les principaux événements de l'histoire de leur pays. Ces événements seraient d'autant mieux retenus par la mémoire, qu'ils seraient dégagés de tous les incidents secondaires et de moindre importance. Il n'y aurait, dans ce premier abrégé, que cinq ou six dates à retenir.

Le deuxième abrégé ne se distinguerait du premier que parce qu'il aurait plus de développement. Les tableaux contenus dans le premier pourraient être intercallés dans le deuxième, avec, en outre, une courte relation des principaux faits survenus entre les diverses périodes, afin de relier ces dernières les unes aux autres. Ici, encore, fort peu de dates.

Histoire Sainte et Histoire de France.—Ce que je viens de dire de l'Histoire du Canada s'applique également à l'Histoire Sainte. Un premier abrégé ne contiendrait qu'une série de tableaux : un deuxième contiendrait ces mêmes tableaux reliés les uns aux autres par une courte relation des faits intermédiaires importants. Peu de dates.

Un seul abrégé de l'Histoire de France suffirait, à mon avis.

Il ne faut pas se le dissimuler. La composition de ces livres demande un grand soin, des aptitudes spéciales, un talent particulier. Ce n'est pas toujours celui qui possède le mieux l'histoire qui peut mener à bonne fin une pareille entreprise ; mais bien celui qui connaît le mieux l'esprit et le caractère de l'enfant, qui comprend le mieux ce que l'enfant peut saisir et ne pas saisir, qui devine le mieux ce qui lui plaît, et ce qui ne lui plaît pas.

Venons-en aux objections.

Les enfants ne sauraient apprendre l'histoire de cette manière : leur intelligence n'est pas assez développée.

A cela je réponds : si leur intelligence n'est pas assez développée, cela tient à l'une ou à l'autre des causes suivantes : 1o L'enfant est trop jeune, ou ses études ne sont pas assez avancées. Alors, ne lui enseignez pas l'histoire, enseignez-lui quelque chose qui soit à sa portée. 2o L'enfant ne serait pas trop jeune, mais son intelligence est faible. Alors, raison de plus pour lui enseigner l'histoire, d'après cette méthode ; car le but de l'éducation est, avant tout, de développer les intelligences. Or, il n'est pas de meilleur exercice pour développer les intelligences, celles, surtout, qui sont naturellement paresseuses, que l'habitude du raisonnement, l'habitude de comprendre une question et de savoir y répondre.

Mais, dira-t-on, est-ce qu'il n'importe pas de développer la mémoire des enfants ? Je distingue : il y a deux espèces de mémoires : celle des mots, et celle des choses ou des faits. Il importe que tout le monde acquière cette dernière ; mais la mémoire des mots ne me semble

utile qu'à ceux qui, par état, sont condamnés à apprendre et à débiter des discours par coeur : comme les prédicateurs, certains orateurs, etc. Or, les jeunes gens qui sortent des écoles modèles ou académiques ne seront jamais placés dans cette pénible position.

Si jamais dans le cours de leur vie, ils étaient appelés à faire montre d'éloquence, d'habitude qu'ils auraient contractée, à l'école, d'improviser leurs réponses leur vaudrait mieux que toute autre chose. Car, il ne faut pas l'oublier, en suivant le système que je propose, c'est-à-dire en s'adressant à l'intelligence des enfants plutôt qu'à leur mémoire, en les habituant de bonne heure à formuler des réponses de leur crû ou à rédiger des analyses sur les choses qu'ils ont lues, on leur enseigne non seulement la matière qui fait le sujet de l'étude, mais encore on leur apprend à parler et à écrire ; deux choses également rares parmi les sujets qui sortent aujourd'hui de nos écoles.

L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE OU COLLE- GIALE

C'est l'éducation qui se donne dans nos écoles normales et dans nos collèges.

Écoles normales.—Je suis partisan déclaré de nos écoles normales. Elles tiennent un juste milieu entre nos écoles modèles ou académiques et nos collèges ; elles comblent une lacune qu'aucune autre institution ne saurait mieux remplir.

Je ne connais qu'une seule de ces écoles : celle de Québec.

J'ai eu occasion de suivre d'assez près cette institution, et je n'en dirai qu'un mot. Son système d'enseignement me semble à l'abri de la critique. Ses professeurs sont des hommes remarquables, non seulement par leur savoir, mais encore par leur extrême habileté dans l'art de l'enseignement. Aussi, les progrès que les jeunes gens font à l'École Normale Laval, dans l'espace des deux ou trois années que dure le cours d'études, sont-ils étonnants.

L'agriculture y est enseignée avec soin, non seulement aux élèves-maîtres, mais aussi aux élèves-maîtresses. Tous se livrent à cette étude, avec ardeur et un goût décidé. Enfin, cette institution jette chaque année, dans nos campagnes, un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices dont l'enseignement éclairé et intelligent portera bientôt les plus grands fruits.

A mon avis, nul argent du gouvernement n'est plus profitablement employé que celui qui est destiné au soutien des écoles. Seulement, je réclamerais deux améliorations : d'abord, qu'une plus large part fût faite à l'enseignement de l'agriculture ; ensuite, que les portes de ces écoles fussent plus largement ouvertes.

A cause des cours de sciences qui s'y donnent, je ne connais rien de mieux qu'un séjour d'une année à l'École Normale pour compléter un cours d'études commerciales ; rien de mieux, non plus, pour préparer un jeune homme à entrer dans la carrière industrielle. Qu'on ouvre donc toutes grandes les portes de ces établissements ; qu'on en permette l'entrée aux externes ; et que les jeunes gens qui destinent au commerce ou à l'industrie, puissent avoir accès—

moyennant rétribution—aux excellentes leçons qui s'y donnent.

Pour former de bons instituteurs, ces écoles sont indispensables. En effet, le mot "pédagogie" n'est pas un vain mot : il signifie l'"art d'enseigner, l'art de diriger les enfants". Pour bien enseigner il ne suffit pas de savoir, il faut encore "savoir enseigner." Or, cet art, comme tout autre, s'apprend.

On se plaint qu'un certain nombre des jeunes gens qui sortent des Ecoles Normales embrassent d'autres carrières que celle de l'enseignement : tous ne se font pas instituteurs. Cela, à mon avis, ne fait ni chaud ni froid.—Que quelques-uns se fassent marchands ou industriels, si cela leur convient, qu'est-ce que ce la fait ? Ce qui importe, c'est que dans le commerce, dans l'industrie dans l'agriculture, comme dans l'enseignement et dans toutes les carrières, on ait des hommes compétents et capables de bien remplir leurs fonctions, pour le plus grand bien du pays.

Collèges.—L'enseignement, dans ces institutions, laisse à désirer sur plus d'un point.

Le professorat, dans nos collèges canadiens, est bien la carrière la plus ingrate que je connaisse. Rebattre sans cesse les mêmes choses, pendant quinze, vingt ans et plus ; parcourir toujours les mêmes sentiers monotones pour un salaire qui varie de vingt à cent piastres annuellement ; enfin, être astreint à suivre à la lettre les règles rigides d'un monastère : c'est plus qu'ennuyeux, c'est héroïque !

Il serait à souhaiter que toutes les classes fussent dirigées par des prêtres reconnus pour leur expérience autant que pour leur savoir.

Malheureusement, dans l'état actuel des choses, cela n'est guère possible : on voit encore quelques-unes des classes sous la direction de jeunes ecclésiastiques dont le savoir, et surtout l'expérience, laissent à désirer. Avec le temps, il faut l'espérer, cet état de choses s'améliorera.

Dans nos collèges, il y a, autant que je puis le voir, un défaut commun : on s'adresse trop à la mémoire des jeunes gens, pas assez à leur entendement : on leur fait trop apprendre par cœur. Ce que j'ai dit de l'enseignement de la géographie, de l'histoire, etc., dans les écoles modèles, s'applique, avec non moins de raison, aux premières années des études collégiales. Mais, du moment que le jeune homme est rendu à l'étude des belles-lettres, et, à plus forte raison, à celle des sciences, alors tout doit s'apprendre par raisonnement ; tout doit s'enseigner par cours et par leçons que l'élève écoute et dont il prend note pour en rendre compte. Il n'est qu'une chose dont la lettre doit être confiée à la mémoire : ce sont les pages choisies des écrivains, poètes, prosateurs, orateurs, etc. Ces pages ornent le cœur et l'esprit, et c'est là leur grande utilité.

Quant à l'étude du grec et du latin, son utilité ne laisse aucun doute dans mon esprit ; seulement, je voudrais qu'on l'enseignât mieux.

Cette étude développe le jugement, nourrit l'intelligence mieux que ne le pourrait faire aucune autre étude. Nul jeune homme ne devrait être admis à l'étude des professions libérales, s'il n'a subi un cours d'études classiques. Ce n'est que par ces études longues et minutieuses que l'intelligence acquiert ce plein dévelop-

pement que réclame impérieusement l'exercice de ces professions pleines de responsabilités.

Les Américains, qu'on nous cite toujours pour modèles, en savent quelque chose.

L'éducation élémentaire et moyenne est chez eux assez répandue ; pas autant, cependant, qu'on semble le croire. D'après un rapport tout récent d'un savant américain, que j'ai sous les yeux, il y a, aux Etats-Unis, quatre millions et demi d'adultes et de jeunes gens au-dessus de dix ans qui ne savent ni lire ni écrire, et dix millions, probablement, qui ne savent lire que très imparfaitement. L'éducation, bien loin de s'accroître, tend, au contraire, à diminuer ; et cela, non seulement parmi les immigrants, mais aussi parmi la population indigène, même dans la Nouvelle-Angleterre.

Quant à l'éducation classique, elle y est extrêmement négligée. Les professions libérales, la médecine, particulièrement, regorgent de sujets tout à fait incapables. On peut dire que, très souvent, ceux qui brillent de quelque éclat dans les professions libérales, sont des hommes peu instruits. En dehors de leur spécialité, ils ne savent rien.

Cette remarque s'applique, avec non moins de raison, à la classe industrielle, aux chefs d'usine, spécialement. Si, par hasard, vous rencontrez un homme vraiment capable et instruit à la tête d'un grand établissement, soyez sûr que, le plus souvent, c'est un étranger : un Anglais, un Français, ou un Allemand.

Aussi, les grandes écoles des Etats-Unis font-elles des efforts incroyables pour répandre le goût des études classiques, et relever, par là, le niveau des études professionnelles. L'école

de Harvard est entrée, la première, dans la voie des améliorations : l'automne dernier, elle a inauguré un système qui se rapproche—mais de loin—de celui qui est suivi à l'Université Laval. Jusqu'où le succès couronnera-t-il ses efforts ? L'avenir seul pourra le dire.

Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter que le premier étudiant qui a pris ses degrés à Harvard, sous le nouveau système, est un jeune Québécois : M. Bradley, élève de l'Université Laval.

Il ne faut pas se le dissimuler : si nous avons beaucoup à imiter chez nos voisins, nos voisins ont beaucoup à imiter chez nous.

Pour revenir à nos collèges, je me suis souvent demandé s'il ne vaudrait pas mieux que la plupart d'entre eux—ceux, surtout, qui sont situés à la campagne—adoptassent la division admise au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, à savoir : un cours d'étude primaire—désigné, à Sainte-Anne, sous le nom de "cours anglais"—et un cours d'étude finale, ou "cours latin." Le premier correspond au cours d'une bonne école modèle ou commerciale ; le second est un cours véritablement classique.

Un premier avantage qui découlerait de ce système, s'il était généralisé, serait qu'une faule de branches auxquelles on ne porte pas assez d'attention dans plusieurs de nos collèges, seraient moins négligées. Un deuxième avantage serait que le collège satisferait à deux besoins : d'abord, à celui des jeunes gens qui, se destinant à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, ne sentent pas la nécessité d'un cours classique ; ensuite, à celui des jeunes gens qui se destinent à la prêtrise ou aux professions libérales.

Dans les villes, la nécessité de scinder en deux le cours du collège se fait moins sentir, parce que les jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'industrie, etc., sont sûrs de trouver des écoles qui satisferont à leurs besoins.

EDUCATION PROFESSIONNELLE OU UNIVERSITAIRE

L'Université Laval a fait faire un pas immense à cette éducation.

Ses règlements sont là, publiés dans ses "annuaires." La lecture de ces documents suffit pour démontrer jusqu'à l'évidence qu'aucune institution du même genre n'offre de meilleures garanties.

Son exemple a porté des fruits abondants. Certaines sections du barreau et le notariat ont adopté ses règlements pour les examens et l'admission à la pratique.

EDUCATION DES CLASSES AGRICOLE ET OUVRIÈRE

Cette éducation aurait pour objet de continuer l'éducation commencée à l'école. Pour cela, il faudrait, dans nos campagnes, créer des bibliothèques de paroisses ; ces bibliothèques seraient composées de livres à la fois instructifs et amusants.

Les livres ennuyeux—et le nombre en est grand—devraient en être bannis, de même que ceux qui pécheraient le moins du monde contre la morale. Pour éviter ce dernier danger, le plus grave de tous, il faudrait que ces bibliothèques fussent sous la surveillance immédiate des

curés.—Une légère souscription permettrait d'augmenter, peu à peu, le nombre des livres, et de réparer ceux qu'un trop long usage aurait détériorés.

Il ne faudrait pas oublier de garnir quelques rayons de ces bibliothèques de livres traitant de l'agriculture : la série complète et reliée de tous nos journaux agricoles devrait y occuper une des premières places.

Voici ce que j'écrivais en 1867, au sujet de l'éducation de la classe agricole. Le temps écoulé depuis n'a nullement modifié mes idées.

Je parlais des sociétés littéraires de nos villes ; et après avoir reconnu qu'elles sont un puissant moyen de reposer l'esprit et de féconder l'intelligence, j'ajoutais :

“ On pourrait m'objecter que tous ces déas-
“ sements intellectuels, faciles au sein de nos
“ villes, où l'on trouve des bibliothèques, des
“ salles de lecture ne sont guère possibles dans
“ nos campagnes, où rien de cela n'existe. Et
“ pourtant, si ces récréations sont nécessaires
“ dans nos villes, combien plus ne le sont-elles
“ pas dans nos campagnes, où l'isolement ne
“ peut qu'engendrer la pire de toutes les mala-
“ dies, la maladie de l'ennui ! Qui est-ce qui
“ pourrait empêcher les cultivateurs de nos
“ paroisses de faire une légère souscription entre
“ pour l'achat de petites bibliothèques compo-
“ sées de livres à la fois instructifs et amusants ?
“ Objectera-t-on les frais que ferait encourir une
“ telle acquisition ? Mais, que de dépenses inu-
“ tiles ne font pas, tous les jours, même les éco-
“ nomes ! Que les habitants de nos campagnes
“ mettent moins de vanité dans leurs habits
“ moins de luxe sur leurs voitures, et il leur

“ sera bientôt permis de créer des bibliothèques
“ de paroisses qui ne manqueront pas d’avoir le
“ meilleur effet sur l’esprit et le cœur de leurs
“ enfants. Pourquoi encore ne formerait-on pas
“ des associations dans nos campagnes : associa-
“ tions dont les membres se réuniraient, de
“ temps à autre, pour entendre une “ lecture ”
“ sur l’histoire du Canada, par exemple, sur les
“ beaux-arts ou les arts industriels, sur la
“ science agricole avant tout. Je dis sur la
“ science agricole “ avant tout ” ; en effet, dans
“ les pays constitutionnels chacun est tenu
“ d’avoir sa marotte politique. Celui-ci tient
“ pour la confédération, celui-là pour l’annexion ;
“ l’un veut le renouvellement du traité de réci-
“ procité, l’autre, je ne sais trop quoi... Toutes
“ ces grandes questions politiques n’ont, à mes
“ yeux, qu’une importance secondaire ; et à cent
“ coudées au-dessus d’elles je place ma marotte
“ à moi, qui est l’art agricole et la colonisation.
“ Quant à l’éducation de la classe industrielle de
“ nos villes, elle peut se faire de diverses manières :
“ par des écoles spéciales, par des musées,
“ des bibliothèques, des cours, &c., &c.

L’ÉDUCATION DES HOMMES INSTRUITS

Je n’en dirai qu’un mot. C’est un fait reconnu que nos hommes de profession ont généralement fort peu le goût de l’étude. Leurs bibliothèques sont d’une maigreur pitoyable : la politique et les journaux qui traitent de cette misère absorbent une trop large part de leur temps.

Je crois avoir rendu justice aux deux concurrents ; je crois avoir signalé suffisamment les qualités qui distinguent leurs compositions ;

mais le cadre du sujet mis au concours était si vaste que, pour le remplir convenablement, il aurait fallu faire un traité complet, écrire un volume entier.

Dans cette deuxième partie de mon rapport, je vais essayer de combler, quoique très imparfaitement, certaines lacunes que les limites réservées à de semblables travaux rendent inévitables.

Ainsi, à propos de l'éloge de l'agriculture, les concurrents auraient pu serrer de plus près le noeud de la question, et particulariser davantage, en mettant sous nos yeux un petit tableau des moeurs douces et paisibles de la vie si pleine de félicités du cultivateur canadien modèle; modèle comme eux et moi nous voudrions qu'il fût.

Je me le représente comme suit :

40 ans. Jeune encore ; dans toute la vigueur de l'âge, dans toute la puissance de sa virilité.

Epoux d'une femme de 35 ans,—belle comme toutes les Canadiennes ; pleine de force et de santé ; toujours de bonne humeur comme son mari ; mère de douze ou de quinze enfants—pas moins de douze !—Il faut, messieurs, conserver intactes les saines traditions de nos pères !

120 arpents de terre sous les pieds ; pas d'hypothèques. Grange de 100 pieds de longueur, nouveau modèle. Trente bêtes à cornes, 25 moutons, 6 chevaux, 8 cochons berkshire, petite race, 250 voyages de foin, avoine, blé, pois, pommes de terre, laine, beurre, saindoux, oeufs, poulets, dindons, étoffe du pays, toile canadienne ; cela à profusion.

Pas de procès. Bonne dîme pour le curé de la paroisse, mesure française. Un des meilleurs bancs dans l'église. Marguillier—ancien ou nouveau, ou les deux à la fois.—Pas juge de paix,

mais conseiller de la municipalité scolaire ou membre de la société d'agriculture. Pas chef de cabale électorale ; électeur seulement, suivant sa conscience. Pour surcroît de bonheur, un des meilleurs lots dans le cimetière : tel est l'aspect sous lequel se présente à mon esprit le cultivateur canadien modèle.

Si j'étais cultivateur—hélas, pourquoi ne le suis-je pas !—si j'étais cultivateur, les honneurs que confère une mairie de paroisse, une préfecture de comté, m'ennuieraient beaucoup. Ce sont là des espèces de domination universelle qui donnent naissance à une foule d'inquiétudes, créent des soucis innombrables, toutes choses qui me sont profondément antipathiques.

Pourtant, je ne serais pas insensible à l'aiguillon de la gloire ; mais, entre tous les honneurs qui pourraient s'offrir à ma convoitise, nuls ne conviendraient mieux à mes goûts que ceux de secrétaire de la municipalité scolaire, ou de secrétaire de la société d'agriculture de mon comté.

A vrai dire, cumuler les deux postes serait le comble de mes vœux.

Supposons que je sois l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre. Alors, je parviendrais sans peine à convoquer une assemblée conjointe des officiers de la municipalité scolaire et des membres de la société d'agriculture ; à cette réunion seraient invités spécialement M. le curé, le médecin, le notaire, le maître d'école, les marguilliers et autres notables du comté.

Le président, homme d'esprit, trouverait facilement moyen d'amener sur le tapis un sujet de débat quelconque. Une heure durant, des orateurs émérites, habitués aux luttes de hustings, épuiseraient le sujet de la discussion avec un art

merveilleux, c'est-à-dire, en parlant de toute autre chose que de ce qui aurait trait à la question.

Enfin, lorsque tout le monde serait à bout d'haleine, le président, avec une condescendance qui me ferait infiniment d'honneur, demanderait l'opinion du secrétaire sur les diverses questions en litige.

Lors, avec beaucoup de gravité je commencerais par féliciter les discoureurs sur leurs brillants efforts d'éloquence, et sur la lumière nouvelle qu'ils auraient projetée sur le sujet. Je me concilieraï les deux partis—car il y aurait au moins deux partis—en leur affirmant que tous deux ont raison.

Armé de toutes pièces, grâce à ces précautions oratoires, je ferais le discours suivant, en termes bien simples, et dans un langage qui serait à la portée de mes auditeurs :

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,—Si j'ai bien compris les éloquentes discours que je viens d'entendre, le sujet de la discussion serait le suivant, savoir : de l'éducation de nos enfants, et des meilleurs moyens à prendre pour développer et activer le progrès de l'agriculture en cette paroisse et dans ce comté.

Suivant moi, ces deux sujets sont liés l'un à l'autre intimement, à tel point que l'un ne peut pas aller sans l'autre.

Mais le commencement de tout progrès, en cela comme en une foule d'autres choses, c'est la maison d'école.

Or, en premier lieu, certaines gens de mon arrondissement sont à se demander—cela peut paraître étrange—s'il n'y a pas trop d'écoles dans nos paroisses, et si l'on donne bien à ces écoles des dénominations convenables..

Voici comme ils raisonnent : nos instituteurs reçoivent-ils une rémunération suffisante ? Non ; et pourquoi ?—Parce qu'il y a trop d'écoles !

Une certaine somme est votée annuellement par la législature locale et par les municipalités pour la subvention des maisons d'éducation. Mais cette somme est répartie sur un trop grand nombre de ces maisons, et il arrive que des bons instituteurs, ne recevant qu'un maigre salaire, abandonnent bientôt la carrière de l'enseignement pour en embrasser une autre qui leur offre une position plus brillante, un avenir mieux assuré.

Ceux qui raisonnent ainsi ont-ils raison, ont-ils tort ? Je ne me prononce pas là-dessus, Monsieur le Président, et Messieurs du comité ; je soumetts la question à votre examen.

Dans notre temps, M. le Président—car, tous deux, fils d'habitants, et à peu près du même âge, nous avons fréquenté les mêmes écoles—dans notre temps, dis-je, il n'y avait que trois écoles dans la paroisse, savoir : une école modèle No 1, une autre école modèle No 2, et une école dite élémentaire. Dans cette dernière nous avons appris l'épellation de l'"Alphabet" et la lettre du "Petit Catéchisme".

Le salaire des maîtres d'école modèle était de 70 à 80 louis, salaire considérable pour cette époque ; celui de la maîtresse d'école élémentaire était de vingt-cinq louis.

De l'école élémentaire, ou de la "petite école", comme nous l'appelions, nous passions dans l'une ou dans l'autre des deux écoles modèles. Quelle joie ! quel contentement ! en un jour nous étions devenus hommes ; en un jour nous avions grandi de cent coudées.

:

:

:

Dans ces écoles modèles nous apprenions peu, mais bien. On nous enseignait la grammaire française, l'arithmétique, la comptabilité, fort peu de géographie ; le dépôt de livres était à l'état de mythe, il n'y avait pas de cartes ; de l'histoire du Canada, rien ; Garneau ne l'avait pas encore découverte.

Nos pères, nos mères assistaient aux examens que présidait M. le Curé.

Pas de piano !

Le théâtre, improvisé, était orné de sapins, décoré de verdure et d'une foule de plantes et de bouquets aux couleurs variées. Toutes ces couleurs se mariaient ensemble harmonieusement, même le rouge et le bleu !

Le premier de la première classe débitait un petit " boniment " littéraire,—une fable de Lafontaine ordinairement.

C'est chose fort remarquable comme les animaux de Lafontaine—nonobstant l'opinion contraire de Châteaubriand,—ont toujours eu le privilège d'enseigner une foule de bonnes choses aux hommes de bonne volonté sur la terre.

La cérémonie se terminait par la distribution des prix ; et le premier prix, le prix d'excellence, était une petite image de saint Pierre, de saint Joseph, de sainte Marguerite—de saint Patrice, quand le maître était un Irlandais.—Cette image était ornée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Que si, de ces temps-là, on passe aux temps d'aujourd'hui, on trouve, M. le Président, que les choses sont bien changées. Au lieu d'une école élémentaire, et de deux écoles modèles par paroisse, nous voyons des écoles commerciales, des écoles académiques, des académies pour des garçons, des académies pour les filles, et jusqu'à des séminaires pour ces dernières.

Or, au dire de quelques-uns, le qualificatif "commercial", accolé au mot école, aurait un effet pernicieux sur l'esprit de nos enfants. Au sortir de ces écoles dites "commerciales", nos enfants s'imaginent, croient sincèrement qu'il serait au-dessous de leur dignité d'embrasser une autre carrière que celle du négoce.

Les mêmes prétendent qu'il y a déjà, en ce pays, beaucoup trop de marchands, de trafiquants, et surtout beaucoup trop de commis-marchands.

Avec ces écoles dites "commerciales", on détourne de la carrière de l'agriculture une foule de jeunes gens de la campagne ; et on ne se doute guère de l'influence que peut avoir un qualificatif de ce genre pour décider, comme on dit, une vocation. Je n'ai nulle objection au qualificatif "commercial", pourvu qu'on y ajoute le qualificatif "agricole".

Alors, ces écoles seraient désignées sous la dénomination de : "Ecole de Commerce et d'Agriculture", ou mieux, celle-ci : "Ecole d'Agriculture et de Commerce" ; car, en ce pays, plus qu'en aucun autre, l'agriculture doit avoir préséance sur le négoce, et sur toute autre profession.

Il y a une chose que l'on paraît méconnaître ou oublier ; c'est que l'enseignement qui se donne dans les écoles commerciales convient également au négociant, à l'agriculteur et à l'industriel. Tous trois doivent savoir lire, écrire, connaître les secrets de la comptabilité ; tous trois doivent avoir quelques notions de littérature, d'histoire, de dessin, de géographie, et aussi posséder les éléments de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de la philosophie.

Voilà, M. le Président, ce que disent certaines gens bien renseignés dans notre comté.

J'en ai consulté d'autres en dehors, qui se sont exprimés dans les termes suivants :

La dernière fin de l'homme, ont-ils dit, en ce bas monde comme dans l'autre, ne doit pas être de mesurer de l'indienne ou du calicot, derrière un comptoir sempiternellement, ni d'alligner des chiffres ingrats, en partie simple ou double, pendant les siècles des siècles.

Les plaisirs intellectuels, en ce monde, doivent compter pour quelque chose, même pour le négociant.

Le négociant qui a fait fortune doit avoir d'autres aspirations que celles d'un vénal trafic : à l'industriel il faut une autre ambition que celle de vendre, à larges bénéfices, les produits de sa fabrique. Au négociant, à l'industriel, il faut des jouissances plus nobles, plus relevées ; et nulle part mieux que dans l'étude et dans la pratique de l'agriculture ils ne trouveront des plaisirs sans mélange, des jouissances sans amertumes.

Qui mieux que le négociant enrichi, peut faire pousser trois brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant ? Ce négociant-agriculteur serait un bienfaiteur de son pays ; il serait un héros. Tous les honneurs que peut conférer le " Dominion " du Canada devraient s'accumuler sur sa tête. On devrait le faire député, sénateur, au besoin même, conseiller législatif.

Pour arriver au résultat que je désire, il faut peu de chose. Que dans toutes nos écoles normales de filles et de garçons, que dans toutes nos écoles modèles, académiques, commerciales, l'on donne un petit cours élémentaire d'agriculture

de 20 leçons d'une demi-heure ou d'une heure dans le cours de l'année, et le point sera gagné.

Des études ainsi commencées se continueraient plus tard ; il en resterait toujours quelque chose, ne serait-ce qu'un germe qui finirait par se développer et porter des fruits abondants.

Je vais plus loin, M. le Président et j'affirme que dans tous nos collèges classiques, le complément des études devrait être un petit cours de physique et de chimie appliquée à l'agriculture.

De cette manière, le curé, le médecin le notaire, deviendraient des engins puissants, comme on dit, pour la dissémination de saines notions agricoles.

L'idée que j'émetts aujourd'hui, M. le Président, je ne l'émetts pas pour la première fois. Dès 1869, neuf ans passés, j'écrivais les lignes suivantes dans un journal de Québec :

“ Dans nos collèges, dans ceux au moins qui sont affiliés à l'Université Laval, l'étude de la physique, celle de la chimie, de la botanique, est très approfondie. A l'Université, ces cours sont aussi développés que dans n'importe quelle université européenne. Après des études aussi fortes, l'étude de la science agricole n'est plus, à proprement parler, une étude ; c'est une récréation, une lecture à la fois instructive et amusante. A la suite du cours de chimie générale on devrait donner, dans tous nos collèges, quelques leçons de physique et de chimie appliquées à l'agriculture. Cela est d'autant plus aisé qu'une fois la chimie générale bien comprise, la chimie et la physique agricoles se résument en quelques applications spéciales que les élèves saisissent à un simple énoncé, et sans le moindre effort.

“ Parmi les jeunes gens qui complètent leurs études dans nos collèges, (je continue à citer) quelques-uns embrassent l'état ecclésiastique ; plusieurs étudient la médecine, d'autres, le droit. Ce sont ceux qui embrassent l'état ecclésiastique et ceux qui se livrent à l'étude de la médecine qui devront propager le plus et le mieux des connaissances qu'ils auront puisées dans le cours de leurs études classiques.

“ Le jeune curé, s'il a puisé au collège de saines notions d'économie agricole, ne manquera pas, ne serait-ce que par délassement, de continuer ce genre d'études qui, vraiment, offre des attraits incomparables. Qu'on juge de l'influence que pourrait exercer sur la population d'une paroisse un exemple parti de si haut ; si, surtout ce curé agronome avait le soin, dans ses conversations avec les habitants, comme par ses conseils mûris par l'étude, par l'observation, par l'expérience, de les encourager dans la voie des améliorations et du progrès.

“ Je résume ma pensée en deux mots :

“ Le curé canadien doit être 1^o curé ; 2^o curé agriculteur ; 3^o curé colonisateur ; c'est assez.

“ Sur cent médecins, quatre-vingt-dix, au moins, exercent leur art à la campagne ; et c'est chose vraiment remarquable de voir combien est grand le nombre de ceux qui s'adonnent par goût à l'étude et à la pratique de l'agriculture. L'esprit du médecin, façonné d'avance à l'étude des sciences positives, est très bien préparé à l'étude de la science agricole ; et aux mille tracasseries du métier de la médecine les paisibles jouissances de l'agriculture font une salutaire diversion. L'exemple du médecin se joindrait à celui donné par le curé ; et, de cette manière,

il y aurait bientôt, dispersés dans nos campagnes, une foule de fermiers modèles recrutés parmi la partie la plus intelligente et la mieux instruite de notre population.

“ Ou je me trompe fort, ou ce serait là un des effets bientôt perceptibles de l'enseignement de l'agriculture dans nos collèges.”

Telles étaient, M. le Président, les lignes que j'écrivais en 1869 ; je n'y trouve pas un mot à reprendre aujourd'hui, pas un mot à retrancher.

Mais ce n'est pas tout de développer le goût et les saines notions de l'agriculture dans les écoles de garçons ; il faut, de plus, que dans nos écoles de filles, dans nos convents de la campagne, une sage direction soit imprimée de ce côté.

En effet, sur cent jeunes filles nées et élevés dans nos paroisses, 90, au moins, deviendront plus tard les épouses de cultivateurs.

A ces jeunes filles, on devrait donner une éducation appropriée à leurs besoins futurs ; on devrait leur donner des leçons d'horticulture, d'économie domestique, les premiers éléments de l'art culinaire.

On l'a dit avant moi, et on ne saurait trop le répéter, rien ne contribue à calmer la mauvaise humeur d'un mari ployant sous le faix du jour et de la fatigue, comme le fumet d'un plat aimé ou la vue d'une salade convenablement apprêtée. La connaissance de la couture, du raccommodage, du rapiécage devrait être le complément de l'éducation de toute jeune canadienne bien née ; et, s'il fallait sacrifier pour cela plusieurs heures de “ pianotage ” par semaine, des mois entiers de broderies, je les sacrifierais volontiers.

Revenons au jeune agriculteur.

Au sortir de l'école, il n'a qu'à perfectionner ses études ; et pour cela, son père ne saurait faire trop de sacrifices pour mettre à sa disposition autant de livres et de journaux d'agriculture que possible.

De plus, il devrait y avoir, dans chaque paroisse, une bibliothèque paroissiale. Le choix des livres devrait être soumis au jugement d'une commission spéciale nommée par le département de l'Instruction Publique.

Mais, dans ce choix, M. le Président, on ne saurait être trop scrupuleux ; il n'est rien comme un mauvais livre, un mauvais roman, surtout, pour gâter le cœur et l'esprit d'une jeune personne.

Les rayons d'honneur de ces bibliothèques devraient être ornés de journaux d'agriculture et de petits ouvrages ayant trait à cet art.

Il faudrait aussi que l'excellente idée de l'établissement de cercles agricoles reçût son développement complet. Aux réunions de ces cercles, on lirait des conférences sur l'agriculture ; on y discuterait une foule de questions ayant trait à l'amélioration de nos terres, à celle des chemins, des voies de communication, etc. Avant tout, pas de politique dans ces cercles.

Enfin, parvenu à l'âge de 21 ou de 22 ans, le jeune cultivateur, grâce aux sages économies de son père, de sa mère et de toute la famille, deviendrait le propriétaire d'un "bien" quelconque ; supposons que ce soit le bien du voisin : lequel voisin se serait ruiné par ignorance, ou par incurie, par luxe et par vanité.

A ce moment il entre dans la vie, et, avant de rien entreprendre,—car toute expérience nouvelle est hasardeuse,—il doit se rendre un

compte exact de ce qu'il a à faire, non seulement pour la première année, mais pour dix années à venir.

C'est tout un plan de bataille qu'il lui faut concerter contre des ennemis nombreux, puissants. Voici l'énumération de quelques-uns de ces ennemis : Fossoyage mal fait ; raies, rigoles imperceptibles n'aboutissant pas aux fossés ; planches mal "conditionnées", les unes de trois pieds de largeur, les autres de quinze pieds. De la mousse, de la marguerite, de la moutarde, une foule de plantes aquatiques ; au lieu de mil et de trèfle, de l'ivraie partout ; clôtures en désordre, maison, grange-délabrées.

Ah ! c'est alors, Messieurs, qu'il faut chez le débutant du courage, et surtout du jugement et de la science. Mais s'il a puisé de saines notions d'agriculture à l'école ; si son jugement a mûri par l'étude des livres de la bibliothèque paroissiale ; s'il a suivi avec attention les bons enseignements prônés par nos journaux d'agriculture, sa tâche est bien simplifiée ; car, avec cette science, avec ces connaissances, c'est la tête qui dirige les bras, et non les bras la tête.

La tête qui dirige les bras ! voilà ce qui manque au cultivateur canadien. Il travaille au jour le jour, machinalement, sans raisonnement, sans aucune connaissance de son art : on appelle cela, en ce pays, un "homme pratique". Et comme conséquence inévitable, le fruit de tant de pénibles labeurs est perdu.

Le printemps arrivé, quand la neige a disparu, quand la terre est ressuyée, réchauffée, le cultivateur laboure, herse, enseme, en partant derrière la grange, et va ainsi, sans réflexion jusqu'au haut du clos.

Il sème des pois, les pommes de terre, du froment, de l'orge, de l'avoine, du mil et du trèfle, là où il n'en devrait pas semer. Pis que cela, en maints endroits du district de Québec, et dans d'autres districts, quoi qu'on dise, il y a des pièces à pois, des pièces à blé, à orge, à avoine, que l'on enseme avec les mêmes graines depuis un temps immémorial.

Que si quelqu'un se permet de faire certaines observations au sujet d'une routine aussi vicieuse, on vous répond : " Mon père a bien vécu de même ! "

C'est triste.

Lorsque le jeune agriculteur s'est bien rendu compte de tous les défauts que présente son bien, il doit compléter cet inventaire par l'énumération des fautes qu'a commises son prédécesseur, et cette énumération sera comme suit :

Pas d'engrais, ni de fumiers, ou engrais mal préparés ; ignorance complète, des bons effets d'un amendement convenable, de l'usage des engrais verts, (trèfle et sarrasin), de l'emploi du chaulage, des cendres, du plâtre, des composts, des engrais chimiques, de l'égouttement, etc.

Ignorance de l'espèce de graines de semence qu'il fallait confier à tel ou tel sol.

Ignorance des rotations, des assolements ; mots qui lui étaient inconnus, parce qu'il n'en avait jamais entendu parler, ni à l'école, ni ailleurs.

Alors, qu'il se mette à l'oeuvre, et qu'il ait toujours devant les yeux le précepte suivant que j'ai formulé, plusieurs années déjà, dans les termes suivants :

" Le cultivateur canadien doit adopter pour

système de culture celui de convertir le plus promptement possible, et aussi parfaitement que le temps et ses moyens le lui permettront, la plus grande étendue de sa terre en prairies et en bons paccages. Car, ce système permet de récolter beaucoup de foin ; or, avec beaucoup de foin on peut entretenir un grand nombre d'animaux en bon ordre. Ces animaux donnent beaucoup de produits qui rapportent de grands profits et une grande quantité de fumier. Le fumier est tellement la base de toute bonne agriculture qu'on a dit, et avec raison, que le fumier est "le capital du cultivateur."

Après trois ou quatre années de cette culture conduite avec intelligence, le jeune agriculteur se trouve, comme on dit, M. le Président, au-dessus de ses affaires. Et après ?—Après ? Eh bien ! il doit se marier, ce qui est la chose la plus naturelle du monde. Il n'aura que l'embarras du choix, dans sa paroisse, ou dans les paroisses voisines.

Il y a des célibataires jeunes et vieux,—j'en connais, j'en vois même dans cette salle,—qui s'imaginent que le mariage est une espèce de révolution dans l'édifice social, une sorte de cataclysme dans le cours de la vie humaine. Erreur fatale ! Le mariage est chose toute simple. Une fois qu'on a été marié, on s'imagine qu'on l'a été toujours ! Bientôt, au bout de neuf mois de mariage, de dix au plus, surviennent les soucis bienfaisants de la famille : un rejeton, un héritier a vu le jour. De quinze mois en quinze mois, souvent plus tôt, pareil phénomène se renouvelle dans chaque famille de nos bons cultivateurs canadiens.

C'est là le véritable progrès ! Dans les pays constitutionnels, M. le Président, la force, c'est le nombre ; et nous, Canadiens-Français, nous avons besoin de recruter nos forces, et de multiplier notre nombre. De cette dernière tâche, nous nous acquittons bien sans l'aide des gouvernements, le fédéral comme le local, ont toujours fait, font aujourd'hui ce qu'ils auraient dû et devraient faire pour retenir notre nombre chez nous ?

A ce propos, M. le Président, voici quelques lignes que j'écrivais il y a une dizaine d'années.

" L'émigration de notre population aux Etats-Unis est due à trois causes principales: 1o amour du changement parmi un certain nombre ; 2o misère et pauvreté dues au défaut d'établissements industriels et manufacturiers dans nos villes ; 3o misère et pauvreté occasionnées par un système de culture des plus vicieux dans nos campagnes.

Le seul moyen d'empêcher l'émigration de nos campagnes est d'enseigner à nos cultivateurs comment ils peuvent trouver l'aisance, la richesse chez eux. Pour cela, que faut-il ? Leur enseigner à cultiver. De cette manière, l'agriculture prend toutes les proportions d'une question religieuse, et qui mérite l'attention spéciale de notre clergé, celle de nos curés de la campagne particulièrement."

Quelques mois plus tard je m'exprimais dans les termes suivants au sujet de l'immigration :

" On parle beaucoup d'immigration par le temps qui court.

" On envoie des agents en Europe pour inviter les étrangers à venir partager notre bonheur ; on a des agents aux Etats-Unis chargés

de prier les "nôtres" de revenir au milieu de nous.

" Tout cela est fort bien.

" Mais il y a moyen, à mon avis, de simplifier la besogne de ces agents, tout en assurant le succès de leur mission.

" Développons notre agriculture, et, pour cela, instruisons nos cultivateurs, enseignons-leur des méthodes simples, faciles, peu dispendieuses qui le mettent en état de réaliser de 150 à 200 louis de bénéfice par année, avec la vente de leurs produits, au lieu de ne réaliser que trente ou quarante louis, comme cela a lieu aujourd'hui.

" Alors les nôtres qui sont aux Etats-Unis se diront : Il fait meilleur chez nous qu'aux Etats-Unis ; retournons chez nous.

" De cette manière les agents d'immigration seront sûrs du succès et feront une riche et abondante moisson d'immigrants."

Le temps presse, M. le Président, et j'abrège.

Parvenu à ce degré d'avancement dans la voie du progrès, le cultivateur doit veiller soigneusement à l'entretien de ses animaux, à leur nourriture, et soumettre à une étude approfondie les problèmes suivants d'économie agricole, dont je me contenterai de faire l'énumération :

1o. De l'emploi des soupes pour la nourriture du bétail ; je crois sincèrement qu'on sauverait par là une bonne moitié du fourrage. Une nourriture sèche ne convient pas plus à l'estomac de l'animal qu'à celui de l'homme : ceci est entièrement conforme aux données de la physiologie.

2o. Du traitement des fumiers. Dans des écrits antérieurs j'ai émis l'opinion que dans certaines circonstances, et pour certains genres

de culture, il valait mieux recourir à l'emploi des fumiers verts. Sur ce point je crois avoir fait erreur, à l'exemple de bien d'autres, et je ne recommande, aujourd'hui, pour la grande culture que les fumiers qui ont subi au moins un commencement de fermentation. De là, la nécessité d'avoir des caves ou appentis dans lesquels le fumier doit être conservé assez longtemps, et à une température modérée, pour que cette fermentation se produise.

30. De l'emploi des engrais artificiels, et surtout, du phosphate de chaux dont on a découvert, depuis deux ans, des mines d'une richesse extrême dans les environs d'Ottawa. Ce sujet seul exigerait la publication d'un volume. Dès 1869, un agronome français, M. Ville, partisan des engrais artificiels, annonçait, dans une conférence faite à la Sorbonne, à Paris, que le Canada renfermait des mines inépuisables de sous-phosphate de chaux (ou apatite). Qui s'en doutait alors dans le Dominion ? J'ai fait l'analyse chimique de quelques-uns de ces échantillons, et j'ai trouvé qu'ils contenaient jusqu'à 92 pour cent de phosphate.

40. Du mélange du sulfate d'ammonique (résidu du gaz d'éclairage), qu'on n'utilise pas aujourd'hui, au Canada, avec le sulfate de chaux et le superphosphate, comme guanos artificiels, pour les besoins de ce pays, et comme objet d'exportation.

S'il est un pays au monde où le besoin des engrais artificiels se fait sentir, c'est le Canada.

Quant à l'exportation, tous les engrais entrent en franchise aux Etats-Unis.

50. De l'à-propos d'établir la confection de ces engrais artificiels à Lévis, où il y a déjà une

fabrique d'acide sulfurique qui chôme depuis une dizaine d'années.

60. Quel parti cette fabrique de superphosphate à Lévis pourrait-elle tirer des pyrites de cuivre de Lennoxville, après grillage, en les expédiant à Swansea, South-Wales, Angleterre. Alors on ferait d'une pierre deux coups.

70. Des assolements. Cette question capitale est tellement méconnue dans la Province de Québec, qu'en maints endroits—le Saguenay, entre autres—on récolte céréales sur céréales pendant douze et quinze ans sans interruption.

On ruine le Saguenay. On a suivi la même pratique à la côte de Beaupré et à l'île d'Orléans pendant 150 et 200 ans, et le résultat final ? C'est qu'aujourd'hui le blé n'y vient plus. Pourquoi ? Parce que le sol ne renferme plus les éléments qui entrent dans la composition de ces plantes ; parce que ces éléments ont été soustraits au sol par la culture inintelligente de nos pères et de leurs fils.

80. Du chaulage. Question très importante. Des territoires entiers, en France, depuis cinq ans, sont redevenus fertiles, et produisent du blé en abondance aujourd'hui, grâce au chaulage. Beau sujet d'étude pour ce pays où le calcaire est si-abondant.

90. Exposition d'agriculture provinciales annuelles. Trop fréquemment renouvelées. Tous les trois ans suffirait. On y voit toujours les mêmes choses.

100. Exposition de comté. Ne vaudrait-il pas mieux les remplacer par des expositions de district, à des intervalles de deux ou trois ans ?

110. Importance des concours de labour, de hersage, de roulage, à chacune de ces exposi-

tions de district. Pour un objet d'aussi grande importance, le conseil de l'agriculture et le ministère de l'agriculture ne devraient pas être économes. Ils devraient avoir à leur disposition cinq ou six laboureurs émérites largement payés, et toujours prêts à se transporter, avec charrues, herses, rouleaux, et attelage modèles, là où leurs services seraient requis. Il y aurait concours entre le premier laboureur de la paroisse et le laboureur du gouvernement. Prix du concours, \$1 pour le laboureur du gouvernement, s'il gagne le premier prix ; dix ou vingt piastres pour le premier laboureur du district, s'il bat le laboureur du gouvernement.

120. Drainage. Cette question seule pourrait faire le sujet d'un concours. M. Barnard et l'abbé Provancher ne sont pas d'accord sur ce point. Je les mets d'accord en affirmant que tous deux ont raison.

Quels matériaux faut-il employer pour ce drainage ? Mon opinion est qu'il faut employer du bois là où il y a du bois, de la pierre là où il y a de la pierre, des tuiles là où il n'y a ni pierre ni bois.

Le drainage seul triplerait le rendement de nos terres ; et la "saison agricole", qu'on me pardonne le mot, serait au moins d'un mois plus longue dans la province de Québec : quinze jours le printemps, quinze jours l'automne ;

130. Importance de la comptabilité. Nos cultivateurs vivent au jour le jour, sans tenir compte de leurs recettes et de leurs dépenses. De cette manière ils se ruinent sans s'en apercevoir.

140. Luxe, vanité. Petit traité sur l'art du bon goût dans la toilette, à l'usage des hommes,

un peu aussi à l'usage des filles et des femmes. Ce sujet devrait être traité légèrement.

150. Du choix des races d'animaux. Quelques hommes compétents, éleveurs émérite depuis plus de 20 ans, et auxquels je me suis adressé pour avoir leur opinion, m'ont répondu dans les termes suivants. J'attire spécialement votre attention sur ce point.

IV

NOTAIRES, AVOCATS, MEDECINS

Conférence faite à la demande de l'Institut Canadien—1880.

On est notaire, ou on ne l'est pas. Quand on l'est pas notaire, eh bien ! on peut être autre chose : arpenteur, avocat, médecin... Mais, une fois qu'un homme est devenu notaire, du moment qu'un fatal parchemin armé d'un grand placard de cire rouge est venu lui donner plein pouvoir d'agir, instrumenter, faire et parfaire les qualités d'icelui, dans et pour la Province de Québec, dans et pour la Puissance du Canada ah ! alors, malheur à cet homme, car... il est notaire ! .

Tout autour de lui, il trace un cercle étroit dans lequel je lis : donations, obligations, quittances, inventaires, partages, testaments, codicilles, cessions, protêts, et le reste. Dans ce cercle maudit, j'aperçois toute une kyrielle à n'en plus finir de susdits, de soussignés, de cédants, de cessionnaires, de donateurs, de donataires, de testateurs, de préciputs, dont acte : un fatras inintelligible de mots n'appartenant plus

à aucune langue morte ou vivante : un tohu-bohu de phrases interminables, séparées par des virgules, au bout desquelles je cherche, mais en vain, ce point, ce bienheureux point que les grammairiens appellent "point final" ; ce point consolateur qui vous permet, enfin, de respirer, de reprendre haleine, et qui vous sauve de l'asphyxie.

Triste existence, hélas ! que celle d'un homme qui ne peut faire son affaire qu'en s'occupant constamment de celle des autres. En cela, pourtant, le notaire partage le sort commun de tout le monde, ou à peu près, le sort du médecin, celui de l'avocat.

La profession d'avocat, celle de la médecine ont eu une origine céleste : tous deux ont eu des représentants dans l'Olympe. En vain j'ai cherché le dieu ou la déesse du notariat ; je ne l'ai pas trouvé.

Ce n'est pas que les notaires n'aient fait des efforts très louables pour reporter leur origine jusqu'à une époque très reculée ; tous ces efforts n'ont abouti qu'à établir un fait qui, à la rigueur, pourrait être discuté : c'est qu'Aristote, dans ses écrits, a dit un mot de cette institution. Or, Aristote, précepteur d'Alexandre-le-Grand, vivait quatre cents ans avant J.-C. Reste à savoir ce qu'étaient ces notaires dont parle Aristote, quelles étaient leurs attributions.

Le mot "notaire" vient du latin, "notae", parce qu'autrefois les Notaires, qu'on appelait "Notarii", rédigeaient les conventions des parties par notes ou abréviations. A Rome, sous la royauté et sous la république, le notariat fut exercé par des esclaves ; il en fut de même, pendant longtemps, de la médecine.

Dans les premiers temps de Rome, les citoyens romains étaient ou agriculteurs, ou soldats. On craignait que l'étude des arts libéraux n'introduisît dans l'Etat le luxe et la mollesse ; et l'exercice des arts était laissé aux esclaves.

Sous l'empire, le peuple-roi dégénéré était devenu un peuple de fainéants. A part les personnages et les fonctionnaires qui vivaient de rapines et de concussions, on peut dire que le peuple romain vivait de l'aumône que lui distribuaient ses empereurs. Or, pour subvenir aux besoins de ce peuple famélique, l'univers entier était mis à contribution, et payait de lourds impôts. N'étant pas asseint à gagner son pain quotidien, le citoyen romain, *civis romanus*, n'avait nul intérêt à cultiver l'étude des professions libérales, qui devenaient le partage des esclaves et des affranchis. De là, aussi, l'importance qu'acquirent ces esclaves et ces affranchis, qui ne tardèrent pas à devenir les maîtres de leurs maîtres. Cependant, il faut le dire, sous l'empire romain, le notariat fut exercé souvent par des hommes libres, et même par des patriciens.

Les actes des martyrs chrétiens furent rédigés par des notaires qui s'appelaient *Regionarii*, *Scriniarii*. Plus tard, ces notaires prirent le nom de protonotaires apostoliques.

De Rome, le notariat a passé aux diverses contrées de l'Europe, à la France spécialement ; de la France, il ne pouvait tarder à s'implanter en Canada : c'est ce qui arriva dans les premiers temps de la colonie.

On a dit, et répété jusqu'ici, que le premier notaire de la Nouvelle-France a été Audouart, dont le premier acte fut passé à la date du 10

juillet 1636. Cet acte est intitulé comme suit " Concession par Charles Huault de Montmagny, gouverneur, à Jacques Sevestre, de 9 arpens de terre en la Banlieu de Québec." La minute de cet acte est au greffe de cette ville. Cependant, d'autres actes notariés avaient été passés avant celui-là. Ainsi le Testament de Champlain fut fait en 1635 ; le partage des biens de la famille Hébert, en 1634. Ces deux actes ont été rédigés par deux greffiers, dont l'un—celui qui a rédigé le testament de Champlain—s'appelait De la Ville ; et l'autre—celui qui a fait le partage des biens de la famille Hébert—portait le nom de Duchafne.

Il est donc vrai de dire que le premier notaire " royal " de la Nouvelle-France a été Audouart ; mais d'un autre côté, les deux premiers notaires qui ont instrumenté dans la Nouvelle-France ont été les deux greffiers Duchafne et De la Ville. Les greffiers étaient des notaires.

J'ai lieu de croire que l'acte passé par le greffier Duchafne a été le premier de ce genre fait en ce pays.

Le plus ancien acte passé à Montréal paraît avoir été une quittance, par Me. L. Clausse, Notaire royal, en 1648. Le plus ancien acte conservé aux archives des Trois-Rivières est un contrat de mariage, passé devant Sévère Ameau, le 7 août 1650.

Le nom du deuxième notaire, par ordre de date, dont les minutes reposent aux voûtes des Trois-Rivières, est celui de Guillaume de la Rue, Notaire royal et juge à Champlain.

Ce Guillaume de la Rue est mon ancêtre. De lui, la malade du notariat a passé à sa descendance comme une affection héréditaire. J'espère

que le germe de cette affection est éteint ; je rends grâces au ciel d'y avoir échappé. d'autant plus que mon tempérament m'y prédisposait.

Les ambitions du notaire dérivent tout naturellement de son genre d'occupations ; ces ambitions se meuvent, conséquemment, dans un cercle fort restreint. Les questions d'argent, de possession, de propriété, d'acquisitions, qui s'agitent constamment sous ses yeux, ont l'effet inévitable d'imprimer à son caractère une marque distinctive. Aussi, les notaires sont-ils remarquables par leur esprit d'ordre et de sage économie.

Une particularité physique que j'ai cru remarquer chez eux, c'est la maigreur du corps. Les exceptions sont rares. S'il existe quelque part un notaire replet, soyez sûrs qu'il exerce d'autres fonctions que celles de son état. Celui-là doit être membre du parlement ou conseiller législatif, registrateur, ou, tout au moins, agent des Terres de la Couronne.

Amis de l'ordre et du repos, prudents par intérêt et par habitude, les notaires n'ont jamais, que je sache, troublé l'ordre social, ni suscité de révolutions. De temps à autre on en a vu s'éprendre pour la carrière des armes ; mais, à beaucoup de sagesse joignant une prudence consommée, les notaires guerriers savent mettre des bornes à leur ambition. Leurs vœux sont pleinement satisfaits, lorsqu'ils ont obtenu le grade de major ou celui de lieutenant-colonel dans la milice de réserve. J'en ai connu cependant—c'étaient des notaires déclassés évidemment—qui se sont lancés dans le tourbillon de la milice active. Ceux-là sont devenus féroces, d'une fougue à tout rompre. Quelques-uns

ont été vus chevauchant, en grande tenue militaire, dans nos paisibles paroisses, allant passer des contrats de mariage le képi sur la tête, le sabre au côté, la plume derrière l'oreille, à la grande terreur des futures épouses, peu familiarisées avec l'aspect des officiers de sa Majesté.

Entre toutes les vertus qui sont l'apanage du notariat, aucune ne brille d'un plus vif éclat que la vertu de la patience. Si l'on veut se faire une idée de la longanimité qu'eu notaire peut apporter dans l'exercice de ses pénibles devoirs, il faut le voir à l'oeuvre ; il faut aller, dans quelqu'une de nos paroisses, assister à la passation d'un acte de donation, par exemple, ou encore à celle d'un contrat de mariage. Et vraiment, puisque l'occasion s'en présente, je ne vois pas pourquoi nous nous refuserions ce plaisir.

Mais d'abord, un contrat de mariage ne se fait pas tout à fait comme cela ; une foule de petites péripéties se déroulent auparavant, qui ont bien leur piquant, leur intérêt ; ces péripéties portent, depuis Adam et Eve, le nom d'amourettes.

Pour les raffinés des villes, les amourettes, ça débute par un mot glissé adroitement à l'oreille, durant la chaîne des dames, par un bouton de rose cueilli par hasard, offert de même, enfin par une foule d'autres petites recettes que j'oublie, mais que plusieurs connaissent... Le lendemain, il y a rencontre, rencontre fortuite, bien entendu. Si cette rencontre va jusqu'à une promenade dans la rue St-Jean ; si cette promenade se répète deux ou trois fois dans l'espace d'une quinzaine, ah ! alors, c'est une affaire bâclée !... Je connais des jeunes gens qui ont été mariés dix fois comme cela ; des jeunes filles, vingt

fois ; ni les uns ni les autres ne s'en trouvent plus mal.

Mais, quand un amoureux de campagne a une fois décidé de se marier, voici à peu près l'ordre dans lequel les événements se déroulent.

De deux choses l'une : ou c'est en hiver, ou c'est en été que le "sentiment" éclôt. Si c'est en hiver, les occasions qui le font naître sont une partie de cartes, une veillée de famille, une fête à la "tire", dans le temps de Noël, ou dans les jours gras, dans les jours gras surtout. Si c'est en été, les choses se passent comme suit :

Un bon dimanche, pour une raison ou pour une autre, qu'elle n'ose pas trop avouer à elle-même, encore moins aux autres, la jeune brunette refuse de revenir de la messe en voiture. Elle aime mieux aller à pied : il fait si beau ! et un peu d'exercice le dimanche fait du bien.

Là voilà donc allant son chemin, trotinant seulette et rêveuse... Mais voici venir derrière elle, à pas précipités, un gaillard que quelque lutin semble pousser ; on le dirait mû comme par des ressorts. A dix pas derrière la belle, il ralentit sa marche un peu ; bientôt il reprend courage, puis... un coup de chapeau, et l'abord a lieu. Alors, d'un consentement commun, la marche se ralentit ; c'est le moyen de prolonger le doux entretien.

Le beau qui avait prévu cette rencontre—comment, je ne sais trop—a une toilette recherchée. De la poche de son gilet s'élançe le tuyau tout blanc d'une pipe encore vierge, la pipe des dimanches ; de la poche de sa redingote pointe sournoisement le coin d'un mouchoir de soie rouge ; son chapeau, incliné sur le côté de la tête, se rabat sur une des oreilles. S'il est un

peu au fait des belles manières, il n'en est pas à ses premières armes dans ce genre d'exploits, il ne manque pas de s'emparer du parasol de la fillette qu'il perte triomphalement.

Quant à ce qui se dit et se trame dans ces doux épanchements, nous n'avons pas à y voir. La conversation entrecoupée, par-ci par-là, de silences pleins de charmes, ne cesse qu'au moment où la jeune créature franchit le seuil de la maison paternelle.

Si cette manigance se répète au sortir des vêpres ; si, le dimanche suivant, le faraud conduit la belle à l'église dans sa calèche neuve, avec son harnais argenté ; s'il arrive à son poteau, en face de l'église, à bride abattue, sans plus de soucis des règlements de la municipalité que s'ils n'existaient pas ; ah ! alors il n'y a plus de doute ; et, au dîner, les mille cinq cents bouches des mille cinq cents communicants proclameront que Joseph à Jacques épouse la petite Françoise à Charles, que même la grande demande est sur le point de se faire, et qu', dans quelques semaines, les bans seront mis à l'église.

Tel est, en raccourci, le petit tableau des nombreuses péripéties qui se sont déroulées avant la passation du contrat de mariage, auquel je vous convie maintenant d'assister.

Les parties se présentent sans avoir nullement discuté, à l'avance, les conditions du contrat ; et alors s'engagent une lutte ardente, des discussions passionnées, capables de lasser vingt fois la patience la plus robuste ; au milieu de tout cela, le notaire est admirable par son sang-froid et son impassibilité.

A peine un point semble-t-il convenu que mille objections surgissent. Tous parlent à la fois, faisant valoir, bien souvent, mille arguments qui prouvent tout le contraire de ce qu'ils veulent démontrer.

Ce que le notaire a de mieux à faire au milieu de tout ce brouhaha, c'est de laisser passer l'orage. Quand les parties semblent enfin épuisées, à bout de ressources, pour peu qu'il y mette de tact, le notaire ne manque pas de trouver quelque terme moyen, de formuler quelque clause habile qui satisfait tout le monde et les met d'accord. Mais alors, qu'il se hâte de confier bien vite cette clause au papier, s'il ne veut pas que la question revienne sur le tapis, et que toute la discussion recommence.

Enfin, après deux ou trois heures de ce pénible travail, le contrat est fini. Bien souvent, c'est non-seulement un contrat de mariage, mais encore une donation, un partage, un testament. Lecture de l'instrument est donnée au milieu d'un profond silence, à haute et intelligible voix.

A la lecture des deux mots "donation mutuelle" surgit un incident fort remarquable. A ces mots, le notaire, quelle que soit sa gravité, quelle que soit la rigidité de ses moeurs, a le droit de prendre une certaine liberté qui lui serait refusée une seconde avant une seconde après. Ce droit, pourtant, pour peu qu'on y mette de bonne volonté, peut lui être escamoté.

Les notaires se plaignent, et avec raison, je pense, que leur profession a baissé dans l'estime des gens, qu'elle n'est plus entourée de ce prestige qui la rendait si honorable autrefois. Il en est du notariat comme de toutes les autres

professions : l'encombrement a amené la gêne, la pauvreté ; cette gêne et cette pauvreté donnant lieu à une compétition extravagante et peu honorable.

Un pas a été fait, ces années dernières, dans la bonne direction. Au lieu de cette foule de chambres de notaires qui se faisaient une folle gloire d'admettre le plus grand nombre de candidats possible à l'étude et à la pratique du notariat, il n'y a plus, à l'avenir, qu'une seule chambre. Si cette chambre s'organise bien, sur des bases solides, nul doute qu'elle ne rende de grands services à cette utile profession ; et le notariat verra encore de beaux jours. Les notaires canadiens réclament comme un des leurs un des plus grands hommes qui aient vu le jour en ce pays : F.-X. Garneau !

Les notaires, comme nous l'avons vu, ne peuvent pas reporter leur origine plus loin qu'à l'époque d'Alexandre-le-Grand. Les avocats et les médecins, plus favorisés, avaient des représentants dans le séjour des dieux. Thémis était la déesse de la justice ; Apollon et Esculape, les dieux de la médecine.

Thémis, fille du ciel et de la terre, était représentée, chez les anciens, avec une balance dans une main, un glaive dans l'autre, et les yeux bandés. Assurément, il n'y a rien aujourd'hui qui puisse nous engager à modifier cet emblème satyrique. La déesse Thémis frappe comme autrefois, en aveugle, et ne paraît guère être en état de voir de quel côté penche le plateau de la balance.

Malgré tout, c'est une belle profession que celle d'avocat.

Le jeu continuel des discussions chaleureuses qui surgissent à tout instant, doit faire naître des émotions pleines de charmes. Il faut être toujours sur le qui-vive, prompt à la riposte ; il faut savoir flatter, s'indigner à propos, tâter le terrain, trouver le point faible des juges, appeler tour à tour, à son aide, le raisonnement, le sophisme, les passions.

Les avocats ont un passé bien glorieux. Ils ont eu, parmi leurs prédécesseurs, Démosthène, Eschyle, Cicéron, une foule de noms célèbres dans l'antiquité. De nos jours, le barreau français compte les hommes les plus distingués, en tête desquels figure le nom du grand Berryer. Nombre de juristes anglais sont célèbres par leur savoir et par leur éloquence.

En tout temps, le barreau canadien a donné à ce pays ses premiers hommes d'Etat.

Quiconque aime le drame, quiconque se sent un faible pour la comédie, n'a pas besoin de fréquenter les théâtres pour satisfaire ses goûts. Nos Palais de Justice sont là : dans leur enceinte se déroulent journellement une foule de drames de la vie réelle, mille fois plus intéressants que toutes les pièces de théâtre les plus habilement agencés. Il y en a pour tous les goûts : voici quels sont les miens.

A la Cour de Police, à la Cour du Recorder, il y a un peu de monotonie. Ce sont toujours des larcins, commis avec plus ou moins d'habileté ou de gaucherie ; toujours des horions, donnés ou reçus suivant les règles de l'art, ou en dépit de ces règles ; ou bien de pauvres diables, qui, à bout de ressources, viennent implorer piteusement qu'on les loge, vêtisse et nourrisse aux frais de Sa Majesté, avouant candidement

qu'ils ont des habitudes désordonnées et vagabondes, ou mieux, en bon anglais, qu'ils sont "idle", "loose and disorderly".

A la Cour Supérieure, on est trop savant ; à la Cour de Révision, les juges se plaisent trop à jouer le rôle d'avocats, à la Cour d'appel, on pose beaucoup. A mon avis, donc, la Cour par excellence, celle où l'on trouve en même temps instruction et amusement, celle que choisirait aujourd'hui Molière, en place de sa boutique de barbier, pour faire des études de moeurs, c'est la Cour de Circuit.

Ici, pas de gêne, pas d'embarras ; les choses vont rondement. Les avocats sont muets, autant qu'ils peuvent l'être ; ce sont les témoins qui font les discours.

Chaque témoin s'en vient, à son tour, déposer dans la boîte, suivant l'expression reçue au barreau canadien ; et, aux allures que ces témoins se donnent, on voit qu'ils sont pénétrés de l'importance de leur rôle.

— "Témoin, racontez les faits."

Sur cette invitation, le témoin part. Il part de loin, bien souvent ; n'importe, laissez-le filer, c'est le plus sûr moyen d'arriver. Il arrivera toujours, tard peut-être, mais il arrivera. Gardez-vous bien de l'interrompre, vous l'embrouilleriez à tout jamais. Son discours est fait ; depuis longtemps il y a pensé, réfléchi ; il en a pesé chaque mot. C'est son discours à lui : pourquoi ne le déviderait-il pas ? Vous en avez dévidé bien d'autres, vous.

Sur les lèvres de certains juges, vous saisissez un sourire ; un même, que je connais, rit aux éclats. Un sourire, un éclat de rire d'un juge— sur le banc,—c'est quelque chose qui a son prix.

Cela démontre que, même sur le banc, un juge ne cesse pas d'être homme.

Le nombre des petites affaires qui peuvent s'expédier en une seule journée, à la Cour de Circuit, est incroyable. Petites affaires ! et pourtant il est plus d'une de ces petites affaires qui font rire de pitié avocats, juges, assistants, et qui ont occupé sérieusement l'attention de toute une paroisse pendant des mois entiers, créé des inimitiés mêmes qui ne s'éteindront qu'avec peine aux Pâques prochaines.

C'est au terme de juin qu'il faut aller voir ces débats. Il y a alors quatre semaines que les locataires, dans les villes, ont pris possession de leur logement nouveau. Si vous voulez vous faire une idée des mille et mille raisons qui peuvent rendre un escalier défectueux, un passage incommode, une porte de communication embarrassante ; si vous voulez vous bien pénétrer de l'importance qu'il y a de noter, à heure fixe, la direction et la violence du vent, l'épaisseur de la neige ou de la glace dans une cour le maison ; si vous voulez connaître jusqu'à quel point les locataires du deuxième ont ou n'ont pas le droit de jeter leurs eaux sales sur la tête des locataires du premier, c'est au terme du mois de juin de la Cour de Circuit que vous vous édifierez sur tous ces points.

Les jeunes avocats débutent par la Cour de Circuit, c'est là qu'ils font leurs premières armes. Peu aguerris encore, ils mettent de la forme dans leurs discours ; cela sent un peu le Démosthène, et ce n'est pas un mal.

A ce début, c'est bien le moins que le jeune avocat se flatte de jeter les juges dans l'étonnement. Il faut qu'il y prenne garde, pourtant ;

si les juges s'en apercevaient, ils deviendraient rébarbatifs.

Le débutant à la Cour de Circuit fait son entrée dans la salle des délibérations avec une certaine pompe. Une cravate immaculée—la cravate de la première cause—s'épanouit sur sa gorge ; une robe fraîche sortie des mains de la couturière, et dont les plis ne sont pas encore effacés, fait entendre un frôlement grinche.

Le jeune avocat qui a entrepris de se faire valoir et de faire son chemin, celui qui est bien déterminé à ne pas laisser sous le boisseau ce flambeau lumineux dont il se croit le porteur, et qui doit éclairer et guider le monde des clients, celui-là se reconnaît au premier coup d'oeil. Il est soucieux, occupé, affairé ; les poches de son paletot sont remplies de paperasses volumineuses qu'il exhibe, déploie, déroule, replie, enroue de nouveau. Il passe comme un trait dans les corridors du palais ; il ne vous reconnaît pas, tant il est préoccupé d'affaires de la plus haute importance.

La médecine et les médecins ! Les médecins et la médecine ! ce n'est pas la même chose : aussi je les sépare complètement dans cette étude.

La médecine est la plus belle entre toute les sciences ; toutes lui sont tributaires, toutes lui apportent le contingent de leurs découvertes. Après la science du salut, qui est le sauvetage de l'âme en péril, vient la science de la médecine, qui est le sauvetage du corps. Or, le corps, ce vil composé d'atomes grossiers, comme on tient à sa conservation ! On a beau le dédaigner, le mépriser, chercher à l'avilir au profit de l'âme, il tient toujours une place considéra-

ble dans nos affections ; on l'aime, on le cajole. C'est qu'un jour, lui aussi doit ressusciter, "carnis resurrectionem" ; un jour il doit revêtir un manteau d'immortalité, trôner dans un royaume qui ne finira point.

C'est sans doute, ce pressentiment d'immortalité corporelle qui engage notre âme à faire tant d'efforts pour conserver cette enveloppe matérielle formée de carbone, d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, et de quelques sels, disent les chimistes ; composés de cellules, au dire des physiologistes.

Mais laissons de côté la science et l'art véritable de la médecine ; occupons-nous du côté prosaïque et matériel de la profession, parlons du métier.

Le métier consiste à gagner, à enrôler des clients, et, une fois enrôlés, à les conserver.

Pour cela, le médecin doit jouer un rôle ; ce rôle est multiple.

Il est deux de ces rôles qui sont vieux comme les chemins, par cela même très vulgaire, mais qui réussissent à merveille : c'est celui du médecin "Tant mieux", et celui du médecin "Tant pis".

Le médecin "Tant mieux" est toujours sûr de son fait ; votre guérison est assurée : il vous le promet, il vous le jure, pourvu seulement que vous vouliez bien vous mettre sous ses soins, et le laisser faire.

Si votre maladie a une heureuse issue, alors il vous l'avait bien dit. Si elle en a une funeste, il ne craint guère vos reproches. Aux reproches de vos parents, de vos amis, il a mille arguments à opposer : tels que le retard apporté au traitement, le manque de soin dans l'exécu-

tics des ordonnances, la rapidité inouïe avec laquelle la mort est arrivée, ce qui n'a pas permis aux remèdes d'avoir leur plein effet. Si, seulement, le défunt avait eu le bon esprit de mourir deux heures plus tard... il était sauvé !

Le médecin " Tant pis " est sombre, renfrogné. Une fluxion ordinaire, un léger mal de tête, un rhume de cerveau, c'est, à ses yeux, une maladie pleine de gravité, de dangers. Il vous en explique toute la pathologie, toute séméiologie ; il ne vous fait grâce ni du diagnostic, ni du pronostic ; il fait si bien, qu'en fin de compte vous restez vous-même pleinement convaincu que vous êtes dangereusement malade ; et vous prenez le lit. Mais, grâce aux soins du médecin " Tant pis ", grâce à un spécifique dont lui seul a le secret, et qu'aucun de ses confrères ne connaît, au bout de deux jours vous êtes pleinement rétabli. Ce rhume de cerveau qui avait pris, à ses yeux et aux vôtres, toutes les proportions d'une phthisie gaïcapante est éteint ! Vous devez une belle chandelle au médecin " Tant pis " et à son spécifique !

Deux autres types bien ordinaires et qu'on voit en tous pays, sont le médecin hardi et le médecin timide.

Le premier a toutes les allures d'un gendarme. Il frappe brusquement à la porte, fait résonner ses talons sur le plancher, pénètre dans la chambre du malade, le fouet à la main, jette à peine un regard sur les assistants, parle haut et par monosyllabes, fait une courte visite, et sort comme il est entré.

Le médecin timide est plein de façons. Il marche légèrement et chapeau bas, s'incline devant tous les assistants, rougit, balbutie, n'a pas

l'air d'être trop sûr de ce qu'il fait ou de ce qu'il dit, répond d'une manière évasive aux questions qu'on lui pose, se réservant toujours prudemment une porte de sortie.

Autant le premier inspire confiance par sa hardiesse et son assurance, autant le dernier gagne les cœurs par son air aimable. Au premier on reproche de la brusquerie dans les manières, de la rudesse ; au second, son hésitation, son irrésolution. Le médecin hardi plaît aux femmes, qui ont toujours un faible pour l'air dégagé, cavalier ; le second a plutôt l'estime des hommes.

Le comble de la perfection pour l'homme du métier, c'est le pouvoir, au besoin et suivant les cas, jouer l'un et l'autre de ces quatre rôles. Mais pour cela, il faut avoir fait une longue étude du cœur humain, bien connaître le faible de chaque individu. Quelques médecins y réussissent à merveille ; ceux-là font une riche récolte de clients.

L'art et la pratique de la médecine ont subi de grands changements depuis quelques années.

Au lieu de cette médecine perturbatrice et ferrailleuse qui se prenait corps-à-corps avec les maladies, et s'imaginait pouvoir les combattre, les vaincre, les désarmer à l'aide d'un arsenal thérapeutique formidable, on a aujourd'hui une médecine sage et rationnelle, qui fait le plus grand cas de toutes les ressources de l'hygiène, s'aide, au besoin, des secours fournis par le petit nombre des médicaments dont la valeur est hors de doute, restant bien convaincue que, dans un très-grand nombre de cas, la nature finit par triompher seule de la maladie, pourvu que le

médecin ne lui suscite pas d'entraves avec ses drogues.

Ce système fait l'affaire du malade, bien peu celle des médecins qui le suivent.

En effet, on se fait peu à l'idée qu'une maladie puisse guérir d'elle-même sans l'aide de médicaments. On croit généralement que pour chaque maladie il doit y avoir un remède, un spécifique correspondant ; le grand art du médecin consisterait à connaître ce spécifique et à le donner. Aussi le praticien qui connaît bien et pratique bien toutes les ressources du métier, a-t-il toujours devant les yeux l'adage suivant : " Ne jamais traiter un malade sans remèdes ! "

Mais ce n'est pas tout que de donner des médicaments ; il faut savoir les combiner, les varier à propos.

Les grosses poudres, d'abord, ont plus de succès que les moyennes ; les moyennes, plus que les petites.

Les poudres blanches, qui n'ont pas de saveur, réussissent fort peu. Les poudres jaunes ou rouges font des miracles. Mais le grand art, le " nec plus ultra " du savoir-faire, consiste à varier, à donner, un jour, des poudres rouges, un autre jour, des poudres jaunes, par-ci par-là, quelques poudres blanches ; mais ces-ci, avec réserve toujours, et seulement pour rompre la monotonie.

Après les poudres viennent les liquides et les fioles. Ici encore, il faut bien connaître les ficelles du métier.

De même que pour les poudres, les liquides colorés valent mieux ; mais il faut savoir passer habilement du jaune au rouge, du rouge au jaune : sans quoi on vous accuserait de donner

toujours le même remède, ou, ce qui pis est, on vous reprocherait de n'avoir pas confiance dans l'art que vous exercez ; comme si avoir foi dans " la " médecine, et avoir foi dans " les " médecines était une seule et même chose. Quand une fois vous avez épuisé toutes les matières colorantes de l'art du teinturier, vous vous retranchez sur les doses. Vous commencez par des gouttes : des gouttes vous passez aux cuillerées à thé, puis aux cuillerées à soupe, pour revenir aux gouttes encore, etc.

On s'étonne, parfois, des succès de l'homéopathie ! Mais quel système fut jamais mieux inventé pour mettre la médecine à la portée de toutes les intelligences ? Vous éprouvez quelques symptômes !.... Feuillotez un petit formulaire homéopathique ; vos symptômes s'y trouvent décrits à chaque page. Il est bien vrai que les mêmes symptômes se rencontrent dans vingt maladies différentes ; cela n'importe nullement.

De là au traitement, la transition est facile. Ce traitement se fait à l'aide de jolies petites pilules sucrées, enfermées dans de jolis petits flacons à étiquettes très-mignonnes ; le tout est contenu dans de petits bijoux de boîtes. Qui pourrait résister à tant d'attraits ?

Si, à une de vos visites, une dame se présente qui éprouve le besoin de vous communiquer les résultats étonnants obtenus par une de ses recettes, par un de ses emplâtres, gardez-vous de faire la sourde oreille ; gardez-vous d'accueillir ses révélations avec un air d'incrédulité. Au contraire, prenez votre temps alors ; asseyez-vous, causez, et, surtout, écoutez. Prenez copie de la recette ; assurez bien madame qu'à la première occasion, vous en ferez l'essai sur quelqu'un de vos malades.

A une prochaine rencontre, ne manquez pas de vanter les effets du "nostrum", effets extraordinaires, mirobolants, inattendus. Une conduite aussi sage peut vous valoir beaucoup par la suite dans le monde des clients.

Au médecin à la recherche d'une clientèle il faut... un cheval ! Un médecin sans cheval ni voiture n'inspire aucune confiance. En effet, il faut qu'il ait bien peu à faire ce médecin qui va à pied, puisqu'il a le temps de voir tous ses malades dans la journée. Les yeux viennent tellement à se familiariser avec l'aspect du cheval, que, bientôt, cheval et médecin ne font plus qu'un dans l'esprit des clients. On le voit aux portes des maisons, on le voit circuler dans les rues, on le voit un peu partout ; de sorte que, quand l'occasion d'appeler un médecin se présente, le souvenir du cheval rappelle, à l'instant même, le souvenir du médecin.

Un de mes confrères et amis me déclarait que pendant dix années, il n'avait fait que végéter ; la clientèle se tenait prudemment à l'écart. Il s'est mis en tête d'avoir cheval et voiture ; depuis, les clients abondent, il en a à revendre.

Avec tout cela, c'est un terrible apostolat que celui de la pratique de la médecine ! Il faut faire le sacrifice plein et entier de sa liberté, renoncer à toutes les jouissances ordinaires de la vie. Le médecin ne s'appartient pas, il n'appartient pas non plus à sa famille, il appartient à tout le monde.

Il faut qu'il soit toujours prêt : la nuit comme le jour, par beau comme par mauvais temps, en mauvaise comme en bonne santé. Sur un seul mot d'avertissement, il faut qu'il parte et aille prêter les secours de son ministère à tout ceux

qui les réclament, au riche dans son palais, au pauvre dans son taudis.

Toujours au milieu des misères et des souffrances humaines, toujours parmi les morts ou les mourants, il ne faut pas demander pourquoi des rides profondes s'incrument avant le temps sur son front, pourquoi ses cheveux blanchissent avant l'âge ! Les médecins, qui ont pour mission de prolonger la vie des autres, usent vite leur propre vie. De toutes les professions libérales, c'est celle dont la longévité est la plus courte.

C'est à la campagne, surtout, que l'exercice de la médecine est fatigant, ennuyeux, plein de responsabilité.

Au sein des villes, on peut, dans les cas graves et douteux, s'aider des lumières d'un confrère, partager avec un autre la responsabilité d'un traitement héroïque, d'une opération formidable. Au médecin de la campagne cette consolation est bien souvent refusée : les confrères sont loin, le cas presse ; il faut agir sur le champ, seul avec sa conscience et sous le regard de Dieu : Effrayante responsabilité !

DISCOURS DE FIN D'ANNEE

1868.

J'ai l'indicible plaisir d'annoncer qu'enfin l'heure si impatiemment attendue des vacances va sonner son joyeux appel. Nous ne serons pas sourds à cette voix amie ; et pour ne pas vous faire perdre, non plus qu'à moi, une seule minute de ce temps précieux, j'ai pris mes mesures pour que ce discours de fin d'année soit aussi bref que possible.

Que signifie le mot "vacances" ? Dans un des dictionnaires les plus en renom, on trouve de ce mot la définition suivante : "C'est le temps pendant lequel les classes vaquent, les études cessent dans les collèges, dans les institutions, dans les écoles."

Il n'est guère à craindre que l'on se méprenne jamais sur la valeur de cette belle définition, ou qu'on essaie d'en amoindrir la portée. Elle est claire et précise, et rédigée dans le plus beau style de M. Bescherelle. Elle ne contient pas un mot de trop, et chaque mot est rigoureusement à sa place ; pour tout dire, enfin, c'est une définition modèle, et je ne crains nullement de vous fatiguer en la répétant une deuxième fois : "C'est le temps pendant lequel les classes vaquent, les études cessent dans les collèges, dans les institutions, dans les écoles."

L'origine des vacances ne date pas d'hier ; car, suivant une autre acception qui lui est propre, ce mot s'emploie encore pour désigner le temps qu'on donne à son repos, à son plaisir, après de longs jours de travail. À ce dernier titre, il est évident que les vacances étaient connues bien longtemps avant l'établissement des écoles, des collèges, des universités : de fait elles ont pris naissance avec la naissance du premier homme. Adam avait été créé et mis au monde pour jouir de vacances perpétuelles ; on sait comment Adam a perdu ce bonheur inappréciable. Si c'était à recommencer !..

Après la chute d'Adam, les vacances ne furent pas entièrement abolies ; il en resta quelque chose, mais si peu... juste assez pour nous faire regretter à jamais la désobéissance de notre premier père.

Des sept jours de la semaine, les Hébreux en avaient consacré au repos. Cependant, on voit que de temps à autre, comme à l'occasion des grandes solennités religieuses, les Hébreux savaient se donner des vacances plus étendues. Ainsi, à propos de la dédicace du temple de Salomon, il y eut sept jours et sept jours de fêtes et de réjouissances, c'est-à-dire quatorze jours. Et non seulement tout Israël s'empressa de jouir de ce bienfait, mais aussi une grande multitude accourue depuis l'entrée d'Emath jusqu'au fleuve d'Égypte.

Chez les Grecs, l'institution des vacances était connue longtemps avant le siège de Troie ; et durant ce siège à jamais mémorable, Homère se plaît souvent à nous montrer ses héros faisant diversion aux fatigues et aux pénibles travaux de la guerre par quelques jours consacrés au délassement, au repos. Ainsi, pour l'offrande d'une hécatombe—et ces offrandes se répètent souvent—il ne faut pas moins d'un grand jour de congé. Durant ce jour les guerriers égorgent les taureaux, les succulentes brebis, les porcs florissants de graisse ; ils les font rôtir sur des rameaux secs ou dans l'ardent foyer ; ils disposent le festin, et surtout ils le savourent de façon que nul en son âme ne puisse se plaindre de n'en avoir point une juste part. “Dès qu'ils ont chassé la faim et la soif, ajoute Homère, les jeunes gens couronnent de vin les urnes, et les distribuent à tous les convives à pleines coupes. Durant tout le jour les jeunes gens se rendent le dieu propice par leurs chants.” Tel est le tableau que nous fait Homère d'un jour de grand congé aux temps héroïques ; on a beau dire, les hommes ne changent guère ; et quant

à moi, je me rappelle en avoir bien connu de ces jeunes Grecs qui terminaient les festins par des chants.

Durant les premiers siècles de leur existence, les Romains, toujours en guerre avec leurs voisins, toujours en haleine, ne connaissaient d'autres jours de repos que ceux consacrés aux fêtes de leurs dieux. Ils avaient les Lupercales, les fêtes en l'honneur de Palès, celles du dieu Consus et quelques autres. Mais plus tard, lorsque le succès de leurs armes eut fait pénétrer dans Rome, avec le luxe et les richesses de l'Orient, la mollesse et l'oisiveté, les vacances n'eurent plus, pour ainsi dire, ni commencement ni fin ; et les Romains dégénérés passaient les jours entiers et les nuits même soit aux bains soit aux théâtres. Ce fut pour se donner une heure de récréation agréable que Néron, un jour, mit le feu aux quatre coins de la ville éternelle.

Le moyen-âge, cette époque classique des clercs et des étudiants, a conservé avec un soin tout particulier le dépôt précieux des vacances, lui a donné une dernière consécration en le légalisant dans les écoles et dans les universités, et l'a transmis ainsi amélioré aux nations modernes ; et certes, ce n'est pas nous, messieurs, qui permettrons que des barbares et des ennemis du repos de l'homme portent jamais une main profane sur l'arche sainte qui renferme une des institutions les plus chères à l'humanité souffrante.

Aujourd'hui, partout où il y a des écoles, partout où il y a des collèges, des universités, il y a des vacances ; c'est assez dire que ce mot de vacances est presque synonyme des mots progrès, civilisation. Comme ce serait me laisser

entraîner beaucoup trop loin que de faire l'examen de ce qui se passe dans les corps enseignants des autres pays, je me hâte d'en venir à nos institutions canadiennes, jalouses, elles aussi, à l'excès, de maintenir dans toute son intégrité la belle définition de M. Bescherelle.

Dans nos collèges et nos séminaires canadiens, les vacances ont toujours été l'objet d'un culte chaleureux. Nulle part il n'est consigné dans nos anciennes annales que les écoliers aient jamais adressé des requêtes à la législature, des suppliques à leurs supérieurs pour obtenir l'abolition des vacances.

Dans nos collèges et nos couvents, la durée des vacances d'été est de six semaines ; dans cette université, elle est de deux mois.

Ces vacances de l'été sont de rigueur ; non-seulement elles sont tolérées, permises, mais même elles sont imposées par les règlements. A part ces vacances de l'été qu'on pourrait qualifier du titre de vacances officielles, il ne faut pas oublier qu'il y a, par-ci, par-là, dans le cours de l'année académique, certains jours privilégiés qui viennent fort à-propos rompre la monotonie de la vie des maisons d'éducation. Ainsi, par exemple, sans mentionner le congé obligatoire du jeudi, il y avait de mon temps, au séminaire de Québec, le jour de la fête de Mgr l'Archevêque, l'anniversaire de la naissance de M. le Supérieur, qui nous accordaient chacun un congé plein et entier. La fête de M. le Directeur, celle de M. l'Econome, nous ménageaient aussi quelques douceurs ; j'ai tout lieu de croire que ces excellentes coutumes ont été pieusement conservées. Enfin, il n'y avait pas jusqu'à la

fête du maître de classe qui ne nous réservât quelques bons et vigoureux "Deo Gratias."

Le "Deo Gratias !" il ne faut pas l'oublier dans l'énumération de ces rares instants de bonheur sur lesquels l'imagination, une fois désabusée, aime tant à revenir.

Parler et rire durant la récréation, en pleines vacances, cela n'a pas toujours grand sel, parfois même c'est très ennuyeux. Mais pouvoir parler à son aise, pouvoir rire à gorge déployée, et sans avoir la crainte des pensums devant les yeux, durant le temps consacré au silence et à l'étude, quelle source de jouissances inexprimables !

Messieurs, il ne suffit pas que l'institution des vacances soit consacrée par le temps, garantie par l'usage de tous les peuples, assurée par les règlements de nos corps enseignants, il faut encore que chacun sache tirer de ce temps de liesse le meilleur parti possible ; et ce serait un malheur grandement à déplorer qu'il s'en trouvât un seul parmi nous qui ne sût pas mettre à profit tous les instants de cette époque de prédilection. Voyons donc quelles sont les conditions des bonnes vacances, quelle est la meilleure préparation à y apporter.

Après une étude théorique et bien pratique de ce sujet, je trouve que pour bien jouir de ses vacances il faut satisfaire à deux conditions principales. Première condition : se bien rappeler, ne pas oublier un instant que les vacances sont "le temps pendant lequel les classes vaquent et les études cessent."

Ce n'est pas que je pousse le rigorisme jusqu'à proscrire absolument l'usage des livres, à Dieu ne plaise ! Il faut une nourriture aux

esprits cultivés, et la lecture est pour ces sujets un délassement autant qu'un besoin. Mais je ne veux et ne tolère, durant les vacances, que les lectures qui recréent l'âme tout en la fortifiant. L'hygiène de l'esprit condamne absolument, pendant cette époque, toute espèce de travaux intellectuels, tout genre d'études qui imposent de la contrainte, de la fatigue. Ainsi, pas de latin, pas de grec, encore moins l'étude des sciences comme les mathématiques, la physique, la chimie. Les jeunes élèves de la septième, de la sixième, de la cinquième, doivent mettre de côté l'Homond, la Syntaxe, la Méthode, rompre entièrement avec la règle si dérégulée des participes français. Aux étudiants en médecine l'étude de la science d'Esculape est rigoureusement interdite ; les étudiants en droit doivent mettre sous clef Pothier et Justinien ; tous doivent se refuser le plaisir—en d'autres temps bien légitimes—de revoir les notes qu'ils ont prises avec tant d'amour aux leçons de leurs professeurs.

La deuxième condition à remplir pour bien profiter de ses vacances, c'est le travail assidu, l'étude consciencieuse durant l'année académique.

Dans nos collèges, dans ceux au moins qui sont affiliés à cette université, on sait jusqu'où cette condition est bien remplie. Les épreuves du Baccalauréat-ès arts et de l'Inscription sont de rudes épreuves ; et à ceux qui ont gagné leurs éperons dans ces joutes difficiles, je n'ai qu'un mot à dire : " Allez en paix, vous êtes parfaitement bien préparés à jouir de vos vacances."

Que se passe-t-il dans la Faculté de droit ? Je n'en sais trop rien. Le principe de non-inter-

vention est de rigueur dans cette université, et chaque Faculté est tenue de ne s'occuper strictement que de sa besogne. Cependant, si l'on en croit la rumeur, les étudiants en droit font merveille, et remplissent parfaitement bien toutes les conditions qui peuvent leur assurer de bonnes vacances. Dans cette noble Faculté, le travail est vif et soutenu, le zèle très brûlant.

Si nous portons nos regards sur les faits et gestes de la Faculté de Médecine, quel consolant spectacle s'offre à nos yeux ! Cette Faculté est une ruche industrielle où l'on ne rencontre que des abeilles, pas un seul frelon. Aussi il faut voir comme le miel de la science y est soigneusement élaboré !

De tout cela il ressort clairement que si les élèves des autres institutions peuvent regarder les vacances comme un bien légitimement acquis, les élèves de l'Université-Laval ont bien le droit de jouir de ce bien dans toute sa plénitude et sans aucun scrupule de conscience.

Messieurs, je termine par un souhait : c'est que personne n'oublie que les vacances "sont le temps pendant lequel les classes vaquent et les études cessent !"

LES RICHESSES NATURELLES DU CANADA

1869

Il est peu de pays sur terre aussi riche que le Canada, et cependant—qui oserait le nier !— nous sommes loin d'être riches.

Nos richesses naturelles sont de cinq espèces :
1o richesses forestières ; 2o richesses agricoles ;
3o richesses minières ; 4o richesses manufacturières et industrielles ; 5o pêcheries.

∴ Toutes ces richesses se trouvent ici, répandues avec une profusion qu'on chercherait vainement ailleurs.

La valeur de nos bois et de nos forêts est assez connue. J'aurai occasion de parler de nos richesses agricoles dans un article subséquent ; je me contenterai de dire ici que le Canada est et doit toujours être, par la force même des choses, un pays essentiellement agricole. Ce qui a le plus nui à notre progrès dans ce genre d'exploitation, c'est la fertilité même de notre sol. Voilà cent cinquante ans, voilà deux cents ans, que nos terres sont soumises à une culture inintelligente et ruineuse ; et ce qui a lieu d'étonner, c'est qu'elles puissent produire encore assez pour nourrir ceux qui les cultivent. Gâtés par les résultats obtenus jusqu'à ces années dernières, nos cultivateurs ont fini par se convaincre que le sol doit toujours produire, de lui-même, sans soins et sans culture.

Nos mines ! voilà une source incomparable de richesses que bien des gens paraissent révoquer en doute aujourd'hui, parce que des essais inintelligents et infructueux sont venus jeter dans les esprits l'alarme et le découragement.

Je n'hésite pas à le proclamer : le Canada est un des pays miniers les plus riches qui soient au monde. Nulle part ailleurs on ne trouve une variété aussi inépuisable de minerais de toutes espèces. Enumérons-les :

1o Mines d'or.—Tout le monde connaît les mines de la Nouvelle-Ecosse, celles du district de Beauce, etc. On a jeté sur ces dernières, comme capital d'exploitation, une trentaine de mille piastres, sans se douter le moins du monde qu'en agissant ainsi, on commençait par la fin. Avant

“ l'exploitation ” il allait “ l'exploration ”. Or, pour cette exploration seule, il faudra quelques centaines de mille piastres. Les petits capitaux doivent se défier des mines d'or. Il n'y a guère que les millions qui peuvent tirer bon parti de ces mines exploitées sur une grande échelle, et qui peuvent les mener à bien.

2o Cuivre.—Les cantons de l'Est forment, à vrai dire, une seule et immense mine de cuivre. Ce qu'on ignore probablement, c'est que depuis six mois les Américains s'en emparent, et qu'avant peu elles seront toutes en leurs mains.

3o Fer.—Il y en a partout, sous forme de minerais les plus variés et les plus précieux.

Notre fonte est tellement appréciée, qu'une Compagnie américaine vient d'acheter celle qui se fabrique à Trois-Rivières, malgré les droits exorbitants qu'il lui faut payer pour son entrée aux Etats-Unis. Les mines de fer seront, dans quelques années, une source énorme de richesses pour le Canada.

Parmi les autres minerais découverts jusqu'ici, contentons-nous de mentionner ceux d'argent, de plomb, d'antimoine, de zinc, de manganèse, de nickel, de cobalt, de chrome, de platine et d'étain. Nous avons, en outre, la tourbe en prodigieuse quantité, la plombagine, etc., etc.

Le charbon, comme on sait, ne se trouve pas dans les provinces de Québec et d'Ontario, mais la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve en possèdent des mines inépuisables.

L'exploitation de nos richesses manufacturières n'est encore que dans l'enfance. Mais tout le monde avoue que nul pays au monde n'offre des ressources semblables. Nos pouvoirs d'eau sont là, incalculables, immenses, n'attendant que les usines pour utiliser leurs forces.

Quant à nos pêcheries, elles peuvent approvisionner le monde entier.

De ces cinq espèces de richesses naturelles, il en est deux sur la valeur desquelles tout le monde est d'accord : ce sont nos bois et nos pêcheries.

On se plaint généralement, et avec raison, que l'exploitation de nos bois de construction ne se fait pas toujours avec sagesse et économie. Si je ne me trompe, notre gouvernement a adopté, ces années dernières, quelques mesures pour empêcher le gaspillage. Il faudrait, aussi, des règlements pour protéger les forêts qui nous fournissent le combustible. Le bois de chauffage s'éloigne de jour en jour, devient de plus en plus rare. Or, avec nos six longs mois d'hiver, le bois est pour nous d'une absolue nécessité, aussi nécessaire que le pain. Je me contenterai de signaler deux pratiques ruineuses qui s'exercent sur une assez grande échelle depuis quelque temps. Un cultivateur se voit sur le penchant de la ruine, il calcule qu'avant peu sa terre va passer de ses mains entre celles de ses créanciers ; vite il se met à l'oeuvre, abat les sucreries, coupe tout le bois de sa terre et vient le vendre sur nos marchés ; le revenu provenant de cette vente est mis soigneusement à l'abri des coups de main, et lui assure une poire pour la soif. Qu'il soit de l'intérêt de cet homme d'agir ainsi, il n'y a là nul doute ; mais avant l'intérêt privé, il y a l'intérêt public. Les créanciers d'abord se trouvent frustrés d'autant, vu que la terre a perdu, par là même, de sa valeur ; et ensuite, à cause de la rareté du bois de chauffage, tout le monde se trouve à souffrir de cette destruction de nos forêts.

Une autre raison qui engage nos cultivateurs à abattre leurs forêts est la suivante : un cultivateur qui a déjà sous les pieds beaucoup plus de terrain qu'il n'en peut cultiver, voyant que le sol ne lui rapporte plus rien, se met en l'esprit qu'il lui faut faire de la terre nerve. Il ne se doute nullement qu'il serait beaucoup plus aisé, et surtout beaucoup moins dispendieux de rajeunir sa terre épuisée, par une culture améliorée et un peu d'engrais ; en conséquence il défriche et fait main basse sur ses érablières et ses bois de toutes espèces. Encore si cela pouvait contribuer à l'enrichir ; bien au contraire, il se ruine de plus en plus.

On s'accorde donc, assez généralement, à demander des lois sages pour réformer ces criants abus.

Nos pêcheries demandent aussi, paraît-il, des réformes. J'avoue mon incompetence complète à traiter cette question ; je ne me permettrai qu'une seule remarque.

Ce serait mauvaise politique, à mon avis, que de donner, à l'heure qu'il est, une trop grande extension à cette partie de nos richesses. Les faits sont là pour démontrer que tous ceux qui habitent le littoral du bas du fleuve, ne s'adonnent déjà que trop à ce genre de spéculation. Les paroisses les plus florissantes de cette partie du pays sont celles où l'on est parvenu à diminuer le goût de la pêche : goût qui prend facilement toutes les proportions d'une véritable manie, une fois qu'il a été contracté. Les terres qui bordent le Saint-Laurent sont des plus fertiles, et partout où l'on a pu convertir les pêcheurs en bons et braves cultivateurs, on a vu l'aisance et la richesse remplacer la misère et la pauvreté.

Aussi, si je ne me trompe, c'est de ce côté que se dirigent principalement les efforts des curés qui administrent ces paroisses. Le pays est encore trop jeune, notre population trop minime, pour qu'on encourage outre mesure ce genre de spéculation. On voit certains journaux proclamer, à son dé trompe, que le Canada est la troisième puissance maritime du monde : reste à savoir si c'est vrai. Mais, si c'est le cas, c'est un malheur. En effet, il y a alors beaucoup trop de monde sur l'eau, pas assez sur terre ; il y a disproportion, manque d'équilibre. L'agriculture avant tout ; le surplus de notre population seul — et y en a-t-il du surplus ? — devrait s'adonner à ce genre d'industrie. Quand le Canada comptera seulement vingt millions d'âmes, alors ce sera le temps d'exploiter sur une grande échelle cette mine précieuse. Jusque-là, prudence et réserve.

J'ai dit plus haut que nos richesses minières sont incomparables pour la variété, la quantité ; comment se fait-il donc qu'il y en ait encore si peu en travail d'exploitation ? La réponse est facile : la nature même des choses l'a ainsi voulu. La quantité des métaux nécessaire à l'usage de quelques millions d'individus est évidemment fort restreinte. Il est même un grand nombre de ces métaux qui ne trouveraient encore, à l'heure présente, aucun emploi parmi nous. Avec l'augmentation de notre population ces besoins se feront sentir, et alors, tôt ou tard, l'exploitation s'en fera nécessairement.

Une autre cause qui a empêché jusqu'ici le développement de nos mines, c'est l'absence de capitaux suffisants. L'exploitation de la plupart de ces mines demande des mises de fonds consi-

dérables ; et ce n'est pas à des capitalistes de 50,000 ou de 100,000 piastres, qu'on doit conseiller d'engager toute leur fortune dans un tel genre de spéculation. D'ailleurs, les esprits ne sont pas encore habitués, ici, à ce genre d'affaires, et ceux de nos hommes de commerce qui s'y sont risqués, sont devenus d'une p rudence extrême.

Aussi ne devons-nous pas voir d'un mauvais oeil l'accaparement de nos mines par les capitalistes anglais ou américains : ce ne sont pas eux qui s'emparent du Canada, c'est le Canada qui s'empare d'eux. A nous reviendront nécessairement, en grande partie au moins, les capitaux qu'ils devront déboursier pour de semblables entreprises. Qu'on m'aïlle pas croire que ces capitalistes étrangers vont traîner ici à leur remorque des armées de travailleurs anglais ou américains ! oh non ! de travail de nos Canadiens est trop hautement apprécié partout où ils se trouvent, pour croire un instant qu'ils se laisseront aisément supplanter. Ainsi donc, ne craignons pas de voir nos mines passer en des mains étrangères. Les capitalistes y trouveront leur profit, c'est vrai ; mais nous y trouverons le nôtre aussi.

J'ai dit plus haut que l'exploitation de nos mines ne peut se faire aujourd'hui sur une grande échelle, et cela, parce que la quantité de métaux nécessaire à notre propre usage, vu notre minime population, est fort limitée. Il n'y aurait qu'un seul moyen d'en tirer parti immédiatement, ce serait d'en exporter les produits. Mais d'un côté, notre marché naturel, la république voisine, nous est fermé ; en effet, les droits qu'elle impose sur nos métaux sont, pour dire

le moins, prohibitifs. En second lieu, songer à exporter nos métaux en Angleterre, serait, dans l'état actuel des choses, vouloir porter de l'eau à la rivière. Qui ne sait que l'Angleterre est le pays le plus riche du monde en mines de fer ? Il nous faudrait donc, pour l'exploitation immédiate de nos mines, ou un traité de réciprocité, ou l'annexion.

Cependant, en restant comme nous sommes, sans réciprocité, sans annexion, n'est-il pas possible qu'avant peu une exportation de nos métaux se fasse, même en Angleterre et dans les autres pays de l'Europe ? Il est permis de le présumer ; en effet, depuis un an, de grands progrès sont en voie de se réaliser dans la métallurgie du fer, de l'acier et du cuivre.

Ainsi, pas moins de cinq ou six nouveaux brevets d'invention ont été pris aux Etats-Unis, depuis quelques mois seulement, pour la fabrication du fer et de l'acier. Quelques-uns de ces nouveaux procédés, ou d'autres analogues, vont certainement remplacer, avant deux ans, toutes les longues et coûteuses opérations suivies jusqu'à ce jour.

J'ai vu en pleine opération à Pittsburg, Pennsylvanie, le procédé Ellershausen. En cinq minutes, montre en main, cinq tonneaux de fonte furent convertis en fer. Avec la méthode de Smith, l'acier se fabrique "directement", sans passer par l'état de fonte et de fer. Ces nouveaux procédés auront naturellement pour effet d'augmenter la valeur de nos mines de fer ; d'abord, par la facilité plus grande que nous aurons à les exploiter, et ensuite, par l'économie considérable que ces procédés permettront de réaliser dans la consommation du charbon, dans la main d'oeuvre, etc.

Mais, de tous les minerais de fer, celui qui nécessairement devra le plus bénéficier de ces améliorations, est l'oxyde magnétique, dont le Canada possède, comme on sait, des mines inépuisables. En effet, pour tous ces procédés nouveaux, il faut un minerai pur. Or, tous les minerais trouvés dans la nature contiennent une assez forte proportion de substances étrangères ; et le seul susceptible d'un nettoyage parfait est l'oxyde magnétique. En Europe, l'oxyde magnétique ne se rencontre guère qu'en Suède, en Norvège et en Russie. Le minerai se trouve là solide, en blocs ; or, chose extraordinaire ! ce qui diminuait, il n'y a pas plus d'un an, la valeur de nos sables magnétiques, l'état pulvérisé, en augmente aujourd'hui le prix. En effet, pour tous ces nouveaux moyens de réduction il faut du minerai broyé. Le temps n'est donc peut-être pas éloigné où l'on exploitera sur nos rivages, pour l'Angleterre et pour d'autres pays de l'Europe, nos sables magnétiques, si mieux l'on aime exporter le minerai purifié.

En Angleterre, de même qu'aux Etats-Unis, on vient de prendre des brevets d'invention pour la fabrication " directe " du fer et de l'acier ; et le dernier numéro du " Cosmos " nous apprend qu'un procédé nouveau pour cette fabrication directe, fonctionne à merveille en France aujourd'hui.

Dans la métallurgie du cuivre, on avance aussi, à pas lents, mais sûrs. Mon savant ami, M. Sterry Hunt, conjointement avec M. Douglass, vient de prendre un brevet qui promet beaucoup pour l'exploitation économique de nos minerais de cuivre.

Tous calculs faits, il s'ensuit donc qu'il n'a été encore apporté aucun retard dans l'exploitation de nos mines, et que le temps paraît être venu où cette exploitation peut se faire avec profit. Attendons le résultat des expériences ; laissons se perfectionner encore un peu ces nouvelles inventions, et alors nous agirons.

Venons-en à nos manufactures. Les manufactures sont partout des centres de déchéance morale et physique. Quels effrayants tableaux ne tracent pas de l'état des classes manufacturières tous les hygiénistes du monde ! Maladies de tous genres, engendrées par l'air vicié, par l'excès de travail, par le bas prix des salaires, parfois par le défaut d'un exercice suffisant, etc. Mais il y a manufactures et manufactures. Les unes s'exercent dans l'air confiné, les autres, à l'air libre. Parmi ces dernières, il en est heureusement qui réunissent toutes les conditions voulues pour assurer en même temps le bien-être corporel et le bien-être moral. Ainsi, par exemple, quelle belle industrie que celle de la construction des navires ! quelle belle et vigoureuse population que celle de nos charpentiers de St-Roch ! Durant le travail des hommes, les femmes restent à la maison, les enfants aussi. Ah ! qu'on rende à Québec cette industrie, et qu'on garde toutes les autres ! nous aurons encore le gros lot en partage.

Cependant, il ne faut pas se le cacher, même dans une petite population comme la nôtre, les goûts ne sont pas toujours les mêmes ; il en est à qui les travaux des champs répugnent, et qui se plaisent mieux aux travaux industriels. Aux goûts, aux besoins de ceux-là, il faut donc pourvoir. Mais quelle espèce de manufactures

devons-nous établir, quel genre d'industrie convient le mieux à nos besoins ?

Quelques-uns proposent d'encourager nos industries par une protection spéciale et efficace, qui ferme la porte aux produits étrangers. C'est bientôt dit, mais ce n'est pas aussi facile à faire.

En protégeant nos manufactures, en fermant la porte aux produits étrangers, vous empêcherez par là même la compétition, vous créerez des monopoles dangereux. Nous en avons des exemples frappants sous les yeux. Ainsi, les Etats-Unis se protègent contre nous ; nous nous protégeons contre eux ; qu'arrive-t-il ? Nous souffrons des deux côtés ; des deux côtés on pousse les hauts cris. Autre exemple : les Etats-Unis ont des droits protecteurs pour leur charbon, la porte est fermée au charbon étranger ; quel en est le résultat ? C'est que le charbon de la Pennsylvanie en est rendu à un prix exorbitant. Tout le monde crie, les pauvres, surtout, sont dans la souffrance. Aussi demande-t-on l'abolition de cette protection ruineuse.

Supposons qu'on établisse en Canada des droits protecteurs, sur les étoffes de laine, par exemple sur la toile, sur le coton, qu'arrivera-t-il ?

Le nombre de ces manufactures d'abord, pour les besoins de quelques millions d'individus, devra nécessairement être fort restreint. On ne songe pas, je suppose, au moins de sitôt, à nous voir exporter en Angleterre, en France, nos draps et nos toiles. Vous aurez donc quelques centaines, quelques milliers d'individus, au plus, à qui cette protection profitera. Certains capitalistes y feront, peut-être, des affaires assez

rondes, mais gare au monopole ! A quel prix pensez-vous que s'élèvera avant peu la valeur de tous ces objets ? On peut donc dire, d'une manière générale, que la protection, odieuse en soi, fait l'affaire du petit nombre aux dépens de tout le monde. Voilà, me semble-t-il, des raisons que l'on doit bien peser avant de demander des tarifs protecteurs.

Mais alors, si nous n'établissons pas cette protection, qu'allons-nous faire ? Nous croiser les bras et attendre ? Non ; créons, développons chez nous celle de ces industries qui, sans protection, peuvent être rétributives, et donner de l'ouvrage à la population de nos villes. Parmi ces industries, il en est qui trouveront leur écoulement dans la consommation locale ; d'autres, dans l'exportation. Au nombre des premières se trouvent déjà les manufactures de chaussures, très multipliées aujourd'hui ; certaines manufactures d'étoffes et de " tweeds " canadiens qui, sans protection, font d'excellentes affaires dans la province d'Ontario, à Sherbrooke, etc. Nos élégants, depuis quelques années, mettent une certaine affection à se vêtir avec ces étoffes. Tâchons que cela devienne à la mode ; ce sera la meilleure protection possible. M. Joly a établi dans son comté une machine à broyer le lin ; qu'il y en ait une dans chaque comté. Etablissons des filatures pour convertir ce lin en fil, et aussitôt chaque maison de cultivateur deviendra une petite manufacture où les femmes et les filles emploieront les longues soirées de l'hiver à fabriquer la toile du pays. Cette toile, au dire des connaisseurs, est incomparable pour sa durée ; et, pour certains usages, elle s'exporterait avec profit même en Angleterre, si

on parvenait à la fabriquer en grand et à un prix réduit.

Ce ne sont là que quelques exemples pris au hasard. Mais, avant tout, ayons soin de choisir parmi les industries : 1o celles qui peuvent nous rétribuer le plus par une consommation locale des produits ; 2o celles qui nous permettent d'exporter sans crainte d'une compétition trop forte. Ayons enfin nos spécialités de manufactures.

Parmi nos autres objets de commerce, il ne faut pas oublier le bois, dont une trop grande quantité est encore exportée tous les ans à l'état brut.

À propos de nos métaux, certaines gens entrevoient dans leur exploitation tout un avenir pour l'industrie. Avec du fer à profusion, disent-ils, nous établirons des manufactures de toute espèce : manufactures de couteaux, de fourchettes, de rascirs, d'instruments, etc., etc. Châteaux en Espagne que tout cela ! D'ici à longtemps nous ne pourrons, — si nous le pouvons même, — manufacturer que pour la consommation locale. Nos métaux s'exporteront à l'étranger, à l'état brut. Nous convertirons les minerais de fer en fer, ceux de cuivre en cuivre, et nous les exporterons en barres. Pour la conversion de ces métaux en outils délicats, il nous manque plusieurs choses qui feront défaut d'ici à longtemps, entre autres : l'outillage nécessaire, des ouvriers habiles, un surcroît de population enfin. Au reste, nous ne devons pas trop désirer de telles industries, dont quelques-unes sont très meurtrières. Les polisseurs de fourchettes, par exemple, ne dépassent pas l'âge de trente-sept ans !

Un mot sur l'annexion.

Le temps est venu, heureusement, où l'on peut prononcer ce mot et même l'écrire sans être mis au ban de l'opinion publique, et sans voir les Dans l'intérêt général, il vaut mieux qu'on discute franchement et sans arrière-pensée cette question, qui revient à tout instant sur le tapis. Si, après une discussion loyale et sincère, nous trouvons qu'il est de notre intérêt de nous annexer, pourquoi ne pas le faire ? Si, au contraire, nous demeurons convaincus que notre état actuel est préférable, eh bien ! restons comme nous sommes.

Si quelqu'un désire connaître mon avis sur ce point chatouilleux, le voici franc et net. Un jour je suis annexionniste, le lendemain je ne le suis pas. Cette question n'a pas encore été assez débattue, à mon gré : et je ne trouve pas assez de lumières en moi-même pour prendre mon parti ; j'attends. Mais, en attendant, je me suscite des objections contre l'annexion, et en voici quelques-unes que je soumets humblement.

Avec l'annexion, il est difficile de ne pas se l'avouer, nos richesses minières, nos manufactures, nos pêcheries, recevraient probablement un élan extraordinaire. Serait-ce un bien ? Je me le demande. Faisant peut-être encore là l'office de l'avocat du diable, je pose les objections suivantes :

Quelle est de toutes nos richesses naturelles celle qui doit être le plus tôt exploitée et perfectionnée ? Quelle est celle qui assurera le mieux le maintien de notre nationalité française, contribuera le plus à notre bien-être moral et matériel ? L'agriculture, évidemment. Or, l'annexion

ne fera rien pour développer cette première de toutes nos industries. Le remède au mal est en nos mains seules. Instruisons nos cultivateurs, montrons-leur, par les faits, par l'expérience, que l'agriculture soignée, intelligente, est pour eux la source la plus certaine de prospérité et de richesses. Une fois qu'ils seront bien convaincus de cette vérité, il n'y aura plus à redouter la compétition des manufactures et de l'industrie. Qu'arriverait-il, si, dans l'état actuel des choses, la face du pays se couvrait de manufactures ?—ce qui pourrait arriver avec nos immenses pouvoirs d'eau, si nous venions à faire parti d'un peuple de 40,000,000 d'âmes.—Dans l'état de gêne et de pauvreté où sont nos cultivateurs, vous les verriez désertier les campagnes en masse au profit des centres manufacturiers ; et ce serait certes le plus grand des malheurs, car il faut une juste proportion en tout. Nos gens en seraient-ils mieux ? Non ; car, d'un côté, s'ils gagnaient quelque argent, de l'autre, ils le dépenseraient bientôt, vu que les produits de la terre, les objets de première nécessité, s'élèveraient par le fait même à un prix exorbitant.

Développons donc notre agriculture. Une fois qu'elle sera bien perfectionnée, deux choses arriveront nécessairement : 1o nos cultivateurs ne se laisseront pas prendre trop facilement à l'appât trompeur des manufactures ; 2o nous aurons véritablement alors une pléthore de produits. Nous serons dans l'état où était l'Angleterre lors du blocus continental ; nous serons trop riches ! Alors sera venu le temps de multiplier nos industries, qui se développeront d'autant mieux que les produits de nos terres pourront mieux les alimenter, que la vie sera à meilleur marché.

Alors, mais alors seulement, si nous trouvons qu'il est de notre avantage de nous annexer, eh bien ! nous nous annexerons. En apportant une population plus considérable, par là même une dot plus riche, nous aurons le droit d'exiger des conditions de mariage plus avantageuses, un douaire plus rémunérateur.

Ce soir donc, je propose un sursis à l'annexion. En quel état d'esprit serais-je demain ? Je n'en sais trop rien, vraiment. J'attends, et je crois que c'est à peu près ce que fait tout le monde.

SCENES DE MOEURS CANADIENNES

Les danses rondes—1863.

La danse ronde, le reel, le menuet, le fidreel, le casse-reel, les "arlepages" ("hornpipes", danse écossaise), étaient naguère bien en vogue dans nos campagnes. Aujourd'hui, les noms mêmes de la plupart de ces danses sont à peine connus de la génération qui s'élève, à l'exception de la première, que les enfants ont conservée parmi leurs amusements de l'hiver.

Nos amusements de l'hiver ! Voilà quatre mots qui résonnent d'une manière bien étrange aux oreilles d'un grand nombre d'étrangers, dont l'épiderme frileux se crispe involontairement aux seuls mots de neige et de glaçons. Pourtant il faut bien en prendre son parti : car notre hiver a des charmes si réels, que nous l'avons choisi, et avec raison, pour l'époque de nos fêtes et de nos réjouissances. C'est pendant l'hiver que nos salons se rouvrent, que les piques-niques s'organisent. Est-il rien de gai comme le tableau de ces luxueux équipages qui

circulent alors dans nos rues, et vont porter la joie et l'animation dans les environs si pittoresques de nos villes ? De tous côtés, l'oreille n'entend que le bruyant carillon de ces milliers de clochettes que nos nobles chevaux canadiens agitent à leur cou, avec tant de fierté. Partout, sur la route, les arbres s'inclinent sous le frimas qui les recouvre, et à chacun de leurs rameaux scintillent des milliers de diamants. Comme le ciel est bleu ! comme l'air est pur et serein ! comme il est vivifiant et salubre ce froid piquant mais agréable, contre l'âpreté duquel nous protègent les riches dépouilles de la marte, de la loutre et du vison, et dont le contact bienfaisant ramène le sang et la vie sur les joues les plus pâles et les plus étiolées.

De ces plaisirs recherchés de nos villes, passons aux amusements de nos campagnes ; amusements plus simples, mais dont le tableau n'est pas moins animé.

C'est aujourd'hui dimanche, et de temps immémorial, à chaque dimanche que Dieu amène, tous les enfants se réunissent chez le père François... Il fait un froid à pierre fendre ; pourtant, au dire des gens, il ne fait qu'un temps sec. La bise fouette les grands peupliers du jardin, et leurs branches sèches et roidies par les glaçons font entendre un sifflement aigu. Les traîneaux glissent avec rapidité sur la neige durcie, et de l'acier de leurs lisses s'échappe un grincement particulier ; c'est la neige qui crie, disent les habitants de nos campagnes, dans leur langage imagé. De temps à autre, une étincelle brillante se détache sous les pieds des chevaux.

Un mugissement vague, sourd, indéfinissable dans sa grandiose splendeur, s'élève du grand

fleuve, sur lequel roulent en s'entrechoquant d'énormes glaçons. . Parfois la lune se fait une éclaircie à travers les gros nuages opalins qui la voilent, et répand, à flots, une clarté brillante, qui, réfléctée par la neige, nous donne le spectacle enchanteur d'une de ces nuits canadiennes incomparables par leur beauté et leur éclat. Cet éclat de nos nuits d'hiver est tout à fait inconnu dans les pays tempérés, où l'hiver terne et maussade ne se manifeste que par des averse imprévues, quelques atomes de neige pourrie, et un froid insignifiant dont se moque à bon droit le mercure immobile du thermomètre. C'est plutôt un demi-jour que la nuit : et cette expression est si peu exagérée qu'avec des yeux d'une force moyenne on peut lire en plein air avec aisance.

Cependant, pour la septième fois déjà depuis une heure, la porte du tambour vient de rouler sur ses gonds et de livrer passage aux derniers invités du père François. Le retard de ces derniers commençait à inspirer quelques alarmes. Les chevaux, par hasard, se seraient-ils embourbés ? La carriole aurait-elle versé ? Pourtant, grâce au zèle du nouveau sous-voyer que la paroisse vient d'élire à l'unanimité, les chemins sont dans un bon entretien depuis une quinzaine. Les bancs de neige et les chaos ont été pelletés, et le chemin du roi, qui, il n'y a pas longtemps, était pentueux et coupé en tous sens, est aujourd'hui égal comme ici dedans. Du reste, il y a des balises partout, et il fait clair comme dans le jour.

L'arrivée du dernier des fils du père François et de sa septième bru ne manque pas de calmer aussitôt les inquiétudes de l'heureuse réu-

nion de famille ; et, après les chaudes poignées de main d'usage, tous deux vont se débarrasser de leur pesant costume d'hiver.

Le premier est enveloppé d'un long " capot de peau de carriole " (capote de peau de buffle), retenu à la taille par une ceinture rouge fléchée. Sur sa tête, il porte un volumineux casque de peau d'astrakhan ou de mouton. Ses pieds sont chaussés de bottines de drap bien chaudes, ou de souliers de peau d'original, article indispensable pour la grande toilette du dimanche, que complète un pantalon d'étoffe grise du pays.

La jeune femme est enveloppée dans un épais manteau de drap, qui la recouvre depuis le cou jusqu'aux pieds : sa tête est protégée contre les rigueurs du froid par une de ces coiffures anti-ques, désignées sous le nom de " grosse-tête " ou de " tarèse ".

On voit donc là réunis les deux aïeux qui portent encore avec aisance leurs soixante-dix ou quatre-vingts ans ; puis les fils, les filles, les gendres, les brus de la maison, sans compter les petits-enfants représentés par une vingtaine de marmots, auxquels on a promis depuis longtemps une pareille fête, à la condition expresse qu'ils fussent des enfants bien sages.

La conversation, et une conversation des plus animées, ne tarde pas à s'ouvrir. En premier lieu, viennent des commentaires sur le sermon du jour et sur les instructions de M. le curé. De là aux recommandations aux prières et aux nouvelles publications de mariage, il n'y a qu'un pas. Ce dernier item paraît éveiller au plus haut degré l'attention de tout le monde, des deux dernières grandes filles de la maison, sur-

tout, qui, couronnées de leurs dix-huit ans, soupiraient depuis quelque temps après les douceurs de l'hyménée. On suppose avec un soin minutieux, d'après la teneur des "donaisons", des testaments, des hypothèques, la valeur respective des futurs conjoints. On n'oublie pas leurs qualités morales, bonnes ou mauvaises : toutes considérations qui les rangent irrévocablement dans la classe des bons ou des mauvais partis.

Dès que la conversation commence à languir, on dresse les tables pour le jeu de cartes. On les recouvre de tapis (car il ne faut pas jouer sur son cercueil), et çà et là s'élèvent des pyramides de pommes et des monceaux de noix. Et c'est alors que s'opèrent des combinaisons hasardeuses, des spéculations aventureuses sur la petite brisque, sur le brelan ou sur le gros major ! Et c'est alors qu'il faut entendre les éclats de rire homériques, les lazzis au sel gaulois, qui saluent une malencontreuse vilaine ou le redoutable grelot.

"Quot capita, tot sensus." Bien que vieux de deux mille ans, ces mots du poète latin s'appliquent parfaitement à ce jeune couple, qui, assis sur un coffre bleu, dans l'embrasure d'une fenêtre, a l'air de se demander, et avec beaucoup de raison, comment il peut se faire que des gens sensés s'amuse à de semblables bagatelles, quand il y a une manière si intéressante de passer son temps. A la chevelure lisse et soignée du jeune homme, à sa cravate rouge, nouée par une boucle énorme, à sa chaîne de cuivre doré, ornée d'un énorme cachet, d'une pièce blanche de six sous, de deux pièces de quinze sous, on reconnaît le cavalier qui s'est mis faraud pour la circonstance. La mise

coquette et recherchée de l'agaçante brunnette au type normand, dont les joues prennent la couleur du carmin sous les regards du jeune homme, indique suffisamment qu'elle est dans son rôle de prétendue.

Les enfants, de leur côté, ne restent pas inactifs. Rangés en cercle autour des tables de jeu, ils se livrent, avec les levées des joueurs et avec les basses cartes, à des combinaisons qui peuvent bien avoir quelque mérite à leurs yeux, mais qui finissent par embrouiller tellement le jeu des grandes personnes, que ces dernières commencent à se demander s'il aurait pas moyen de se débarrasser de leur présence. Les deux aïeux se chargent de ce soin délicat.

L'aïeule, d'abord, les attire à elle, à l'aide de quelques dragées et autres bonbons, restes précieux des étrennes du jour de l'an passé ; le grand-père les dispose en cercle pour la danse-ronde. Les " engagés ", les " engagères " de la maison se mettent de la partie ; la plus jeune des petites filles est placée au centre du cercle, et tous, se tenant par la main, tournent alternativement à gauche ou à droite, et dansent en chantant :

Dans ma main droite je tiens rosier,
Dans ma main droite je tiens rosier.
Et qui fleurit, ma lon lon la,
Et qui fleurit au mois de mai.

Entrez en danse, joli rosier,
Entrez en danse, joli rosier,
Et embrassez, ma lon lon la,
Et embrassez qui vous plaira.

L'époque à laquelle je jouais mon rôle dans ces fêtes est malheureusement si éloignée, que ma mémoire ne me fournit que ces deux couplets.

Comme les joyeux enfants, après ce vigoureux exercice, paraissent un peu fatigués, on décide d'un commun accord de prendre quelques instants de repos ; ce à quoi tout le monde se résigne facilement à la voix de l'aïeul, qui vient d'annoncer une bonne fortune : il va conter un conte.

On l'entoure, on se presse autour de lui, et les plus jeunes des petits-enfants, qui sont toujours les privilégiés des grands-papas, trouvent naturellement place sur ses genoux. Alors commence le récit émouvant d'une de ces merveilleuses épopées que tout le monde connaît, et qui débute invariablement par ces mots : " Il y avait une fois un homme et pis une femme."

Rien d'amusant pour les enfants comme ces contes, dont la plupart se distinguent par leur bon côté moral ; il y en a une variété infinie. Quelques-uns se recommandent à l'attention des auditeurs par des tours d'imagination d'une force incroyable : ce sont des arbres qui se livrent à de longues élucubrations oratoires, absolument comme dans la " Jérusalem Délivrée " ; des animaux, le plus souvent monstrueux, et à plusieurs têtes, qui se permettent de donner aux enfants des hommes des leçons de philosophie que ne désavouerait pas un Aristote. Il en est aussi qui ne sont que trop propres à frapper de terreur l'imagination des enfants : histoires de loups-garous, de morts, de revenants enveloppés dans de grands linceuls blancs (sans oublier le cercueil traditionnel) qui appa-

raissent au beau milieu du chemin, pendant les nuits sombres, ou viennent troubler votre sommeil. Ces derniers sont répréhensibles, vu qu'ils inspirent aux enfants des terreurs chimériques, dont ils ne peuvent plus se débarrasser par la suite, même lorsqu'ils sont devenus hommes.

Afin de varier les amusements autant que possible, on intercale dans le programme quelques jeux, comme le "cailli mailla", la belle bergère, la chaise honteuse, qui vous forcent à donner et à retirer des gages, aux grands éclats de rire de tous les assistants. Le tout se termine par de nouvelles rondes, telles que "Le Nicque de Lièvre," "Le Clairon du roi, Mesdames," "Qui veut manger du Lièvre," etc.—Je me contente de décrire cette dernière.

On dispose deux chaises l'une vis-à-vis de l'autre, et à une distance de quelques pieds. Sur ces deux chaises deux personnes vont s'asseoir. Derrière les chaises deux danseurs prennent place, et alors c'est une course au clocher, dans laquelle un des danseurs tâche d'atteindre, de toucher l'autre. Pendant ce temps l'on chante :

Qui veut manger du lièvre,—N'a qu'à courir
[après.

Cours après le lièvre—Et attrape-le bien.

A-t-on jamais vu—Courir, tant courir.

A-t-on jamais vu—Courir si menu.

C'est mon ami que je veux,—Je n'en veux point
[d'autres,

C'est mon ami que je veux,—Courons tous les
[deux.

Accorde, accorde, accorde,—Accorde sur-le-
[champ ;

Si tu n'accordes pas,—Le lièvr' gagn'ra le bois.

La belle, en vous aimant,—Perdrai-je mes
[peines ?

La belle, en vous aimant,—Perdrai-je mon
]temps ?

Attrappe, attrappe, attrappe,—Attrappe si tu
[peux.

Si tu n'attrappes pas—Le lièvr' gagn'ra le bois.

2
Nulle part dans les ouvrages français, il n'est fait mention de ces jolies rondes. Serait-ce dans la Nouvelle-France qu'il faudrait retrouver l'Ancienne ?

Enfin dix heures viennent de sonner, il faut songer au retour. Mais, auparavant, voilà qu'une nappe blanche, de la plus fine toile du pays, sort de la lingerie ; voilà que la vaisselle bleue (cette vaisselle bleue, avec dessins chinois, que j'ai revue un jour avec tant de plaisir "à la Porta Rossa" de Florence), voilà, dis-je, que la vaisselle bleue sort du buffet. Une odeur douce et agréable vient frapper l'odorat des invités ; quelques plats remplis de neige se dirigent du côté de la cuisine ; c'est la tire !.. N'en parlons pas, puisque nous ne sommes pas de la fête.

CHANSONS D'ENFANTS

Comment ne pas parler de ces chants simples et naïfs qui plaisent tant aux petits enfants, et aux accords desquels nous avons tous été bercés

sur les genoux de nos mères et de nos grand-mères !

Ces méthodes remontent à la plus haute antiquité ; et Platon, dit un écrivain, recommandait particulièrement aux nourrices de les chanter souvent. Chez les anciens Grecs elles s'appelaient "la lz." Les Grecs modernes ont le "Nannarisma," les Italiens le "Nanna." Chez les Anglais, on les appelle "Nursery Rhymes" ou "Lullaby."

Entre autres échantillons. M. Champfleury nous donne le suivant :

J'ai vu une anguille—Qui coiffait sa fille.
J'ai vu un gros rat,—Le chapeau sous son bras.

C'est un bonheur pour moi que de pouvoir venir au secours de M. Champfleury, et de lui donner, dans toute leur pureté primitive, deux couplets de cette chanson que connaissent toutes les mères canadiennes, et qu'il estropie grièvement :

Ah ! j'ai vu, j'ai vu,—Compèr' qu'as-tu vu ?
J'ai vu une anguille—Qui coiffait sa fille,
Pour la marier, laridé,—Pour la marier.

Ah ! j'ai vu, j'ai vu,—Compèr' qu'as-tu vu ?
J'ai vu trois belles vaches—Qui dansaient sur
[la glace,
En plein coeur d'été, laridé,—En plein coeur
[d'été.

En voici une qui est d'une bebrceuse alsacienne :

Une poule et un coq,—Le sermon commence.
Une vache et un veau,—Le sermon est à moitié.
Un chat et une souris,—Le sermon est fini :
Voilà une souris qui se sauve, etc.

“ Il ne faut pas,” dit M. Champfleury, “ demander aux nourrices qui composent ces chansons, autre chose que ce qu’elles peuvent donner ; mais, dans l’amour qu’elles portent aux enfants, elles trouvent de singulières associations de mots, sans lien apparent, qui frappent le nouveau-né et savent endormir ses souffrances.”

Quel ne sera pas l’étonnement de mes lecteurs, lorsqu’ils apprendront que nulle part, dans aucun recueil français, il n’est dit un mot de la “ Poulette grise,” ni de “ A cheval sur la queue d’un orignal ?” Pourtant ces chants ont bien une origine française, et il y a mille à parier que plus d’un des soldats de Turenne et de Condé les savent par cœur. Il entrerait dans les destinées du “ Foyer Canadien ” de le tirer de l’oubli et de les transmettre à la postérité la plus reculée ! Quant à nous, leur lecture ne manquera pas de faire repasser devant nos yeux les frais et riants tableaux de notre première enfance.

C’est la poulette grise—Qu’a pondu dans l’église:
Elle a pond un beau p’tit coco—Pour son petit
[qui va fair’ dodo,
Dadiche, dodo.

C’est la poulette noire,—Qu’a pondu dans l’ar-
[moire :
Elle a pond, etc.

C'est la poulette jaune,—Qu'a pondu dans les
[aunnes :

Elle a pond, etc.

Et ainsi de suite des poulettes de toutes les
nuances et de toutes les couleurs.

A cheval sur la queue d'un orignal,
A Paris, sur la queue d'un p'tit cheval gris,
P'tit trot, gros trot, p'tit galop, gros galop, etc.

A Rouen, sur la queue d'un p'tit cheval blanc,
A Versailles, sur la queue d'un cheval de paille,
etc., etc.

On comprend que le rythme et la tournure
de cette chanson sont propres à exciter la verve
des nourrices. Aussi une bonne de Québec a
eu devoir ajouter :

A Québec, sur la queue d'une belette ! ! . .

Je lui en laisse la responsabilité.

L'ILE D'ORLEANS—1861

L'île d'Orléans n'a pas toujours porté ce nom
historique et très-chrétien sous lequel elle est
connue aujourd'hui : autrefois elle s'appelait
l'île de Bacchus. Les vignes nombreuses dont
elle était couverte lors du premier voyage de
Jacques Cartier, lui firent donner par ce marin
cette dénomination toute payenne.

Depuis longtemps, pampres et Bacchus ont
disparu ; et les habitants de l'île sont d'une
sobriété exemplaire. A peine rencontrez-vous

une seule auberge dans tout le "pays d'Orléans" ; et, en quelque maison que vous pénétriez, le premier objet qui frappe vos regards est une grande croix noire suspendue à la muraille ; cette croix est là pour rappeler à chaque membre de la famille la promesse solennelle qu'il a formulée au pied des autels, de ne jamais prendre un verre de boissons enivrantes, sans une extrême nécessité.

Pendant quelques années, l'île fut érigée en comté, et porta le nom de l'île et Comté de Saint-Laurent.

Les Hurons, durant leur séjour à l'Anse-du-Fort, l'avaient mise sous la protection de la Ste-Vierge, et lui avaient donné le nom d'île de Sainte-Marie.

En maints endroits du pays, et à cent lieues à la ronde, une particularité toute gastronomique dans les habitudes de mes concitoyens leur a valu un surnom qui en vaut bien un autre, à mon avis ; on les appelle : " Mangeurs de crêpes ! "

Cette dénomination est bien méritée : car la confection de ce mets succulent a atteint ici le "sumum" de la perfectibilité. Le progrès aura beau faire, il n'ira jamais au-delà ! O vous tous qui avez eu le bonheur de faire un séjour de quelques heures dans mon heureuse patrie, élevez vos voix ; dites franchement si quelque part vous avez goûté un mets plus finement apprêté que les crêpes de l'île, avec le délicieux accompagnement de sucre ou de sirop d'érable !

De toutes ces paroisses, villages et cantons du Canada qui obéissent au gouvernement de Sa Gracieuse Majesté Britannique, Saint-Roch de Québec seul pourrait entrer en lice et disputer

la palme à l'île d'Orléans. Mais Saint-Roch de Québec, c'est une colonie de l'île.

Comme on le voit, les noms et les titres de noblesse n'ont jamais fait défaut à ce coin de terre privilégié ; et cependant il en est un encore, dont l'Étymologie semble se perdre dans la nuit des temps : l'île des Sorciers ! D'où vient celui-ci ? Trois explications se présentent à l'esprit des curieux ; il ne reste que l'embaras du choix.

Premièrement.—Un nombre prodigieux de sources d'eau vive se trouve dans l'île, et l'eau qu'elle fournissent est incomparable par sa pureté et sa fraîcheur. Il paraîtrait que du mot "source" on aurait fait le mot "sourciers", d'où, par corruption, "sorciers" ; explication pas mal à l'eau claire, comme dirait un philosophe.

Deuxièmement.—Environnés d'eau de toutes parts, ne pouvant communiquer avec la ville ou avec les paroisses voisines que par le moyen de canots ou de chaloupes, les habitants de l'île ont toujours été marins, comme ils le sont aujourd'hui : pour eux, c'est affaire de nécessité. Or il fut un temps,—et ce temps n'est pas encore éloigné,—où le spacieux port de Québec ne s'enorgueillissait pas, comme aujourd'hui de compter ses navires par centaines et par milliers : il arrivait une voile dans le cours de l'année, parfois deux, et c'était tout. Il fut un temps encore où de l'arrivée de ce seul navire dépendait l'existence de la colonie entière ; et on peut juger avec quelle impatience fébrile on en attendait le signalement. Dans cette cruelle perplexité, on s'adressait tout naturellement aux gens de l'île, les plus expérimentés de la colonie en fait de navigation, pour apprendre d'eux le

jour approximatif de l'arrivée du bâtiment tant désiré. Ces derniers, fiers de l'importance qu'on voulait bien attacher à leurs présages, ne se faisaient pas prier longtemps pour donner une réponse quelconque ; et comme parfois l'événement vint fort à propos confirmer leurs prédictions, il s'ensuivit tout naturellement qu'on leur décerna le surnom de "sorcières".

Troisièmement.—Autrefois,—les anciens de l'endroit se rappellent encore cet heureux temps !—la pêche à l'anguille était très abondante sur les grèves de l'île. Or, à cause du flux et du reflux de la marée, dont l'heure varie de jour en jour, il arrivait souvent que les insulaires allaient faire la visite de leurs pêches au beau milieu de la nuit. Pour cela ils se rendaient en grand nombre sur la grève, chacun portait à la main, pour s'éclairer dans sa marche et dans ses opérations, un falot de sapin enflammé.

Assurément ce devait être un spectacle féérique que de voir surgir, à peu près au même instant et à une heure avancée de la nuit, tous ces feux, allant, venant, se croisant les uns les autres, parfois se réunissant pour s'éloigner et s'éparpiller encore.

Les gens de la côte sud, connus sous le sobriquet de "calumets",—lesquels calumets, au dire des habitants de l'île, n'ont jamais été "sorcières".—les gens de la côte du sud, ne tardèrent pas à voir du merveilleux, du surnaturel, dans la présence de tous ces feux qui venaient ainsi sur la grève, et à une heure aussi indue, danser une ronde infernale sans doute. Bientôt ils s'en effrayèrent, bientôt même ils n'osèrent

plus sortir de leurs maisons après une certaine heure de la soirée. Bref, il n'y eut plus moyen d'entretenir aucun doute sur la nature de tous ces faits et gestes ; et nos insulaires furent déclarés possédés du mauvais esprit, coureurs de loups-garous, feux-follets, sorciers, etc., etc.

C'était un moyen comme un autre de se relever dans l'esprit des braves gens de la côte du sud ; et les gens de l'île ne furent pas assez sots que d'aller les désabuser.

Telles sont les trois explications de ce surnom "île des Sorciers" que l'île d'Orléans porte, et avec beaucoup d'honneur, depuis nombre d'années déjà. Je les transmets au lecteur telles qu'on me les a données ; et d'avance, si besoin est, j'amène pavillon, et renonce à toute chicane que pourraient me susciter les érudits et les étymologistes, classe de personnages avec lesquels je ne veux avoir rien à démêler.

Quoi qu'il en soit c'est un fait parfaitement avéré que nulle contrée n'a eu d'aussi fréquents rapports avec les revenants et les esprits, que nulle terre n'a engendré autant de feux-follets, vu courir autant de loups-garous que l'île d'Orléans. Délicieuses histoires, contes charmants, qui me rappelez les souvenirs de mon enfance, pourquoi vous laisserais-je dans l'oubli ? Pourquoi ma plume se refuserait-elle à retracer ces légendes naïves qui peignent si bien la bonne foi de nos ancêtres, leur esprit si religieux, en même temps qu'ils rappellent leur noble origine.

Ceux qui nous ont légué ces contes, qui, depuis quelques années, commencent à se perdre dans la mémoire du peuple, les racontaient au bivouac, au milieu de la forêt, à la belle étoile, entre le combat du jour et celui du lendemain.

Et ces héros, soldats aussi fiers sur le champ de bataille que citoyens paisibles à la chaudière, versaient des larmes en les transmettant à leurs enfants : car, pour eux, c'était le souvenir de leur belle Normandie ou de leur noble Bretagne, qui se retraçait à leur esprit. Ainsi donc, pourquoi ne les pas rappeler ?

Les "feux-follets" se manifestent sous l'apparence de flammes, dont la couleur est loin d'être uniforme ; les uns la disent bleue, d'autres, rouge, d'autres, verte. Peu importe la couleur ; c'est un détail qui regarde les feux-follets, et personne n'a le droit de leur imposer de règles là-dessus.

Mais il est un point sur lequel tout le monde est d'accord, et que personne n'a songé à contester : c'est que le feu-follet, dont le vol est rapide, les zigzags très nombreux, n'a d'autre ambition que d'attirer les gens dans les précipices. Triste prérogative que possède la lumière du feu-follet, en commun avec bien d'autres lumières du siècle, moins brillante peut-être, mais dont les dangers de séduction ne sont pas moins à redouter.

Rien qu'à cette particularité, qui pourrait douter que le feu-follet ne soit pas autre chose que le malin esprit ? Aussi la présence de ces diabolotins enflammés aurait-elle été pour les habitants de l'île une source amère de désagréments, si leur esprit inventif n'eût découvert deux moyens aussi simples qu'infaillibles de se débarrasser de leur présence importune.

C'est un secret, cela ; et, à titre d'initié, mon indiscretion me sera-t-elle pardonnée ?

A tout risque, voici la recette : Piquez une aiguille ou votre couteau sur la clôture, et le

feu-follet s'arrête tout court, comme un charme. Alors de deux choses l'une : ou bien le feu-follet se déchire sur le couteau, et par là même se "délivre" ; ou bien, il s'épuise en efforts interminables pour passer dans le trou de l'aiguille, et, dans l'intervalle, vous avez le temps de regagner votre demeure et de vous mettre à l'abri.

Ce n'est pas tout ; le diable trouvait encore bien d'autres moyens de s'immiscer dans les affaires des gens de l'île.

C'est ainsi, par exemple, qu'on le rencontrait parfois au bal, sous l'apparence d'un beau monsieur, tout habillé de drap fin, des pieds à la tête. Dans cette circonstance, il gardait toujours ses gants pour cacher ses griffes, et son chapeau, pour dissimuler ses cornes ; et d'ordinaire il dansait avec la plus fringante des filles de la compagnie. Puis, au beau milieu d'une danse, voici ce qui arrivait : tout à coup un cri perçant se faisait entendre, et le beau monsieur passait comme un éclair à travers une des fenêtres, emportant avec lui quelque menu détail du ménage, comme le four, par exemple. Quand à la demoiselle, elle en était quitte pour un coup de griffe. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que la présence accidentelle d'un enfant au milieu de l'appartement ne manquait jamais de trahir la présence du diable, tant le pauvre innocent criait et pleurait.

C'était quand on allait quérir le prêtre pour quelque malade, durant la nuit, que le diable faisait de ces efforts,—j'allais dire surhumains,—pour retarder l'arrivée du ministre de Dieu. Comme de raison, il jouait gros jeu, puisqu'il s'agissait pour lui, ni plus ni moins, que du gain

ou de la perte d'une âme. Aussi que de choses n'arrivait-il pas alors !

Ainsi, les chevaux, tout à coup et sans aucun à-propos, se trouvaient dételés ; le harnais se retournait et de lui-même, bout pour bout ; des chandelles tout allumées apparaissaient sur la tête du cheval.

En prévision de toutes ces aventures diaboliques, on n'allait jamais quérir le curé qu'avec deux voitures : si quelque accident survenait à l'une, l'autre au moins était encore disponible.

Combien de fois encore n'est-il pas arrivé qu'en allant à l'écurie, le matin, pour "faire son train", on ait été tout surpris de trouver son cheval harassé, épuisé, blanc d'écume, avec le crin du cou et de la queue tout tressé. Il aurait fallu être bien naïf pour ne pas reconnaître encore là un de ces tours du lutin, qui profitait de la nuit, de l'absence des gens pour se promener à leurs dépens. Il est consolant d'ajouter que, pour lui faire passer cette fantaisie, il suffisait de verser un minot de son à la porte de l'écurie. Le lutin, homme d'ordre avant tout, avait le soin, en prenant congé du cheval, de remettre chaque chose en sa place, comme il l'avait trouvé : tâche dont il s'acquittait à merveille et en homme scrupuleux. Or, pour parvenir à l'écurie désormais, il lui fallait bien mettre le pied sur le son, dont les grains se trouvaient par là dérangés.

Force lui était donc de remettre un à un tous ces milliers de grains en leur place, comme ci-devant ; durant ce temps, l'aurore venait, et adieu la promenade !

Heureusement qu'une occasion, comme il ne s'en présente guère, s'offrit un jour aux sorciers

de l'île pour faire expier au diable une partie des mécomptes dont il s'était rendu coupable envers eux. Dans ce temps-là on construisait l'église de Saint-Laurent. Or, près de cette église se trouvent les côteaux de Saint-Laurent, dont la pente est abrupte et la montée difficile. Les chevaux en avaient tout leur roide à charroyer la pierre en ces endroits, et les habitants se plaignaient amèrement.

Le constructeur, fin matois, et homme bien éduqué, leur annonça un jour, pour faire cesser leurs plaintes, qu'il allait leur procurer un cheval bien fort, si fort qu'il pourrait trainer, à lui seul, la charge de quatre chevaux ordinaires.

Aussitôt dit, aussitôt fait : voilà notre homme qui s'enferme pendant quelque temps à l'écart, sans doute pour lire le "petit Albert". C'est un livre extraordinaire que celui-là, et qui contient des choses fort merveilleuses, entre autres, un chapitre tout écrit avec des croix !

Peu de temps après, l'entrepreneur revint, conduisant par la bride un cheval si beau, si beau, qu'on n'en avait jamais vu de pareil. Et alors il dit aux "habitants" : "Or, ça, faites-le travailler sans pitié, mais, pour aucune raison au monde, il ne faut le débrider. Qu'il plaffe, qu'il rue, qu'il hennisse, n'importe ; ne lui ôtez pas sa bride, pas même pour le faire boire."

Le cheval fut confié aux mains d'un jeune homme, qui se mit à charroyer la pierre ; et tout allait à merveille.

Mais, pendant tout ce temps, le pauvre animal avait l'air si fatigué, si exténué, il paraissait tant souffrir du besoin de boire, que, vers le soir, son conducteur,—jeune gars inexpérimenté comme tous ceux d'alors, et probablement

ceux d'aujourd'hui,—se laissa toucher de pitié, et le conduisit au ruisseau voisin pour le faire boire. Jusque-là ce n'était pas mal ; mais, comme le pauvre animal faisait mine de ne pouvoir avaler avec sa bride, voilà notre étourdi qui la lui enlève ; et aussitôt, plus de cheval ! il se précipite dans le ruisseau voisin, transformé en anguille, et... cours après.

Heureusement qu'à cete heure les pierres étaient toutes charroyées, à l'exception d'une seule, qui, depuis lors, a toujours manqué à l'édifice.

LES PEABODY EN CANADA

1869

Peabody est mort ! Cette mort prend toutes les proportions d'un événement ; il n'est pas un seul coin du monde civilisé où cette nouvelle n'ait douloureusement retenti. Deux des plus grands peuples du monde, faisant taire leurs rivalités, s'unissent dans une même affliction, s'associent dans un même concert d'éloges. Soixante millions d'individus vont porter le deuil de George Peabody !

Les plus hauts personnages de l'Angleterre, des lords, des ministres, des ambassadeurs, ont tenu à honneur d'assister aux funérailles de l'illustre défunt ; une reine—la première entre toutes les reines du monde—s'est fait représenter au service funèbre du petit négociant de Danvers ; enfin rien de moins qu'un vaisseau de la marine anglaise est chargé de ramener aux Etats-Unis la dépouille mortelle de Peabody ; car, Peabody a su se faire deux patries, toutes deux également fières de le posséder

C'est qu'aussi Peabody a été une des puis-

sances de ce monde. Sa force, c'étaient les millions ; son armée, encore les millions qu'il avait su si bien enrôler, et qu'il avait le talent de si bien discipliner et commander ; sa couronne—la plus belle entre toutes—a été celle de la bien-faisance.

Ce n'est pas chose aussi difficile qu'on se l'imagine, d'amasser des richesses, d'entasser même des millions. Le hasard fait la moitié, les trois quarts de la besogne ; il suffit de se trouver sur le chemin de la Fortune... quand elle passe ; seulement, il faut bien l'avouer, elle ne passe pas tous les jours.

À en juger par la dose d'intelligence qui est la part du grand nombre des riches, la somme d'esprit à dépenser pour arriver à être millionnaire n'est pas exorbitante, hormis donc que l'on suppose que la dépense a été telle, que, tout compte fait, il n'en reste plus guère en caisse. Mais le difficile, le très-difficile, c'est de conduire des millions, c'est de ne pas se laisser dominer, absorber par eux.

L'esprit de négoce a toujours été—plus en ce siècle, dit-on, qu'en aucun autre—d'une étroitesse extrême. Acquérir, accumuler, entasser, puis accumuler encore, entasser toujours, sans cesse, jusqu'à la mort, telle semble être l'unique occupation des riches. Mais, de grâce, où veulent-ils en venir ? Quel est leur but ? S'imaginent-ils, par hasard, qu'ils gagnent d'autant plus en notre estime, qu'ils thésaurisent davantage ? Croient-ils que leur importance grossit, à nos yeux, comme le carré de leurs monceaux d'écus ?

Deux hommes intelligents rencontrent un de ces favoris de la fortune : " Cet homme est riche ! " dit l'un ; " il vaut cent mille piastres ! "

répond l'autre. Quel ladre ! répètent à l'unisson les deux interlocuteurs, et ils passent. Et tout le monde passe comme cela, en répétant : Quel ladre ! Le riche seul ne se doute pas de ce que tout le monde pense et dit.

Deux larges voies sont ouvertes aux riches pour se faire pardonner leurs richesses, soit de contribuer par de grandes entreprises commerciales ou industrielles à développer la richesse nationale ; soit d'ouvrir largement la main, et de laisser tomber sur tout ce qui les entoure la douce rosée de la bienfaisance.

Mais, dès lors qu'un riche est entré dans l'étroite voie de l'égoïsme, du moment qu'il s'est fait la triste réputation de ne songer qu'à lui, de n'amasser que pour lui et pour ses enfants, dès lors aussi il s'est mis au ban de la société. On n'en continue pas moins à l'aduler, à la cajoler, à lui donner de grands coups de chapeau ; vains dehors que tout cela : instinctivement le coeur humain abhorre tout ce qui sent l'égoïsme.

Qu'un de ces pauvres riches vienne à mourir, par décence on assiste à son enterrement. Mais parcourez les groupes qui composent le cortège funèbre ; tout le monde a l'air pressé d'en finir avec la cérémonie : les mots "avare" "mauvais riche", viennent à tout instant frapper votre oreille. Et, quand tout est fini, eh bien ! chacun s'en retourne chez soi ; et le nom du pauvre insensé, le nom, la seule chose—car c'est une chose—qui nous survive ici-bas, et elle survit d'autant mieux qu'elle empreinte sur des monuments durables de bienfaisance, ce nom s'est éteint avec la dernière poignée de terre jetée sur son cercueil.

Peabody a été véritablement un des plus

grands hommes de notre temps. Que de potentats, que de princes dont les noms ne leur survivront pas, ou à peine ! que de petits hommes de toute espèce, aujourd'hui grands personnages, qui ne laisseront pas même le plus léger souvenir après eux ! Le nom de Peabody vivra, et pourtant ce grand philosophe n'a jamais agi par vaine gloire. Il a fait l'éclat, le bruit ; il a refusé tous les honneurs qu'on lui a offerts, tous les titres auxquels il avait des droits si légitimes. Il n'a jamais accepté qu'une seule récompense, une lettre autographe de la reine Victoria, et un médaillon ; ce médaillon même, Peabody l'a fait servir au profit de la bienfaisance : il l'a exposé à la curiosité du public, moyennant contribution, et le produit de cette contribution devait être appliqué à quelque bonne oeuvre.

L'exemple de Peabody portera des fruits. Il y aura des Peabody en tout pays, en Canada même, que Dieu le veuille !

A Montréal, Berthelet n'a pas attendu l'exemple de Peabody pour faire ses largesses ; à Québec, Muir n'a consulté que son grand coeur et sa foi catholique pour se livrer à ces actes de dévouement d'autant plus méritoires, qu'ils étaient tenus plus soigneusement cachés, mais que l'indiscrétion louable de quelques intimes commence à dévoiler.

Il y a place en Canada pour un grand nombre de Peabody. Nous avons des institutions admirables de dévouement, qui languissent faute de ressources suffisantes ; nous avons des Soeurs de Charité, des religieuses du Bon-Pasteur qui s'ôtent le pain de la bouche pour le distribuer aux pauvres, aux vieillards, aux infirmes ; nous avons des hospices, des hôpitaux trop étroits et

trop pauvres pour subvenir aux besoins de notre population croissante. Quelques milliers de piastres donnés tous les ans pour le développement de la Colonisation, pour les progrès de l'Agriculture, feraient naître des merveilles. C'est le temps, ou jamais, pour les Peabody, d'éclorre.

La grande masse de notre population est trop pauvre pour que ses contributions volontaires puissent faire un grand effet : c'est aux riches, à ceux qui ont plus que le nécessaire, à ceux qui "valent" cinquante mille, cent mille piastres, qu'il appartient surtout de se faire valoir.

A cette condition seulement, qu'ils ne se le tiennent pour dit, leur nom sera honoré et béni.

EXERAIT D'UN DISCOURS

Prononcé à un banquet de notaires

1872

Le premier médecin qui mit pied à terre à Québec a failli d'être pendu. Je dis qu'il a failli de l'être ; car s'il l'eût été, je ne le dirais pas. Voici comment la chose est arrivée.

Champlain avait à peine débarqué à la Basse-Ville, et commencé à poser les bases de son "Abitation" que quelques hommes de son entourage ourdirent un complot contre sa vie. Ce complot fut découvert à temps ; celui qui en avait été le chef fut mis en accusation, trouvé coupable, et pendu. Autant que je puis le voir, c'est la première exécution capitale qui ait eu lieu au Canada.

D'une manière ou d'une autre, le "chirurgien" Bonnerme, qui faisait partie de l'expédition de

Champlain, se trouva impliqué dans cette affaire, et emprisonné ; mais bientôt on reconnut son innocence et il fut libéré. Bonnerme mourut à Québec l'année suivante (1609) du scorbut.

Si Bonnerme fut le premier médecin qui vint à Québec, il ne fut pas, cependant, le premier médecin qui vint dans la Nouvelle-France ; un autre l'avait précédé. Cet autre ne fut rien moins que Louis Hébert, qui a été "le premier citoyen de Québec" et de tout le Canada.

Avant Hébert, les Français qui venaient à Québec ne s'occupaient que de traite, de chasse et de pêche ; aucun n'avait songé à s'y fixer d'une manière permanente. Louis Hébert a été le premier "propriétaire" dans la Nouvelle-France, le premier concessionnaire du Canada ; et, en cette qualité, il est désigné par tous les historiens comme le premier citoyen de Québec, le premier "Canadien". Il était chirurgien, ne l'oublions pas.

Ce fut en 1606, deux ans avant la fondation de Québec, que Louis Hébert visita d'abord la Nouvelle-France. Il passa l'hiver de 1606 à 1607 très joyeusement, à Port Royal, Acadie, en compagnie du sieur de Champlain et de Lescarbot.

Or, Lescarbot fut le premier avocat qui vint dans la Nouvelle-France. Lescarbot est, en même temps, le premier historien de ce pays. Lescarbot était doué d'un esprit gai, vif, et un peu frondeur ; à chaque page de ses écrits on reconnaît l'homme habitué aux joutes oratoires du barreau.

Cet hiver de 1606 à 1607 fut très joyeux à Port Royal. On y fit bombance tout le temps ; les produits de la chasse et de la pêche abon-

daient aux fins dîners, à tel point que Lescarbot nous déclare qu'on y dînait aussi bien que dans la rue aux ours à Paris, qui était alors, suivant toute apparence, le Palais Royal de cette grande ville.

Revenons aux médecins.

Le troisième ou quatrième médecin de la Nouvelle-France a été maître Robert Giffard, seigneur de Beauport, qui fut, en même temps, le premier habitant de cette paroisse. Non seulement il fut le premier habitant de Beauport, mais même, j'ai tout lieu de croire, il fut le premier habitant des campagnes du Canada. De cette manière, le premier citoyen de toutes les villes du Canada aurait été un médecin, et le premier citoyen des campagnes, encore un médecin, c'est-à-dire, qu'après Champlain, les deux fondateurs de la colonie ont été deux médecins. La cabane de Giffard était située quelque part sur les terres du colonel Gury. Les familles les plus importantes du Canada comptent Giffard au nombre de leurs ancêtres : Mgr Taschereau est un de ses descendants.

Le premier notaire royal du Canada a été M. Audouard, dont la première minute est au greffe de cette ville. Mais avant cette première minute, deux autres, au moins, avaient déjà été passées, v. g., le partage des biens de la famille Hébert (1634) et le testament de Champlain (1635) ; ces deux premiers actes furent passés par devant maître Duchaine et De la Villie, greffiers.

Fait qu'il est bon de noter : c'est que les services d'un notaire furent requis, la première fois, par les héritiers d'Hébert, le médecin ou apothicaire.

SOUVENIRS HISTORIQUES

Bi-Centenaire de la consécration de Mgr de Laval

LES RECOLLETS

À la date du 25 mai 1615, les trois premiers apôtres qui aient annoncé l'évangile sur les bords du Saint-Laurent, mettaient pied à terre à Tadoussac ; quelques jours plus tard ils arrivaient à Québec.

Le navire à bord duquel les saints missionnaires avaient fait la traversée de l'Atlantique était le "Saint-Etienne." Ce navire, parti de Honfleur le 24 avril précédent, avait pour capitaine et commandant le sieur de Pontgravé.

Les noms de ces trois premiers missionnaires de l'évangile étaient : Denis Jamay, Jean Dolbeau, et Joseph Le Caron. Ils appartenaient à l'ordre religieux des Récollets, et amenaient avec eux un frère de leur ordre, le frère Pacifique Duplessis.

L'arrivée au Canada de ces quatre vénérables missionnaires était due à la sollicitude de Champlain, fondateur de Québec, et père de la Nouvelle-France. Voici en quels termes Champlain s'exprime à ce sujet. ("Mémoires de Champlain, édition Laverdière-Desbarats.")

"... Ayant reconnu dans mes nombreux voyages qu'il y avait, en quelques endroits du Canada, des peuples sédentaires et se livrant à l'agriculture, mais qui n'avaient ni foi ni loi et vivaient sans la connaissance de Dieu, sans religion et comme des bêtes brutes, je compris que je me rendrais coupable, si je ne faisais tous mes efforts pour leur procurer les moyens

de connaître Dieu et notre sainte religion. Pour exécuter ce dessein, j'ai tâché de trouver quelques bons religieux qui avaient le zèle de la gloire de Dieu !..”

Les Récollets étaient à peine arrivés à Québec qu'ils entreprenaient de bâtir une chapelle. Le soin de cette construction fut confié au Père Dolbeau ; et le vingt-sixième jour de juin 1615, un mois après leur arrivée, ce vénérable récollet avait le bonheur de dire la première messe dans la petite chapelle de la Basse-Ville !... Humble chapelle construite en bois brut... la mère de toutes ces innombrables chapelles, églises et somptueuses cathédrales, ornées de l'or le plus fin, resplendissantes des pierres les plus précieuses, que l'on voit disséminées partout, aujourd'hui, sur ce vaste continent de l'Amérique du Nord, et devant lesquelles le voyageur s'arrête étonné !

Cette petite chapelle de la Basse-Ville est aussi la mère—“ fons et origo ”—de la vénérable cathédrale de Québec, que l'immortel Pie IX vient d'élever au rang de “ Basilique mineure ” : lui octroyant, par là, un gage tout spécial de son affection, puisque ce nouveau titre lui donne la primauté sur toutes les cathédrales des deux Amériques. En effet, l'église de Notre-Dame de Québec est la seule basilique de tout le continent américain.

Voici en quels termes le Père LeClercq raconte les cérémonies qui accompagnèrent la célébration de la première messe du Père Dolbeau dans la petite chapelle de la Basse-Ville de Québec :

“ Rien ne manqua pour rendre cette action solennelle, autant que la simplicité de cette petite troupe d'une colonie naissante le pouvait

permettre. S'étant préparés par la confession, ils y reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le " Te Deum " y fut chanté au son de leur petite artillerie, et parmi les acclamations de joie dont cette solitude retentissait de toutes parts, l'on eût dit qu'elle s'était changée en un paradis, tous y invoquaient le roi du ciel, et appelant à leur secours les anges tutélaires de ces vastes provinces."

L'historien américain. Shea, apprécie cet événement de la manière suivante :

" Ce fut un beau jour pour Champlain et pour les colons réunis autour de lui que celui où, dans la petite et pauvre chapelle de Québec, ils assistèrent, pour la première fois, au saint sacrifice de la messe, sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent, inaugurant ainsi la foi catholique dans le Canada. Pendant un siècle et demi, l'église de Québec a été le centre et le seul foyer du catholicisme dans les immenses régions qui s'étendent depuis la baie d'Hudson jusqu'aux possessions espagnoles."

Quelques semaines après leur arrivée, les trois pères Récollets se partageaient l'immense domaine offert à leur zèle apostolique. Ferland décrit comme suit ce singulier partage :

" L'on tint un conseil auquel assistèrent Champlain, les Pères Récollets et quelques-unes des personnes les plus intelligentes de la colonie. L'on y convint que les missionnaires seraient placés sur différents points du pays : que le Père Denis Jamay resterait à Québec, d'où il desservirait les Trois-Rivières ; que le Père Dolbeau irait demeurer à Tadoussac pour instruire les Montagnais, jusqu'au golfe Saint-Laurent."

Le Père Le Caron eut en partage le pays des Hurons, "où les Français n'avaient pas encore pénétré."

Le champ était vaste, ajoute Ferland : aussi y avait-on taillé largement. Car, depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'extrémité occidentale de la mission confiée au Père Dolbeau, l'on comptait "trois cent cinquante lieues en ligne directe" ! A la vue de cet acte d'héroïsme sublime, et de tant d'autres qui pullulent dans notre héroïque histoire—(tous relatés dans ce bon vieux langage de nos anciennes annales)—un seul cri, mais un cri d'enthousiasme, part tout naturellement du fond du cœur, et vient éclater sur nos lèvres... **Quels hommes !**

Dès le mois de décembre de la même année, le Père Dolbeau prenait possession "de sa cure" à Tadoussac... Il commença par se bâtir une cabane, et une "sorte de chapelle" pour y réunir les Français et les sauvages, et y célébrer l'office divin.

Le zèle du bon Père ne se borna pas seulement à évangéliser les Montagnais, mais il alla encore porter la bonne nouvelle de l'Évangile chez les Bethsiamites, les Papinachois, et jusque chez les Esquimaux.

Le Père Le Caron se dirigea vers l'ouest et se rendit au Pays des Hurons. Il a décrit lui-même les fatigues de ce long et pénible voyage : "Il serait difficile de vous dire la lassitude que j'ai soufferte, ayant été obligé d'avoir, tout le long du jour, l'aviron à la main et de ramer de toute ma force avec les sauvages. J'ai marché plus de cent fois dans les rivières, sur des roches aiguës qui me coupaient les pieds. dans la

fange, dans les bois, où je portais le canot et mon petit équipage.... Je ne vous dirai rien du jeûne pénible qui nous désola, n'ayant qu'un peu de sagamité, espèce de pulment composé d'eau et de farine de blé-d'Inde, que l'on nous donnait soir et matin, en très petite quantité."

Dans l'automne de 1619, les Pères Récollets commencèrent la construction de leur couvent, à l'endroit occupé aujourd'hui par l'Hôpital-Général.

La petite rivière qui serpente en cet endroit portait le nom de "Cabirecoubat" : nom sauvage qui signifie : nombreux méandres ou détours. Les Récollets lui donnèrent le nom de rivière Saint-Charles—nom qu'elle porte encore aujourd'hui—en l'honneur de Sieur Charles des Boues, un de leurs bienfaiteurs.

Le dernier Récollet du Canada, le frère Louis, (né Louis François Martinet dit Bonnamie), est décédé à Saint-Roch de Québec, à l'âge de 83 ans et 8 mois. Il fut inhumé dans l'église de cette paroisse le 12 août 1848.

LES JESUITES

Les Récollets avaient passé près de onze années dans la Nouvelle-France, et, durant cet intervalle, ils avaient fait si ample moisson parmi les tribus sauvages que leur zèle ne pouvait plus suffire à la besogne. En conséquence, ils s'adressèrent aux Jésuites de France, et leur demandèrent de vouloir bien venir partager avec eux les labeurs et les dangers de leur pénible apostolat.

Les Jésuites acceptèrent avec empressement l'offre qui leur était faite, et en 1625, les Pères

Charles Lalemant, Ennemond Massé et Jean de Bréboeuf arrivèrent à Québec.

Ils furent hébergés d'abord par les Pères Récollets ; mais bientôt ils parvinrent à se construire un logement convenable, sur la rive nord de la rivière Saint-Charles, à l'embouchure de la rivière Lairet, (près le pont Bickell). Ce premier établissement reçut le nom de Notre-Dame des Anges.

Il faudrait des volumes pour redire les innombrables travaux des Jésuites dans la Nouvelle-France ; les détails concernant leurs pénibles missions sont consignés dans toutes nos histoires du Canada ; et les noms et les oeuvres des Père Jogues, Bréboeuf, Lalemant, Bressoni, de Noue, Daniel, Garnier, etc., etc., sont connus de tout le monde.

Plusieurs eurent à subir les tortures du martyre ; et bien que celui des Pères Bréboeuf et Lalemant soit, pour ainsi dire, légendaire, néanmoins on en relit toujours la description avec un nouvel intérêt.

Les Iroquois venaient d'envahir la bourgade Saint-Louis où se trouvaient les Pères de Bréboeuf et Gabriel Lalemant, [1649]. " Au milieu des horreurs de la mêlée, dit Ferland, pendant que les décharges de la mousqueterie, les cris des guerriers, les gémissements des blessés formaient autour d'eux une épouvantable confusion de bruits qui déchiraient les oreilles et attristaient le coeur, les deux missionnaires se tenaient auprès de la brèche, l'un occupé à baptiser les catéchumènes, et l'autre donnait l'absolution à ceux qui étaient déjà chrétiens. Ils furent bientôt saisis eux-mêmes et envoyés avec les autres prisonniers au bourg de Saint-Ignace.

Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, les deux Pères sont attachés au poteau et tourmentés avec le fer et le feu. On leur suspend au cou un collier de haches rougies sur des charbons ; on leur met des ceintures d'écorce enduites de poix et de résine enflammés ; en dérision du saint baptême, on leur verse de l'eau bouillante sur la tête. Quelques Hurons transfuges se montrent les plus cruels, et joignent l'insulte à la cruauté : " Tu nous as dit, Echon, répétaient-ils, que plus on souffre en ce monde, plus on est heureux dans l'autre ; eh bien, nous sommes tes amis, puisque nous te procurons un plus grand bonheur dans le ciel. Remercie-nous des bons services que nous te rendons."

Dans le plus fort de ses tourments, le P. Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignait les mains et demandait à Dieu du secours. Le P. de Bréboëuf demeurait comme un rocher, insensible au fer et au feu, sans pousser un seul cri, ni même un seul soupir. De temps en temps il élevait la voix pour annoncer la vérité aux infidèles, et pour encourager les chrétiens qu'on torturait autour de lui. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche. Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si ferme et si assuré, qu'il semblait encore commander à ses bourreaux."

" On amena alors près du P. de Bréboëuf son jeune compagnon couvert d'écorces de sapin, auxquelles on se préparait à mettre le feu. Celui-ci, se jetant aux pieds du vieux missionnaire, se recommanda à ses prières et répéta les paroles de l'apôtre saint Paul : " Nous avons

été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes” En ramenant le P. Lalemant à son poteau, on alluma les écorces qui le couvraient, et ses bourreaux s'arrêtèrent pour goûter le plaisir de les voir brûler lentement et d'entendre les soupirs qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser.”

“ Rendus furieux par l'odeur du sang, les Iroquois se surpassèrent dans cette occasion par des raffinements de cruauté ; ils arrachèrent les yeux du P. Lalemant, et mirent à la place des charbons ardents. Ils taillèrent sur les cuisses et sur les bras des deux missionnaires des morceaux de chair qu'il faisaient rôtir sur des charbons et qu'ils dévoraient sous leurs yeux.

“ Les tourments du P. de Bréboeuf durèrent environ trois heures ; il mourut le jour même de sa prise, le 16 mars, vers 4 heures du soir. Après sa mort, les barbares lui arrachèrent le cœur qu'ils se partagèrent ; ils espéraient que ceux qui en mangeraient obtiendraient une portion du courage de leur victime. Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le P. Gabriel Lalemant qui fut torturé sans interruption jusqu'au lendemain à 9 heures du matin. Encore dut-il ne voit terminer alors ses maux à la compassion d'un Iroquois, qui, fatigué de le voir languir depuis un jour et une nuit, lui donna un coup de hache pour mettre un terme à ses souffrances.

“ Dans toute l'histoire du Canada, ajoute Ferland, on ne rencontre pas de plus grande figure que celle du P. de Bréboeuf. Parmi les missionnaires et les courageux laïques qui, pour la cause de Dieu, se sont exposés volontairement à la mort et ont réussi à obtenir la gloire du martyr, plusieurs ont eu autant de mérite que

cet homme vénérable ; . . . mais les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi le martyr du P. de Bréboeuf lui donnent un relief tout particulier."

Le P. de Bréboeuf était issu d'une famille noble de la Normandie, laquelle, paraît-il, a été la souche de la famille " Arundel " d'Angleterre.

Son crâne, enfermé dans une chasse d'argent, est conservé précieusement à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Parmi les monuments érigés dans la Nouvelle-France par les disciples de Saint Ignace, le " Collège des Jésuites ", concerté en casernes, après la cession du Canada à l'Angleterre, occupe le premier rang.

Ce vénérable monument tombe en ruines et bientôt va être démoli. Cependant, avant que l'impitoyable marteau du démolisseur ait commencé son oeuvre, le vieux collège, grâce au deuxième centenaire, aura brillé d'un dernier éclat ; une généreuse souscription, organisée parmi les citoyens de Québec, lui réserve la surprise d'une splendide illumination.

Les fondations du " Collège des Jésuites " furent posées en 1635. Dès lors, dit Laverdière, quantité de Français, assurés de pouvoir procurer à leurs enfants une éducation qu'on ne trouvait pas alors dans bien des villes du royaume, se fixèrent volontiers dans la colonie ; et les sauvages, dans l'espoir d'y faire instruire les leurs, se rendirent de toutes parts aux environs de Québec.

ETABLISSEMENTS RELIGIEUX

Dans l'intervalle compris entre 1608, époque de la fondation de Québec, et l'arrivée au Ca-

Canada de Mgr de Laval, (1659), plusieurs établissements religieux furent fondés dans le Nouvelle-France.

Les premières fondations de ce genre furent celles de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines de Québec en 1639.

“ Deux choses manquaient encore à la colonie, dit Laverdière, un hôpital et une école pour l'instruction des filles.

“ La duchesse d'Aiguillon se chargea elle-même de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, et obtint de la communauté de Dieppe trois hospitalières : les mères Saint-Ignace, Saint-Bernard et Saint-Bonaventure. La seconde institution fut entièrement l'oeuvre de la Providence qui la fit naître et réussir, lorsque les amis et protecteurs du Canada la croyaient impossible. Une jeune dame de condition et de beaucoup de piété, (Madame de la Peltrie) . . . consacra ses biens et sa personne à la fondation du couvent des Ursulines de Québec qui a si puissamment contribué, jusqu'à nos jours, à répandre dans le sein de la famille canadienne, ce parfum de bonne éducation et de savoir-vivre qu'on ne s'attend à trouver d'ordinaire que dans les pays les plus policés.”

“ Elle s'associa la mère Marie de l'Incarnation, religieuse de Tours, remarquable par ses talents en tout genre, et surtout par ses admirables vertus qui lui ont fait donner le nom de Thérèse du Canada. Celles qui lui données pour compagnes furent les Mères Marie de Saint-Joseph et Cécile de la Croix.

“ Le jour de l'arrivée des religieuses, (1er août), fut une fête pour toute la ville ; les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées.

Le gouverneur reçut ces héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes et au bruit du canon. Après les premiers compliments, il les conduisit, au milieu des acclamations du peuple, à l'église où l'on chanta le " Te Deum " solennel."

" Ensuite, elles allèrent ensemble au village de Sillery. A la vue des cabanes sauvages, ces saintes filles, loin de se rebuter, se trouvèrent saisies d'un nouveau transport de zèle, et témoignèrent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions."

Les Hospitalières se logèrent temporairement dans une maison située à l'endroit occupé aujourd'hui par l'église anglicane. Les Ursulines fixèrent leur résidence à la Basse-Ville, à l'endroit occupé par l'Hôtel Blanchard.

L'année 1641 vit la naissance de Montréal, fondé par M. de Maisonneuve sous le nom de Ville-Marie. Mais le nom de Montréal, dérivé du mot "Mont-Royal" que Champlain avait donné à la montagne qui domine la ville, a prévalu.

M. de Maisonneuve, dit Laverdière, gentilhomme champenois, amena plusieurs familles de France. Il était accompagné d'une fille de condition, nommée Mademoiselle Mance, destinée à prendre soin des personnes de son sexe. Comme la saison était avancée, ils passèrent l'hiver à Québec, M. de Maisonneuve se contentant d'aller visiter l'île, et d'y donner des ordres pour construire une chapelle avec quelques habitations.

" M. de Montmagny et le supérieur des Jésuites l'y accompagnèrent et le proclamèrent gouverneur de Montréal, le 15 octobre. Au printemps de 1642, la petite colonie débarqua dans l'île, le 17 mai, à l'endroit appelé depuis la

Pointe-Callières. La messe y fut célébrée par le Supérieur des Jésuites et toute l'île fut mise sous la protection de la Sainte Vierge."

Dès 1653, Marguerite Bourgeois, pauvre et sainte fille, fondait le célèbre couvent de la Congrégation de Notre-Dame ; quelques années plus tard, quatre sulpiciens arrivaient à Montréal. Le Séminaire de Saint-Sulpice fut fondé en 1677. L'Hôtel-Dieu de Montréal date de 1657. Les innombrables services rendus à la colonie par ces trois établissements sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'énumération.

MGR DE LAVAL ET LE SEMINAIRE DE QUEBEC.

Cependant, au dire des historiens, certains désordres commençaient à s'introduire dans la colonie ; et les missionnaires, répandus sur cet immense territoire de la Nouvelle-France, comprirent bientôt que la présence d'un supérieur ecclésiastique devenait opportun et même nécessaire.

En conséquence, les missionnaires demandèrent un évêque, et ils proposèrent, comme étant le plus apte à remplir, ce poste important, François de Laval, abbé de Montigny.

Les noms et prénoms du nouvel évêque étaient : François-Xavier de Laval le Montmorency. Il était né à Laval, diocèse de Chartres, le 30 avril 1623, et avait été sacré évêque de Pétrée, "in partibus", à l'âge de 36 ans, par le nonce du Pape.

Mgr de Laval mit pied à terre à Québec, le 6 juin 1659.

L'arrivée de cet illustre prélat, allié à la famille royale, et dans les veines duquel coulait le sang du "premier baron chrétien", a été assurément un des événements les plus remarquables de l'histoire du Canada et de l'histoire de toute l'Amérique du Nord. Aussi, son arrivée fut-elle célébrée à Québec avec une solennité et une pompe dignes de la circonstance. Mais ici je laisse la parole à l'abbé Edmond Langevin, du diocèse de Rimouski, qui vient de livrer à la publicité, à l'occasion du deuxième centenaire, une oeuvre historique des plus importantes intitulée : "Notice biographique sur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec.

Enfin, dit l'abbé Langevin, le Canada avait un évêque. "Les deux vaisseaux venus cette année de France, écrivait le P. Jérôme Lalemant au Provincial de France, ont changé la face de nos coeurs et de tout le pays ; ils ont fait naître la joie partout : l'un, par les heureuses nouvelles de la paix entre les deux couronnes, l'autre, par la venue de Mgr l'Ill. et Rév. Evêque de Pétrée...

"Dieu a relevé nos espérances par le don qu'il nous a fait d'un prélat après lequel cette église naissante soupirait depuis un si long temps."

"Le lendemain, 17, M. le vicomte d'Argenson, gouverneur-général depuis un an, alla au-devant du Vicaire Apostolique et le reçut avec tous les honneurs dus à son rang et à son mérite... M. de Laval, environné de ses compagnons de voyage monta avec le gouverneur au son des cloches et au bruit de toute l'artillerie du fort. M. d'Argenson le conduisit à l'église paroissiale, puis au château où les Jésuites vinrent lui rendre leurs devoirs."

“ Une fois arrivé sur cette terre, la première pensée du prélat fut pour les pauvres sauvages ; et un enfant huron étant venu au monde, il eut la bonté de le tenir sur les fonts du baptême. Un jeune homme, aussi huron, malade à l'extrémité, devait recevoir les derniers sacrements. Mgr de Laval voulut s'y trouver et lui consacrer ses premiers travaux, donnant un bel exemple à nos sauvages qui le virent avec admiration, dit la Mère de l'Incarnation, prosterné près d'un pauvre moribond qui sentait déjà le cadavre et auquel il nettoyait les ses propres mains les endroits du corps où l'on devait faire les onctions sacrées.”

Le 22, Mgr de Laval fit un grand festin aux sauvages dans une des salles des Jésuites.

“ Nos sauvages, dit la Relation de 1859, ne seraient pas formés une idée digne de Mgr l'évêque, s'il ne se fût accommodé à leur façon de faire, et s'ils ne les eût régalés par un festin solennel, lequel les ayant mis de bonne humeur, ils lui firent leurs harangues, entremêlées de leurs chansons ordinaires. Ils le complimentèrent chacun en leur langue avec une éloquence autant aimable que naturelle. Le premier qui harangua fut un des plus anciens Hurons... Nous ne sommes plus rien, dit-il, ô Hariouaouagui, c'est le nom qu'ils donnent à Monseigneur, et qui signifie en leur langue “ l'homme du grand affaire ”.

“ Nous ne sommes plus que le débris d'une nation florissante qui était autrefois la terreur des Iroquois, et qui possédait toute sorte de richesses : ce que tu vois n'est que la carcasse d'un grand peuple dont l'Iroquois a rongé toute la chair et qui s'efforce d'en sucer jusqu'à la

moëlle. Quels attraits peux-tu trouver dans nos misères ? Comment te laisses-tu charmer par ce reste de charogne vivante pour venir de si loin prendre part à un pitoyable état auquel tu nous vois ? ”

Un capitaine algonquin prit ensuite la parole :

“ Je m'en souviens, dit-il, en comptant sur ses doigts, il y a 23 ans que le Père Lejeune, en nous semant les premières semences de la foi, nous assura que nous verrions un jour un grand homme qui devait avoir toujours les yeux ouverts, et dont les mains seraient si puissantes que, du seul attouchement, elles inspireraient une force indomptable à nos coeurs contre les efforts de tous les démons. Je ne sais s'il y comprenait les Iroquois ; si cela est, c'est à présent que la foi va triompher partout.”

Telles furent les solennités qui marquèrent l'arrivée à Québec du premier évêque de l'Amérique du Nord.

De 1659 à 1674, Mgr de Laval dirigea les missions de la Nouvelle-France, — lesquelles comprenaient presque toute l'Amérique du Nord — sous le nom d'évêque de Pétrée, “ in partibus ”. Ce ne fut qu'à la date du 1er octobre 1674 que le diocèse de Québec fut érigé, et que Mgr de Laval prit le nom d'évêque de Québec ; et c'est à la célébration de ce mémorable événement que nous sommes conviés aujourd'hui par Mgr l'archevêque Taschereau, le XV^e successeur de Mgr de Laval.

Qu'ajouterais-je de plus ? — Dès l'année 1663, Mgr de Laval avait fondé le Séminaire de Québec, et à sa mort, il lui légua tous ses biens.

Deux siècles plus tard, le Séminaire de Québec fondait l'Université Laval ! . . .

CONCLUSION

Le petit grain de sénévé, semé à la Basse-Ville de Québec, par les trois Récollets Dolbeau, Le Caron et Jamay ; petit grain arrosé du sang de tant de martyrs ; cultivé avec tant d'amour par François de Laval et ses dignes successeurs, est devenu le grain de sénévé de l'Évangile, un arbre aux rameaux gigantesques,—semblable à un arbre—à l'ombre duquel de nombreux oiseaux du ciel ont trouvé refuge et abri...

En effet, l'immense diocèse de Mgr de Laval s'est subdivisé en huit provinces ecclésiastiques, renfermant pas moins de 61 diocèses.

La liste suivante de la subdivision de l'ancien diocèse de Québec est empruntée à l'ouvrage de l'abbé Langevin.

DIOCESE DE QUEBEC ERIGE LE

1er OCTOBRE 1674

Subdivisé (en 1874) en 61 diocèses, (formant huit provinces ecclésiastiques), savoir :

Montréal.	1836
Ottawa.	1847
Saint-Hyacinthe.	1852
Trois-Rivières.	1852
Saint-Germain de Rimouski.	1867
Sherbrooke.	1874
Halifax.	1845
Saint-Jean Terre-neuve.	1769
Charlottetown.	1829
Saint-Jean, N. B.	1842
Arichat.	1844
Chatham.	1860

Le Havre de Grâce.	1860
Toronto.	1842
Kingston.	1826
Hamilton.	1856
London.	1856
Sault Sainte-Marie.	1874
Saint-Boniface.	1847
Saint-Albert.	1867
Rivière McKenzie.	1863
Oregon City.	1846
Nesqually.	1850
Victoria.	1844
British Columbia.	1864
Idaho.	1865
Pittsburg.	1843
Erie.	1853
Nouvelle-Orléans.	1793
Mobile.	1824
Natchez.	1837
Little Rock.	1843
Galveston.	1847
Natchitoches.	1853
Saint-Louis.	1826
Dubuque.	1837
Nashville.	1837
Chicago.	1844
Milwaukie.	1844
Santa-Fé.	1850
Saint-Paul.	1850
Alton.	1857
Kansas.	1851
Nebraska.	1851
Saint-Joseph.	1868
Green Bay.	1868
La Crosse.	1868
Colorado.	1868

Cincinnati.	1833
Louisville.	1808
Détroit.	1832
Vincennes.	1834
Cleveland.	1847
Covington.	1853
Fort Wayne.	1857
Marquette.	1857
Columbus.	1868
Buffalo.	1847
Burlington.	1853
Rochester.	1868
Ogdersbourg.	1872

Prélats de l'Amérique du Nord, nobles héritiers de Laval, et ses dignes successeurs, soyez les bienvenus !—Le vieux Québec tressaille d'allégresse, en vous recevant dans ses murs !...

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	v
Notes biographiques.....	2
Mélanges historiques et littéraires (nos qualités et nos défauts) :	
v La langue française en Canada.....	31
v Paresse et travail.....	45
v Luxe et vanité.....	75
Quelques notes pour servir à l'histoire de l'agriculture au Canada.....	89
Discours prononcé à l'Université Laval, en séance solennelle, à l'occasion du cinquième anniversaire du pontificat de Pie IX.....	99
Éducation moyenne.....	109
L'éducation supérieure ou collégiale.....	116
Éducation professionnelle ou universitaire... ..	122
Éducation des classes agricole et industrielle... ..	122
L'éducation des hommes instruits.....	124
v Notaires, avocats, médecins.....	144
Discours de fin d'année.....	164
v Les richesses naturelles du Canada.....	171
Scènes de mœurs canadiennes :	
Les danses rondes.....	186
Chansons d'enfants.....	194
L'Île d'Orléans.....	197
v Les Peabody en Canada... ..	206
Extrait d'un discours prononcé à un banquet de notaires.....	210

Souvenirs historiques. Centenaire de la consécration
de Mgr de Laval :

Les Récollets.....	213
Les Jésuites.....	217
Etablissements religieux	221
Mgr de Laval et le Séminaire de Québec... ..	224
Conclusion....	228
Le diocèse de Québec érigé le 1er octobre 1674.	228